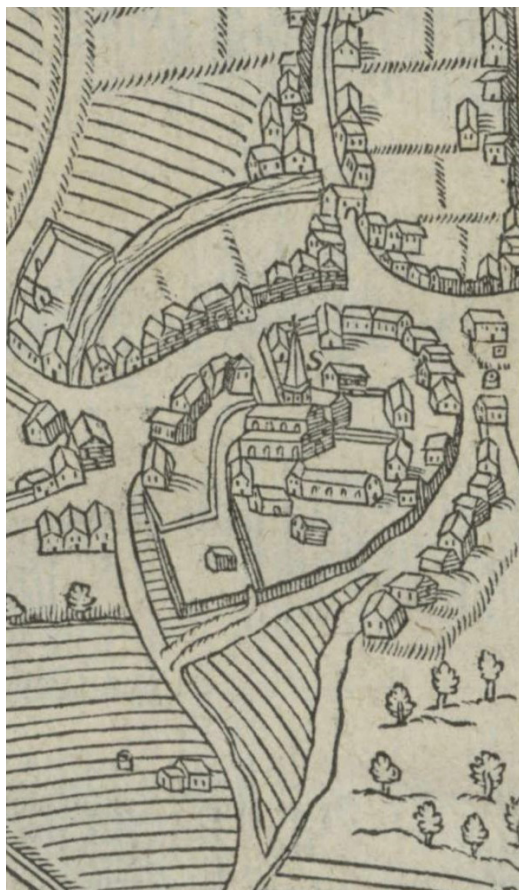


Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire) *intra muros*

**1 rue Chancelier Rolin, projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye
Saint-Jean-le-Grand**



Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Antoine BELOT

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/409
Code opération patriarce : 044402
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.7

Mars 2025

Autun: **Service Archéologique** de la **Ville d'Autun**



Service
Archéologique
Ville
Autun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire) *intra muros*

**1 rue Chancelier Rolin, projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye
Saint-Jean-le-Grand**

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Antoine Belot

avec la collaboration de:

Véronique BRUNET-GASTON (Inrap)
Anne-Lise BUGNON (Inrap)
Kevin CHARRIER (Docteur en archéologie – EPHE)
Tristan DESSOLIN (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Yannick LABAUNE (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)
Angélique TISSERAND (Service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/409
Code opération patriarche : 044402
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.7

Mars 2025
Autun: **S**ervice **A**rchéologique de la **V**ille d'**A**utun



Service
Archéologique
Ville
Autun



Sommaire

FICHE SIGNALÉTIQUE.....	7
GENÉRIQUE DE L'OPERATION	9
I.Contexte géologique et environnement archéologique	11
I.1. Contexte géologique	11
I.2. Contexte historique	12
II. Mode opératoire de l'intervention.....	21
II.1. Stratégie d'intervention	21
II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées.....	25
III. Observations archéologiques d'ensemble	26
III.1. La tranchée nord (SD 1).....	26
<i>III.1.1. Phase 1 : des traces résiduelles d'une occupation antique</i>	<i>26</i>
<i>III.1.2. Phase 2 : des comblements d'un imposant fossé du</i>	
<i>haut Moyen-Age ?</i>	<i>30</i>
<i>III.1.3. Phase 3 et 4 : l'installation puis la récupération d'un mur</i>	
<i>difficile à interpréter.....</i>	<i>32</i>
<i>III.1.4. Phase 5 : La mise en place d'un imposant mur et d'un puits</i>	
<i>à la fin de l'époque moderne ?.....</i>	<i>33</i>
<i>III.1.5. Phase 6 : La récupération du mur UM 1.....</i>	<i>36</i>
<i>III.1.6. Phase 7 : Les aménagements contemporains</i>	<i>36</i>
III.2. La tranchée sud (SD 2).....	37
<i>III.2.1. Phase 1 : Une occupation médiévale perceptible dans</i>	
<i>les niveaux les plus profonds du sondage 2.....</i>	<i>40</i>
<i>III.2.2. Phase 2 : Une occupation moderne associée à une ancienne</i>	
<i>maçonnerie</i>	<i>41</i>
<i>III.2.3. Phase 3 : La mise en place du mur UM 3.....</i>	<i>41</i>
<i>III.2.4. Phase 4 : La récupération de l'UM 3.....</i>	<i>43</i>
<i>III.2.5. Phase 5 : Les aménagements contemporains</i>	<i>43</i>
IV. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement proche	44
IV.1. Phase 1 : L'occupation antique de l'îlot n° V 11 : la présence d'un édifice	
avec une riche parure ornementale	44
IV.2. Phase 2 : L'abbaye du haut Moyen Age	45
IV. 3. Phase 3 : L'abbaye de Saint-Jean-le-Grand au cours du	
Moyen Age central et du bas Moyen Age	46
IV.4. Phase 4 : L'abbaye des XVII ^e -XVIII ^e siècle	47

IV.5. Phase 5 : La vente des bâtiments de l'abbaye à la Révolution et les démantèlements	47
IV.6. Phase 6 : La construction d'une nouvelle église au XIX ^e siècle	49
V. Sensibilité archéologique	51
Conclusion	52
BIBLIOGRAPHIE	53
Annexes	56
Annexe 1. Inventaire des structures	57
Inventaire des UM	57
Inventaire des US	57
Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises de mobilier	63
2.1. Etude lapidaire de Saint-Jean-le-grand	63
2.2. Les roches décoratives d'origine antique	71
2.3. Evaluation du mobilier céramique de l'antiquité et du haut Moyen Age	73
2.4. Etude du mobilier céramique médiéval	77
2.5. Etude numismatique	79
Annexe 3. Inventaires administratifs	81
3.1. Inventaire du mobilier	81
3.2. Inventaire de la documentation graphique	82
3.3. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie	83
Annexe 4. Listing des points topographiques	87
Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention	91

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – Service Archéologique de la Ville d'Autun et Musée Rolin : 2024.7

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit / adresse actuelle : 1 rue Chancelier Rolin

Cadastre : section AD, parcelle 367

Propriétaire au moment du diagnostic : Ville d'Autun

Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Aménageur : Histoire & Patrimoine promotion

Coordonnées moyennes Lambert 93 : x = 798903,17 ; y = 6651740,27

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2024/409 du 31 juillet 2024

Responsable scientifique : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Opération : diagnostic archéologique

Code opération Patriarche : 044402

Réalisée en phase terrain par : : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun), Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun), Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun), Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun), Joée REBREE-COUDRAY et Martin DEVOUCOUX (stagiaires de 3ème)

Phase terrain : 12-20 novembre 2024

Raison de l'intervention : projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand (réfection du parking et installation de fosses de plantation)

Superficie des tranchées réalisées : 92 m² environ

Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer : 5,93 % environ

LES RÉSULTATS

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 99

Nombre de figures : 59

Rédaction : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Cartographie : Angélique TISSERAND et Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

DAO : Angélique TISSERAND et Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

PAO : Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Etudes spécialisées :

Identification monnaie : Kevin CHARRIER (docteur en archéologie – EPHE)

Expertise vaisselle céramique antique : Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)

Expertise vaisselle céramique médiévale : Anne-Lise BUGNON (Inrap)

Expertise lapidaire : Véronique BRUNET-GASTON (Inrap)

Expertise éléments de placage et relecture : Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Substrat non atteint

Mots clés : abbaye médiévale et moderne, mur de terrasse, fossé, puits

Sur la chronologie : haut Moyen-Age, époque moderne

Sur la nature des vestiges immobiliers : mur de terrasse, puits

Sur la nature des vestiges mobiliers : vaisselle céramique, monnaies, lapidaire gallo-romain

Problématique de la recherche et principaux résultats :

Le diagnostic archéologique du 1 rue Chancelier Rolin, a été réalisé du 12 au 20 novembre 2024. Cette opération s'inscrit en amont d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment qui faisait partie de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand. Ce projet prévoit la réfection des revêtements de sol sur la zone au sud du bâtiment afin de créer des places de stationnement et des espaces verts, avec notamment la réalisation d'une fosse de plantation pour quatre arbres en partie médiane de ce terrain. L'objectif du présent diagnostic archéologique était de sonder ce terrain au sud du bâtiment de l'abbaye, en se concentrant en priorité sur l'emplacement de la future fosse de plantation. Les espaces intérieurs du bâtiment n'étaient pas concernés par la prescription de diagnostic.

Les deux sondages réalisés au cours du diagnostic archéologique ont permis de mettre en évidence les vestiges d'un imposant fossé, potentiellement contemporain de l'abbaye du haut Moyen-Age. Des traces d'un éventuel bâtiment de l'époque moderne ont été détectées dans la tranchée sud. Un long mur orienté nord-ouest / sud-est, aux fondations profondes, a été mis au jour dans les deux sondages. Un puits non comblé a également été découvert dans la tranchée nord. La chronologie de ces deux éléments est incertaine, mais ceux-ci semblent pouvoir être rattachés au XVIII^e ou au XIX^e siècle.

Bien qu'aucune structure antique en place n'ait été mise au jour lors du diagnostic, plusieurs traces résiduelles de l'occupation de ce secteur au Haut-Empire ont été mises en évidence, et plusieurs indices semblent indiquer la présence d'un édifice antique à la riche parure architecturale dans ce secteur de la ville.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage des tranchées de diagnostic

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne-Franche-Comté le 27 mars 2025.

Lieu de dépôt provisoire du mobilier : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg – Autun

GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Responsable scientifique :

Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie :

Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :**Lavage mobilier, inventaire, conditionnement :**

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Rédaction, DAO :

Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie, DAO, PAO :

Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Identification monnaies :

Kevin CHARRIER (docteur en archéologie – EPHE)

Expertise vaisselle céramique antique :

Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)

Expertise vaisselle céramique médiévale et moderne :

Anne-Lise BUGNON (Inrap)

Expertise lapidaire:

Véronique BRUNET-GASTON (Inrap)

Expertise éléments de placage et relecture:

Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Terrassements :

Entreprise Jean-Philippe REOLON TP

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

I.Contexte géologique et environnement archéologique

I.1. Contexte géologique

La ville d'Autun s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires recouverts de dépôts lacustres permien en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux.

Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixantaine de kilomètres vers le sud-ouest. Plus au nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permien forment le strato-type de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan. L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale en direction de la plaine alluviale. Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étagement de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions (Rebourg 1998).

L'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand est située en limite nord du plateau losangique d'Autun (**fig. 1**), dans un secteur de dépôts fluviatiles et torrentiels de la vallée de l'Arroux (noté Fx sur la carte géologique du BRGM).

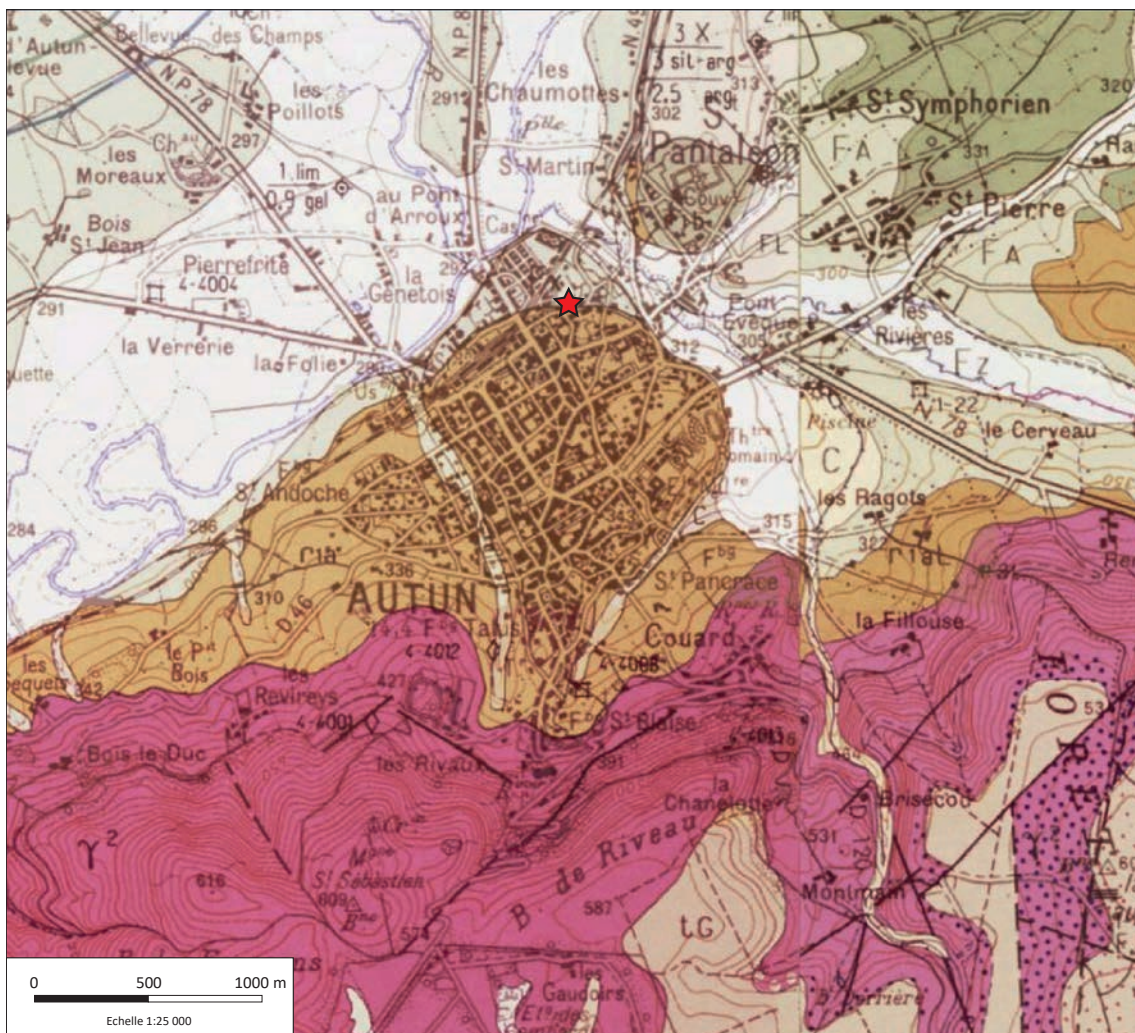


Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique.

© DAO : A. Belot ; fond de carte IGN Géoportail

I.2. Contexte historique¹

La ville d'Autun est fondée à la fin du premier siècle avant notre ère sous le nom d'*Augustodunum* et devient le nouveau chef-lieu de la cité des Eduens au détriment de Bibracte, l'ancienne capitale. La ville adopte dès sa fondation une trame urbaine orthonormée, aux îlots standardisés (**fig. 2**) et est dotée d'une vaste enceinte englobant une surface d'environ 200 hectares.



Fig. 2. Localisation du diagnostic sur le plan synthétique des vestiges antiques (I^{er}-III^e siècle) découverts à Autun.

© d'après A. Tisserand

¹ Une grande partie des informations sur l'histoire de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand sont issues de l'étude documentaire réalisée par B. Colas (De Pierres et d'Histoire) dans le cadre du projet de réhabilitation

A partir de la fin du III^e siècle, la ville connaît plusieurs phases de rétraction progressive de sa surface occupée. Cela aboutit petit à petit à la formation de pôles d'occupation le long des rues principales, autour des portes de l'enceinte du Haut-Empire, à l'emplacement du forum, mais aussi surtout dans la pointe sud de la ville, qui va accueillir les nouveaux lieux de pouvoir à la fin de l'Antiquité (Kasprzyk et Labaune, à paraître).

Au Moyen Age central, Autun est une ville double, composée de deux pôles principaux, encore bien perceptibles dans la trame urbaine actuelle et qui sont particulièrement visibles sur les représentations du XVI^e siècle. La pointe sud de la ville, où le pouvoir épiscopal serait implanté dès l'Antiquité tardive², est généralement mentionnée dans les sources médiévales sous le nom de « château d'Ostun » et est partagée entre la juridiction de l'évêque, du chapitre des chanoines de la cathédrale et du duc de Bourgogne.

Dans la plaine, le quartier de Marchaux, est attesté avec certitude dès le XIII^e siècle par les sources écrites et est mentionné sous le nom de « ville de Marchaux » ou « Marchaux d'Ostun ». Ce quartier pourrait constituer une persistance de l'occupation de l'ancien forum antique depuis les phases de rétraction de l'Antiquité tardive (Kasprzyk et Labaune, à paraître). La ville de Marchaux, qui est placée sous la juridiction du duc de Bourgogne semble avoir une vocation marchande au XIII^e siècle (Balcon-Berry 2017, p. 205-206). Ce quartier est clos par une enceinte, peut-être dès la fin du XIII^e siècle selon S. Balcon-Berry et W. Berry (Balcon-Berry et Berry 2014, p. 167-169)³.

L'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand d'Autun se situe à l'extérieur de ces deux pôles principaux de la ville médiévale (**fig. 3**), mais à l'intérieur des murs du Haut-Empire, dans la partie nord de la ville antique.



Fig. 3. Localisation de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand sur le Plant & Pourtrait de la ville d'Authun (plan publié en 1581 par Pierre de Saint-Julien de Balleure).

© DAO : A. Belot ; Source : Archives départementales de Saône-et-Loire, 2 Fi 1/72

² Selon S. Balcon-Berry, W. Berry et C. Sapin, le premier groupe cathédral d'Autun aurait été érigé dans la ville haute à partir de la fin du IV^e siècle (Balcon-Berry et al. 2021, p. 194)

³ Les tours de flanquement de l'enceinte conservées dans la ville actuelle semblent se rattacher à une phase de construction tardive, peut-être autour du X^e siècle d'après la forme des ouvertures de tir

L'occupation de ce secteur à l'époque antique est relativement mal connue et cette zone a été peu concernée par l'archéologie préventive. Un important diagnostic sous la direction de S. Alix (Inrap) a été mené en 2015 et en 2016 dans la caserne Changarnier au nord-ouest de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand. Ce diagnostic a permis de documenter une partie de l'occupation antique de ce secteur et de mettre au jour plusieurs sépultures du haut Moyen Âge.

En 2000, des travaux ont été réalisés sous surveillance archéologique sur la parcelle concernée par le présent diagnostic (Labaune 2000), ce qui avait permis de détecter une maçonnerie conservée à une faible profondeur sous le sol actuel.

Les érudits de la Société Eduenne mentionnent la présence de vestiges d'un monument romain dans ce secteur. H. de Fontenay propose d'identifier ce monument comme un temple dédié à Cybèle et mentionne la présence de « substructions de vastes et somptueux édifices romains » dans le parc de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand, où des mosaïques aurait été découvertes (Fontenay 1886, p. 2).

L'abbaye Saint-Jean-le-Grand aurait été fondée à la fin du VI^e siècle par l'évêque Syagrius et la reine Brunehaut sous le vocable de Sainte-Marie⁴ (*Gallia Christiana*, tome 4, p. 479). En 602, une lettre du pape Grégoire le Grand mentionne « le monastère Sainte-Marie où s'est constitué un groupe de servantes de Dieu, monastère établi dans la ville d'Autun par Syagrius, évêque de bonne mémoire » (Colas 2024, p. 3).

Dans la première moitié du VIII^e siècle, l'abbaye aurait été saccagée lors d'un raid, d'abord attribué aux Sarrasins par l'historiographie, mais qui en réalité aurait pu être mené par Charles Martel selon H. Mouillebouche (Mouillebouche 2011). L'abbaye aurait ensuite été refondée par Charlemagne qui aurait exigé que le nom de Saint-Jean soit adjoint à celui de Sainte-Marie (Colas 2024, p. 5 ; Verpeaux 1997, p. 47).

Au X^e siècle, une nouvelle église abbatiale aurait été érigée sous le vocable de Saint-Jean-le-Grand (Verpeaux 2013, p. 4-5).

Comme le note B. Colas dans son étude documentaire, les sources sont particulièrement rares concernant l'abbaye Saint-Jean-le-Grand jusqu'au XIII^e siècle (Colas 2024, p. 5). Cependant, la majorité des sources conservées aux archives départementales de Saône-et-Loire documentent surtout des travaux réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Du Moyen Âge central jusqu'au XVII^e siècle, l'abbaye semble compter deux églises parallèles (fig. 4), qui sont particulièrement difficiles à différencier dans les sources, puisque les deux seraient dédiées à Saint-Jean (Colas 2024, p. 4).

L'église paroissiale (**fig. 4, n° 1**) tout d'abord, est dédiée à Saint-Jean-Baptiste et pourrait dater des XI^e-XII^e siècles. Cet édifice est documenté par un plan réalisé par Joseph Bellevaut en 1795 (**fig. 5**) ainsi que par un plan réalisé par Joubert en 1746 et publié par H. de Fontenay (**fig. 6**). Ce dernier plan figure un édifice comportant une nef de cinq travées, flanquée de bas-côtés. Le chœur se compose d'une large abside, et les deux bas-côtés sont chacun flanqués à l'est par une petite chapelle à abside.

Au nord, l'église abbatiale Sainte-Marie et/ou Saint-Jean (**fig. 4, n° 2**) serait l'église primitive et aurait un plan similaire à celui de l'église paroissiale. Les confusions entre ces deux églises sont peut-être également dues à leur grande ressemblance.

Ces deux églises disposaient également d'un clocher commun, situé entre les deux édifices (**fig. 4, n° 3**), qui est décrit au XVIII^e et au début du XIX^e siècle (Kasprzyk 2005, vol. 2, p. 106). Ce clocher est bien visible sur la vue cavalière d'Autun réalisée par P. Tranchant au début du XVII^e siècle (**fig. 7**).

Au nord de l'église abbatiale se développait un cloître (**fig. 4, n° 4**), qui est décrit dans un procès-verbal de visite en 1645 et dans un arpentage de 1680 (Colas 2024 p. 13 et p. 58-61). En 1645, il semble déjà être dans un état de délabrement d'après le procès-verbal.

4 On attribue également à Syagrius et Brunehaut la fondation des abbayes Saint-Andoche et Saint-Martin (Colas 2024, p. 3 ; voir également Verpeaux 2009)

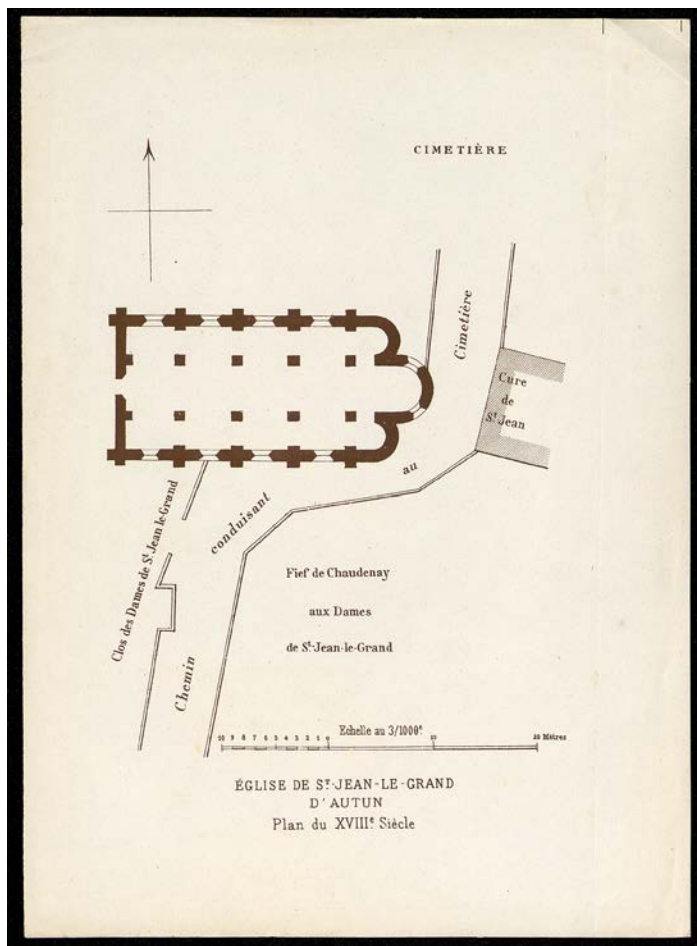


Fig. 6. Plan de l'église Saint-Jean publié par H. de Fontenay.

© Archives de la Société Eduenne



Fig. 7. Détail de la vue d'Autun réalisée par P. Tranchant en 1606 (le clocher de Saint-Jean-le-Grand est désigné par le n° 16).

© Archives de la Société Eduenne

Au début du XV^e siècle, les religieuses ne semblent plus suivre strictement la règle de Saint-Benoit, puisqu'elles disposent chacune de leur propre logis dans le parc et le réfectoire commun n'est plus utilisé.

Dans les années 1640, l'abbaye Saint-Jean-le-Grand fait l'objet d'une réforme pour faire respecter la clôture religieuse. Des religieuses réformées arrivent de l'abbaye du Val-de-Grâce et des travaux sont mis en œuvre afin de séparer les espaces entre les nouvelles arrivantes et les religieuses non-réformées. Les maisons de particuliers qui étaient situées dans la clôture de l'abbaye sont rachetées pour être détruites.

En janvier 1672, un nouveau corps de logis (**fig. 8, n° 1**) de 30,30 m de long et 12,01 m de large est construit par l'architecte Pierre Rouillet, auquel est joint un pavillon de 19,48 m de long par 9,25 m de large. Ce pavillon semble correspondre au bâtiment conservé aujourd'hui (**fig. 9**) et qui fait l'objet du projet de réhabilitation (les dimensions semblent correspondre à peu près au bâtiment actuel).

Lors de ce chantier, on construit également un cloître encadré de bâtiments (**fig. 8, n° 2**), au nord du nouveau logis et à l'ouest de l'ancienne église et de l'ancien cloître. Il semble que la construction d'une nouvelle église soit envisagée dès cette époque, puisque le devis mentionne la pose de « pierres d'attente ou redans pour le cœur » (Colas 2024, p. 21).

D'après H. de Fontenay et C. Courtépée, un deuxième pavillon aurait été construit en symétrie à l'ouest du corps de logis en 1707 (**fig. 10, n° 1**). Cependant, B. Colas indique qu'on ne trouve pas de mentions de ces travaux dans les archives. Certains plans des XVIII^e et XIX^e siècles montrent cette aile, mais ces derniers sont souvent des plans généraux de la ville d'Autun, qui sont à considérer avec prudence.

Dans les années 1730, on procède à l'achèvement d'une nouvelle église, située à l'ouest du corps de bâtiment qui est conservé aujourd'hui (**fig. 10, n° 2**). Le plan de cette nouvelle église pose question : E. Vergnolle proposait un plan centré en carré surmonté d'un dôme (Vergnolle 1977, p.87-91). Ce dôme est bien documenté



Fig. 8. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état de la fin du XVII^e siècle.

© d'après B. Colas ; DAO : A. Belot



Fig. 9. Vue de l'ancien logis de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand depuis le sud-est.

© Cliché A. Belot



Fig. 10. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état du XVIII^e siècle.

© d'après B. Colas ; DAO : A. Belot

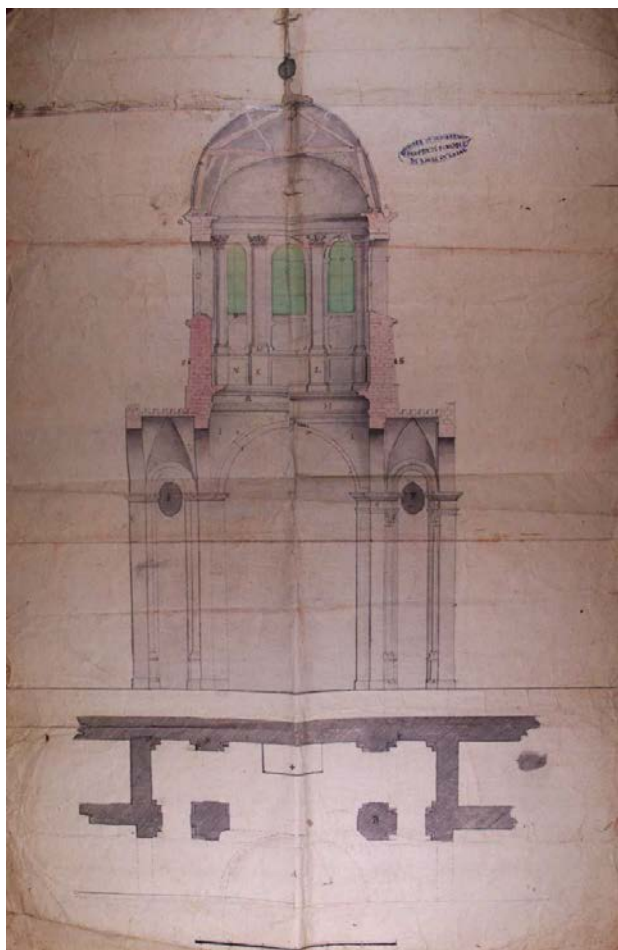


Fig. 11. Relevé en plan et en coupe du dôme de l'église construite au début du XVIII^e siècle.

© Archives départementales de Saône-et-Loire, H 1217
(image issue de l'étude documentaire de B. Colas)

par un relevé conservé aux archives départementales de Saône-et-Loire (**fig. 11**), mais B. Colas se demande si cette église n'aurait pas pu avoir un plan similaire à l'église Notre-Dame du collège des Jésuites (le lycée Bonaparte actuel) édifiée dans les années 1750-1760, avec une nef se développant au sud-est de ce dôme (Colas 2024, p. 24-25).

En 1792, l'abbaye et l'église paroissiale sont vendues comme bien nationaux (le plan de l'église paroissiale, **fig. 5**, est réalisé à cette occasion). Les bâtiments sont rachetés par un dénommé Sébastien Deroche en 1793 qui semble installer une manufacture d'armes dans le parc. B. Colas propose que la destruction du cloître pourrait correspondre à l'installation de la manufacture de Deroche (le cloître n'est pas représenté sur le cadastre de 1822).



Fig. 12. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état de 1822.

© d'après B. Colas et le cadastre de 1822 ; DAO : A. Belot

L'abbaye et le parc sont revendus en 1824 et 1825 par les filles de Sébastien Deroche à Hugues Desplaces de Martigny. A ce moment, les bâtiments de l'abbaye, notamment l'église, seraient en cours de démolition (**fig. 12**).

En 1843, Hugues Desplaces de Martigny fait don des restes de l'abbaye à l'évêque. Un an plus tard débute le chantier de construction d'une nouvelle église⁵, à l'emplacement de celle du XVIII^e siècle (**fig. 13, n°1**). Cette église aurait été terminée en 1850 selon H. de Fontenay et consacrée en 1852, mais des défauts rendent nécessaires la réalisation de nouveaux travaux en 1869 et 1873.

Un plan de 1857, figure cette nouvelle église, ainsi que le parc de l'ancienne abbaye (**fig. 14**). Dans une donation réalisée le 14 décembre 1857⁶ (Colas 2024, p. 74), la mention d'une « aile nouvelle construite » pour le corps de bâtiment principal est difficile à interpréter : pourrait-il s'agir d'une reconstruction partielle de l'aile est (le bâtiment encore visible aujourd'hui) lors de la construction de la nouvelle église ?

⁵ Cette église correspond à l'église Saint-Jean-le-Grand actuelle

⁶ Archives départementales de Saône-et-Loire, 4 QT 210, n° 17



Fig. 13. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état du milieu du XIX^e siècle.

© d'après B. Colas ; DAO : A. Belot



Fig. 14. Plan de Saint-Jean-le-Grand daté de 1857.

© Archives du diocèse d'Autun (cliché B. Colas)

Le parc de l'abbaye s'étendait à l'origine jusqu'à l'enceinte du Haut-Empire au nord, et a été coupé en 1868 par la création de la voie de chemin de fer (Colas 2024, p. 33). La partie nord est vendue en 1875 pour y installer une caserne (la caserne Changarnier actuelle).

Autour des années 1876-1880, des fouilles sont menées par la Société Eduenne dans le parc de l'abbaye, et permet la redécouverte d'une des deux églises médiévales : « là où l'on pensait ne rien trouver se sont rencontrés les restes d'une église du XII^e siècle, fondée sur d'importants débris de l'époque romaine, maintes fois remaniée pendant le cours des siècles, depuis longtemps détruite selon toute apparence et que l'on ne peut identifier ni avec l'église paroissiale, ni avec l'église abbatiale. M. l'architecte Lagoutte a levé le plan de ce monument ; M. Bulliot en a fait une description ; nous avons assisté nous-même à sa découverte ; néanmoins, nous nous garderons d'émettre aucun avis sur son origine et sa destination (...) » (Fontenay 1886, p. 3).

En 1942, le portail de l'église Saint-Jean-le-Grand est inscrit au titre des monuments historiques et deux ans plus tard, les restes de l'abbaye (façades et toiture) sont inscrits également.

II. Mode opératoire de l'intervention

II.1. Stratégie d'intervention

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand, qui prévoit notamment une réfection des revêtements sur le terrain au sud de l'ancienne abbaye (**fig. 15**) et la mise en place de fosses de plantation pour quatre arbres.



Fig. 15. Vue du terrain concerné par le diagnostic archéologique depuis le sud-est.
© Cliché A. Belot

Dans le cadre du diagnostic archéologique, deux tranchées ont été réalisées (**fig. 17**, **fig. 19**) afin de sonder le terrain. La tranchée nord (SD 1) correspond à l'emplacement de la future fosse de plantation (**fig. 18**), et la tranchée sud (SD 2 ; **fig. 20**) a été implantée afin d'observer un mur qui avait été détecté en 2000 lors d'une surveillance de travaux (Labaune 2000), mais également dans l'espoir de documenter les niveaux antiques de l'îlot n° V 11, puisque le sondage 1 se situe à l'emplacement de la voie antique. La phase terrain de ce diagnostic s'est déroulée du 12 au 20 novembre 2024.

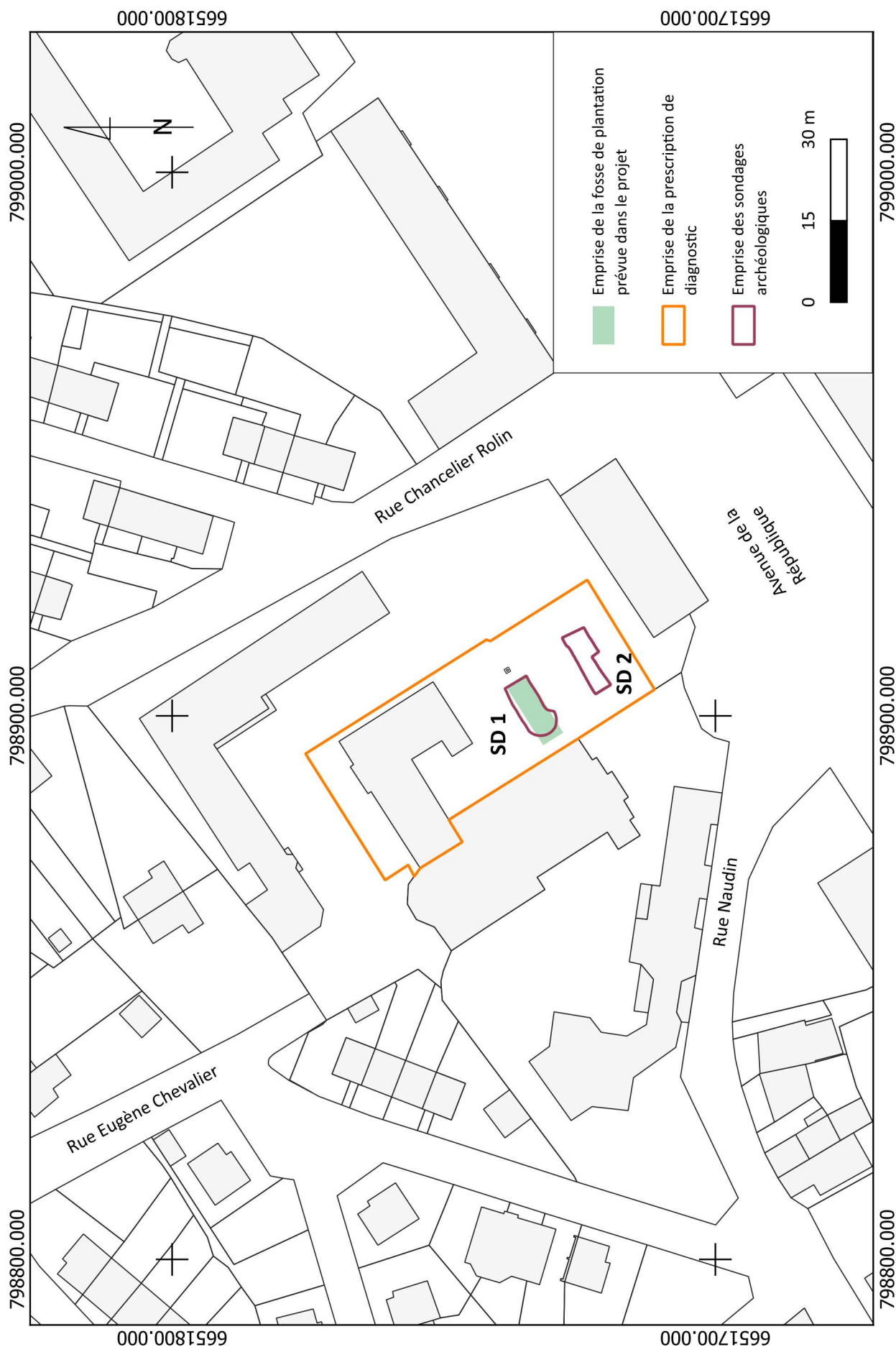


Fig. 16. Localisation de l'emprise de la prescription de diagnostic sur fond cadastral.

© Fond cadastral IGN, DAO A. Belot



Fig. 17. Vue depuis le nord des tranchées réalisées lors du diagnostic archéologique.
© Cliché A. Belot



Fig. 18. Vue du sondage 1 depuis le sud.
© Cliché A. Belot

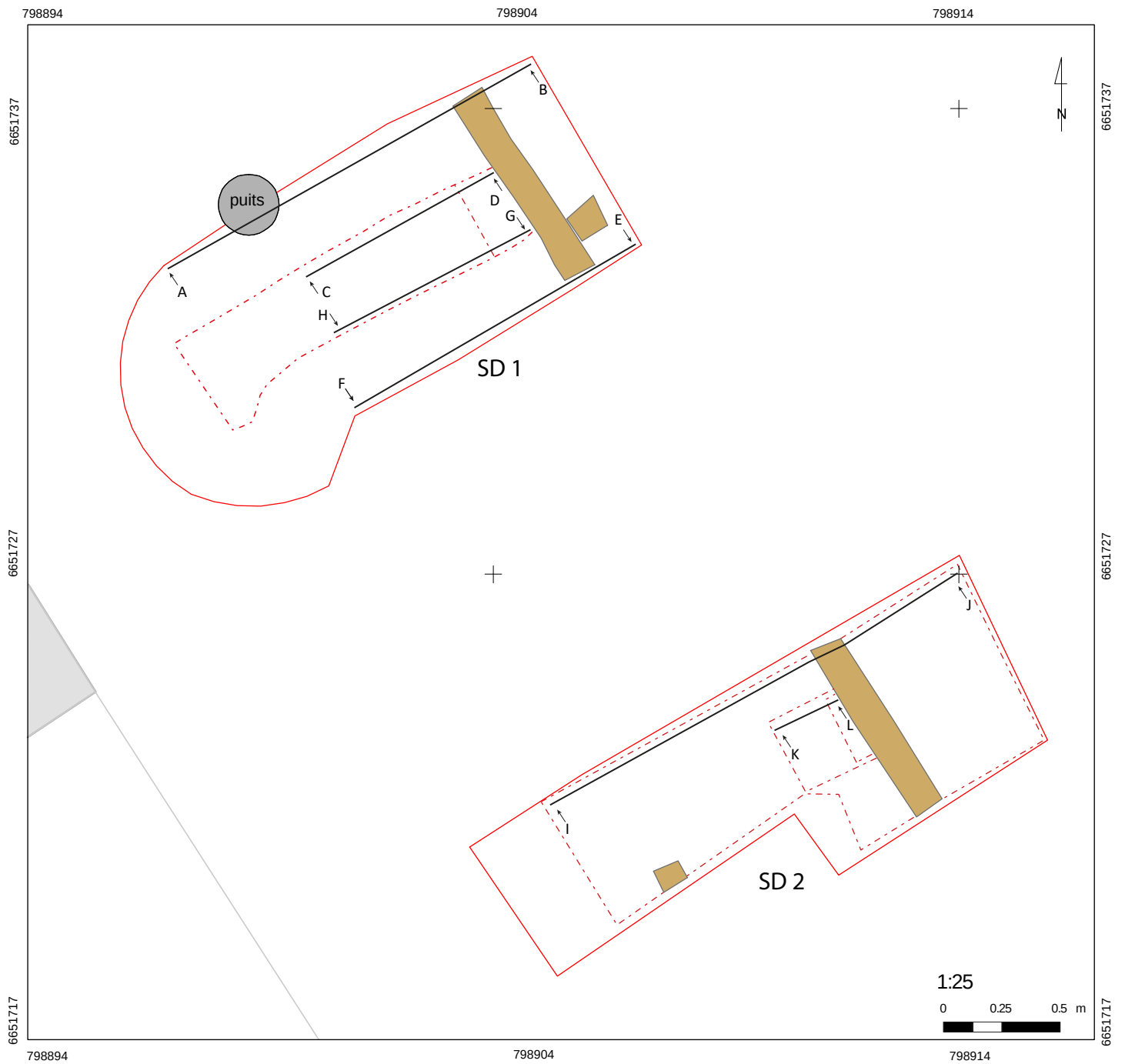


Fig. 19. Plan des sondages et localisation des coupes.

©DAO A. Tisserand



Fig. 20. Vue du sondage 2 depuis le nord-est.
© Cliché A. Belot

II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées

Les unités stratigraphiques (US) ont été numérotées par des nombres à quatre chiffres, le premier chiffre correspondant au numéro de sondage. Les US négatives sont soulignées par un trait. Par exemple : 1035. Pour le sondage 1 (tranchée nord), les unités stratigraphiques ont été numérotées de 1000 à 1050, et de 2000 à 2025 pour le sondage 2 (tranchée sud).

Les maçonneries ont été numérotées de 1 à n sous forme d'unités murales. Exemple : UM 1. L'inventaire des US et des UM est fourni dans l'annexe 1.

Les études spécialisées et expertises (vaisselle céramique, lapidaire, numismatique) sont fournies dans l'annexe 2.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouille et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA. Tous les relevés réalisés (plans, coupes) sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique (clichés numériques). Ces inventaires sont fournis dans l'annexe 3.

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'annexe 4.

La documentation administrative relative à l'opération (arrêté de prescription, attribution et nomination, projet d'intervention) est fournie dans l'annexe 5.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au SAVA sur une durée d'une quinzaine de jours ouvrés, la rédaction du rapport a été close le 20 mars 2025 une fois les études spécialisées rendues (lapidaire : rendu le 28 janvier 2025, vaisselle céramique : rendu le 09 décembre 2024 pour la céramique médiévale et le 17 mars 2025 pour la céramique antique).

III. Observations archéologiques d'ensemble

III.1. La tranchée nord (SD 1) (fig. 19 et 21)

III.1.1. Phase 1 : des traces résiduelles d'une occupation antique

Des traces résiduelles d'une occupation antique de ce secteur ont été perçues lors du diagnostic, notamment dans les niveaux les plus profonds du sondage 1 (US 1006, 1005 et 1007), où des fragments de vaisselle céramique antique ont été mis au jour. Lors du décapage, un fragment de base de colonne antique en calcaire (**fig. 22**) a été découvert dans l'US 1006 (cf. étude lapidaire de V. Brunet-Gaston dans l'annexe 2.1, n° 2025_01). Selon V. Brunet-Gaston, cette base attique sur plinthe (**fig. 23**), à scotie ouverte, pourrait être interprétée comme une base de petite colonne ou d'un pied de table d'après le diamètre du tore inférieur.



Fig. 22. Vue de la base de colonne au moment de sa découverte lors du décapage.
© Cliché A. Belot



Fig. 23. Vue de la base de colonne après nettoyage.
© Cliché Y. Labaune

De manière générale, l'US 1006 pourrait correspondre à un niveau de récupération de matériaux de construction, avec la présence de petites pierres, qui semblent avoir été triées en fonction de leur taille. En effet, on observe dans cette US un feuilletage allant des pierres de plus gros module dans les parties basses (US 1030⁷) jusqu'aux éléments les plus fins (**fig. 24**). D'après les éléments qui composent l'US 1006 et la présence de cette base de colonne, ce niveau pourrait éventuellement être rattaché à une récupération des matériaux d'un monument antique à proximité.

⁷ L'US 1030 semble être équivalente à l'US 1006 mais a été différenciée dans la numérotation par souci de clarté, et désigne la concentration de pierres en partie basse de l'US 1006

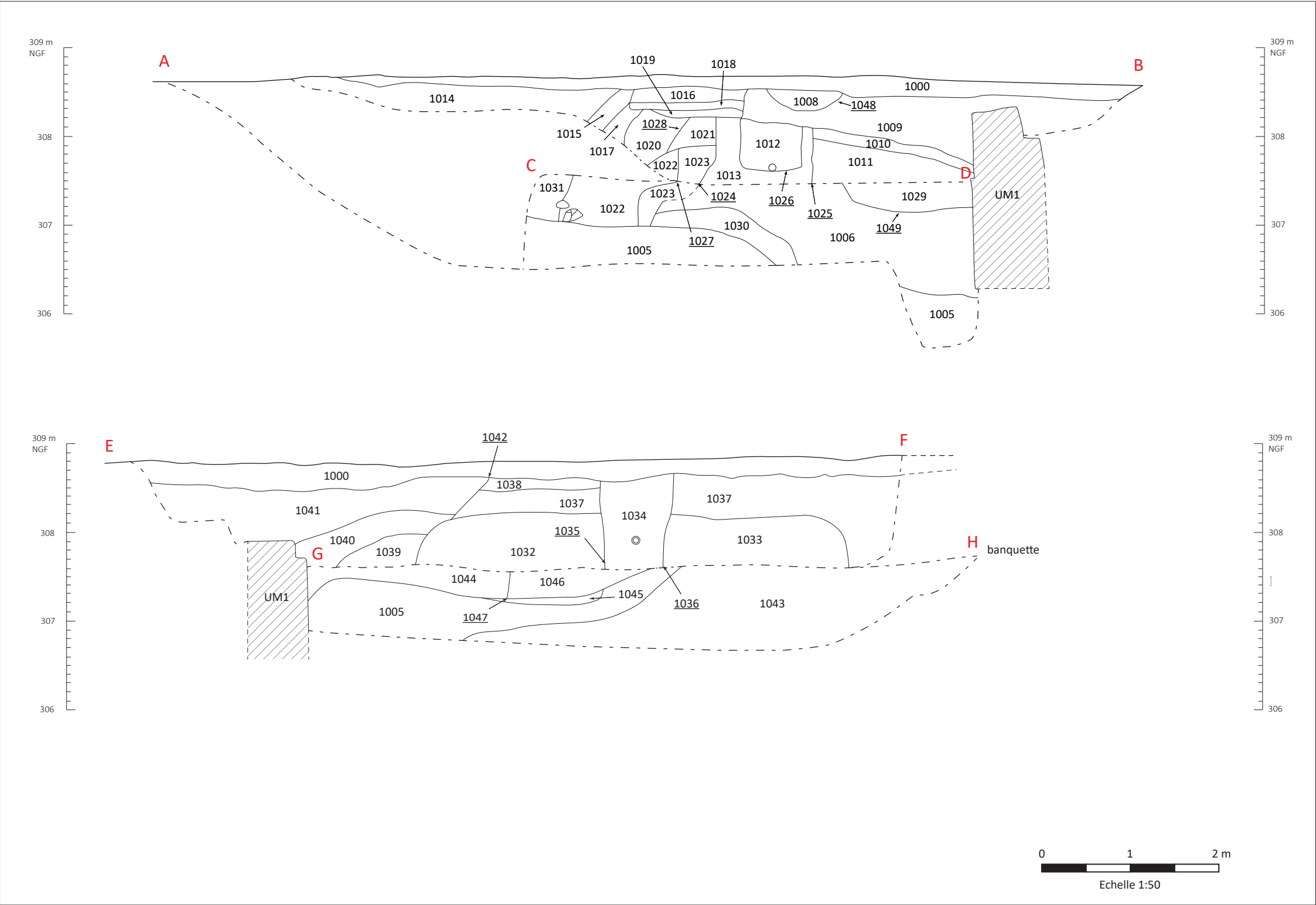


Fig. 21. Relevé des coupes du sondage 1.
© Relevé: A. belot, DAO: A. Tisserand

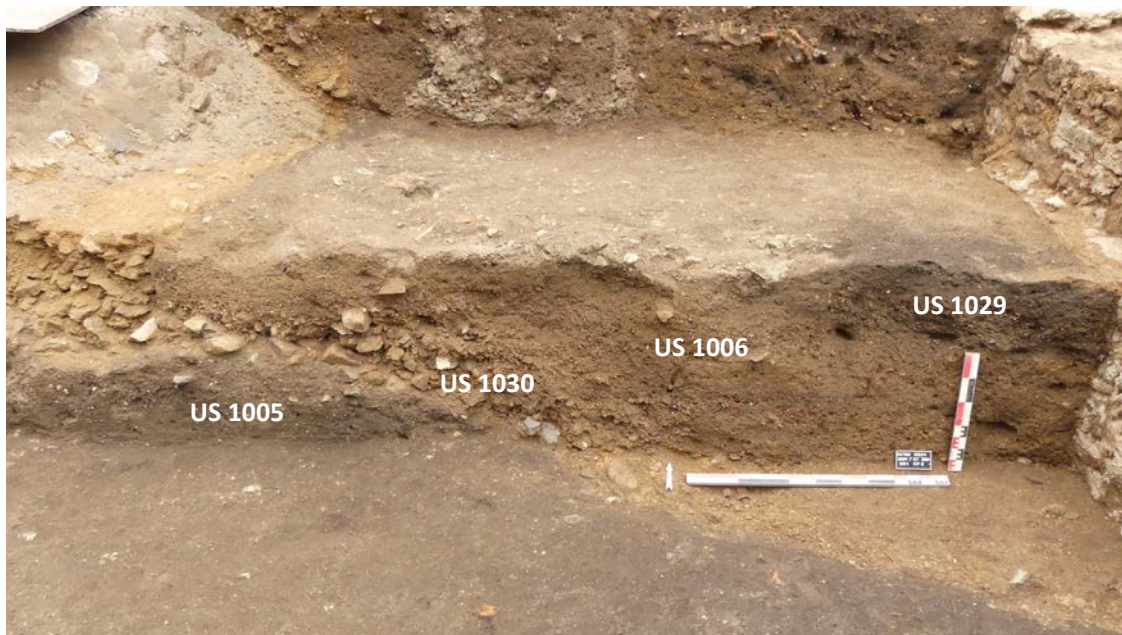


Fig. 24. Photographie annotée de la coupe C-D vue depuis le sud.

© Cliché et DAO : A. Belot

Lors du décapage, un fragment de colonnette en grès (cf. étude lapidaire, n° 2025_02) a été mis au jour dans les niveaux supérieurs du sondage 1 (**fig. 25**), posé dans un remblai, à une quarantaine de centimètres de profondeur sous le sol actuel. V. Brunet-Gaston propose d'identifier cet élément comme un élément de colonnette ou de piétement.



Fig. 25. Vue du fragment de colonne lors du décapage.

© Cliché A. Belot

A l'est du sondage 1, un calvaire érigé au XIX^e siècle, comporte une base (n° 2025_03 dans l'étude lapidaire) et une colonne (n° 2025_04 dans l'étude lapidaire) qui ont pu être identifiés comme des éléments antiques en remploi (**fig. 26**). Sa provenance est inconnue.

Dans les niveaux les plus profonds du sondage 1 (US 1005, 1006 et 1007) du mobilier céramique du I^e siècle était présent de manière résiduel et deux imitations de monnaies caractéristiques de la seconde moitié du III^e siècle ont été retrouvées dans l'US 1005 (voir Annexes 2.3 et 2.5)

Au regard de ces différents éléments, on peut percevoir l'occupation antique de ce secteur, avec la présence probable d'un monument à la riche ornementation architecturale, cependant aucune structure antique en place n'a pu être détectée lors de ce diagnostic.



**Fig. 26. Colonne antique
remployée dans un
calvaire du XIX^e siècle.**

© Cliché A. Belot

III.1.2. Phase 2 : des comblements d'un imposant fossé du haut Moyen-Age ?

Les niveaux les plus profonds du sondage 1 (US 1050, 1007, 1005 et 1006) présentent un pendage relativement important du sud vers le nord. Le diagnostic s'est arrêté sur l'US 1050, à la matrice argileuse noire qui présente donc une pente importante (**fig. 27**).



**Fig. 27. Vue de l'US 1050 depuis
l'ouest, au fond du sondage 1.**

© Cliché A. Belot

Cette US est recouverte par l'US 1007, qui se caractérise par une matrice limoneuse brune plus claire et qui suit le même pendage. Un petit sondage a été réalisé au fond de la tranchée afin de pouvoir fouiller cette couche (**fig. 28 et 29**). Cette US 1007 comportait plusieurs fragments de vaisselle céramique antique qu'on peut majoritairement rattacher au début du I^{er} siècle de notre ère (cf. annexe 2.3).



**Fig. 28. Vue de l'US 1007
depuis l'ouest.**

© Cliché A. Belot

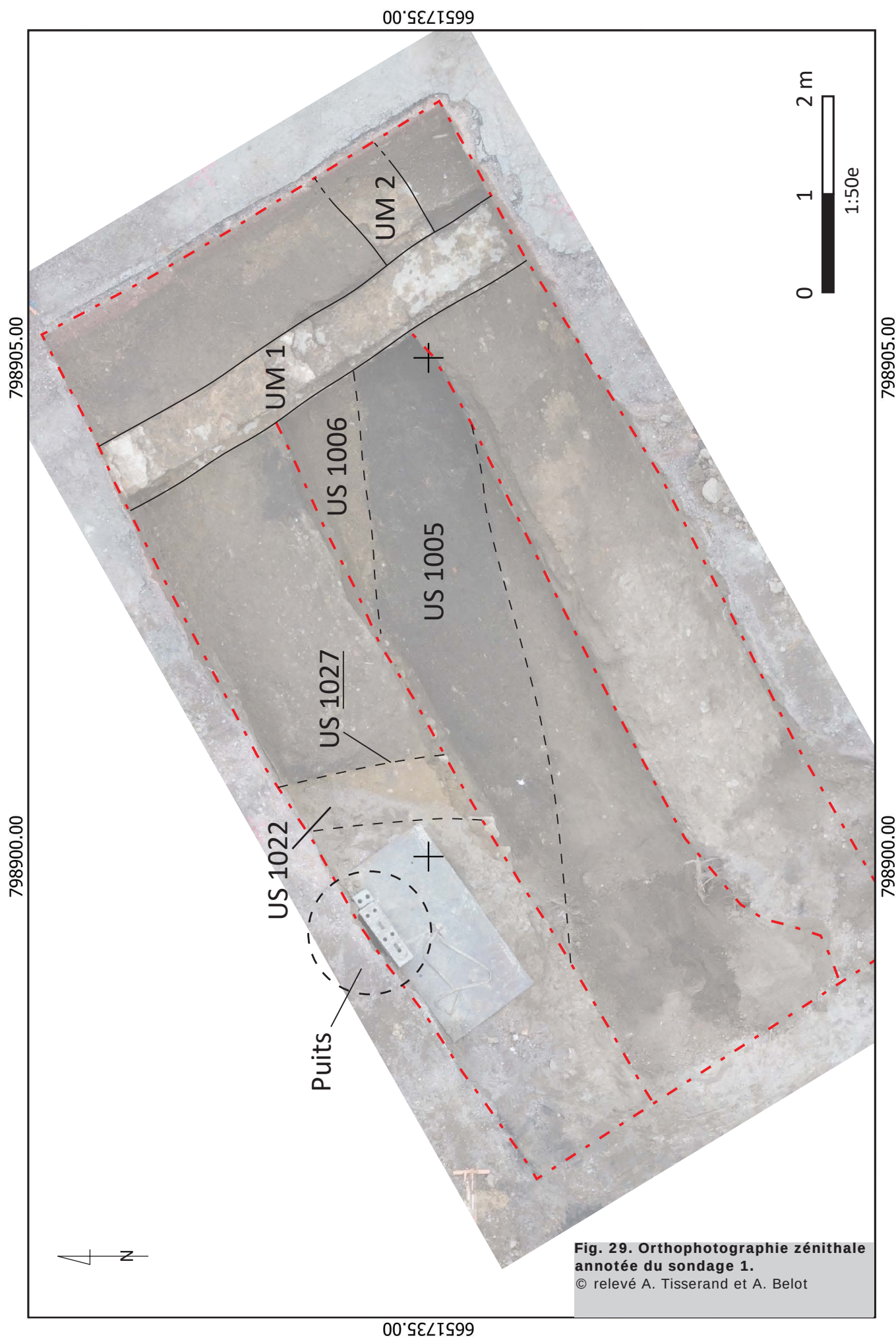


Fig. 29. Orthophotographie zénithale annotée du sondage 1.

© relevé A. Tisserand et A. Belot

Une épaisse couche d'argile sombre (US 1005), bien visible en plan (**fig. 29 et 30**) recouvre l'US 1007 et suit le même pendage que les unités précédentes. Du mobilier céramique de l'époque antique et des VI^e-VII^e siècle a été découvert dans cette couche d'argile.



Fig. 30. Vue de l'US 1005 depuis l'ouest.
© Cliché A. Belot

L'US 1006, qui a été décrite précédemment, vient recouvrir cette US 1005, et comportait plusieurs fragments de vaisselle céramique caractéristiques des VIII^e-IX^e siècles, ainsi qu'un élément de céramique antique et un fragment de panse se rattachant aux VI^e-VII^e siècles.

Ces différentes US (1007, 1005, 1006 et 1030), d'après leur important pendage semblent correspondre aux niveaux de comblements successifs d'un large fossé orienté est-ouest (**fig. 29**). Le dernier niveau de comblement (US 1006 et 1030), comme cela a été proposé précédemment, pourrait se rattacher à une phase de récupération d'un édifice antique (présence de nombreuses pierres triées et d'une base de colonne). Le mobilier céramique tend à dater cette phase de récupération de l'époque carolingienne. Les quelques fragments de céramique antique et de l'époque mérovingienne présents dans ces niveaux de comblements semblent être résiduels, et les comblements pourraient donc être rattachés aux VIII^e-IX^e siècles.

Le fossé est difficile à dater avec précision : en effet, seuls les niveaux de comblements ont pu être en partie fouillés et l'encaissant du fossé n'a pas pu être identifié lors du diagnostic. A partir des éléments à notre disposition, on pourrait tout de même envisager que la mise en place de ce fossé est légèrement antérieure aux comblements datés des VIII^e-IX^e siècles. D'après la position et l'orientation de cet élément, on pourrait se demander s'il ne s'agirait pas du fossé qui défendait l'abbaye Sainte-Marie, fondée à la fin du VI^e siècle par l'évêque Syagrius et la reine Brunehaut. En effet, B. Colas localise dans son étude (Colas 2024) les deux églises de l'abbaye médiévale à l'emplacement de l'agence France Travail actuelle (**voir fig. 4**). Si l'on considère que les bâtiments primitifs de l'abbaye se situaient au même emplacement au haut Moyen-Age, l'orientation du fossé détecté lors du diagnostic pourrait être un autre élément en faveur d'un rattachement de cette structure aux défenses de l'abbaye alto-médiévale.

III.1.3. Phase 3 et 4 : l'installation puis la récupération d'un mur difficile à interpréter

Les niveaux de comblements supérieurs du fossé (US 1006 et 1030), ainsi qu'un épais remblai (US 1013) sont recoupés par un large creusement (US 1024) qui correspond à la tranchée de fondation d'une maçonnerie orientée nord-sud. Ce mur n'est plus visible puisque celui-ci a été intégralement récupéré : l'US 1022 correspond à la tranchée de récupération de ce mur et se caractérise par une matrice limoneuse mélangée à du mortier détritique, dans laquelle on peut observer certaines des anciennes pierres du mur qui ont été jetées à l'issue du tri des matériaux récupérés (**fig. 31**). A l'issue du diagnostic, il n'est pas possible de dater ce mur de manière absolue, mais sa mise en place est postérieure aux comblements du fossé, datés des VIII^e-IX^e siècles. La récupération de cette maçonnerie est là-aussi difficile à dater, cependant la tranchée de récupération (US 1022) est recouverte par une épaisse stratigraphie que l'on peut rattacher à la toute fin de l'époque moderne, voire au début de la période contemporaine.

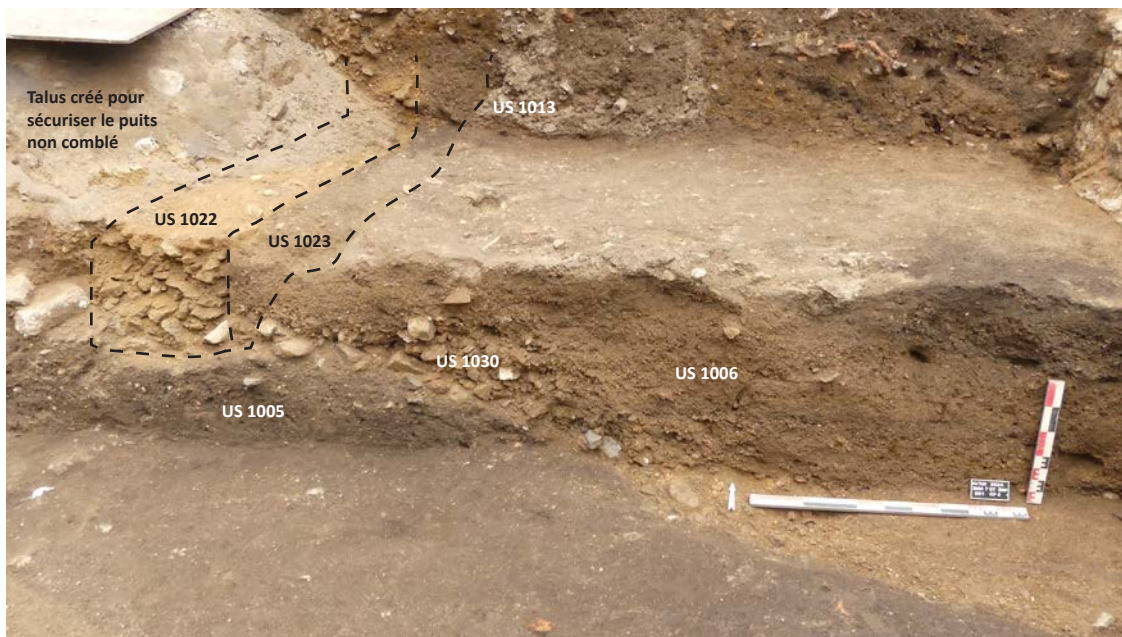


Fig. 31. Photographie annotée de la coupe C-D vue depuis le sud.
© Cliché et DAO : A. Belot

III.1.4. Phase 5 : La mise en place d'un imposant mur et d'un puits à la fin de l'époque moderne ?

Un mur (UM 1) aux fondations profondes, d'une largeur maximale d'environ 70 cm, a été mis au jour dans la partie nord-est du sondage 1 (**fig. 29, 32 et 33**). La mise en place de ce mur semble avoir été réalisée en tranchée étroite, et vient recouper le comblement stratifié du potentiel fossé alto-médiéval (US 1005 et 1006). Ce mur apparaît à une trentaine de centimètres sous le sol actuel et est posé sur le comblement 1005 (**fig. 34**). Il présente un ressaut de fondation, d'une épaisseur de 70 cm environ, qui apparaît à une profondeur de 1,1 m environ sous le sol actuel. La partie haute du mur est large d'une cinquantaine de centimètres en moyenne. Dans cette tranchée, ce mur UM 1 est visible sur une longueur de 1,7 m. Une deuxième maçonnerie (UM 2), d'une largeur moyenne d'environ 70 cm, vient s'appuyer contre le mur UM 1 à l'est (**fig. 29 et 35**).



Fig. 32. Vue du mur UM 1 depuis le sud-ouest.
© Cliché A. Belot



Fig. 33. Vue du mur UM 1 depuis l'ouest.
© Cliché A. Belot

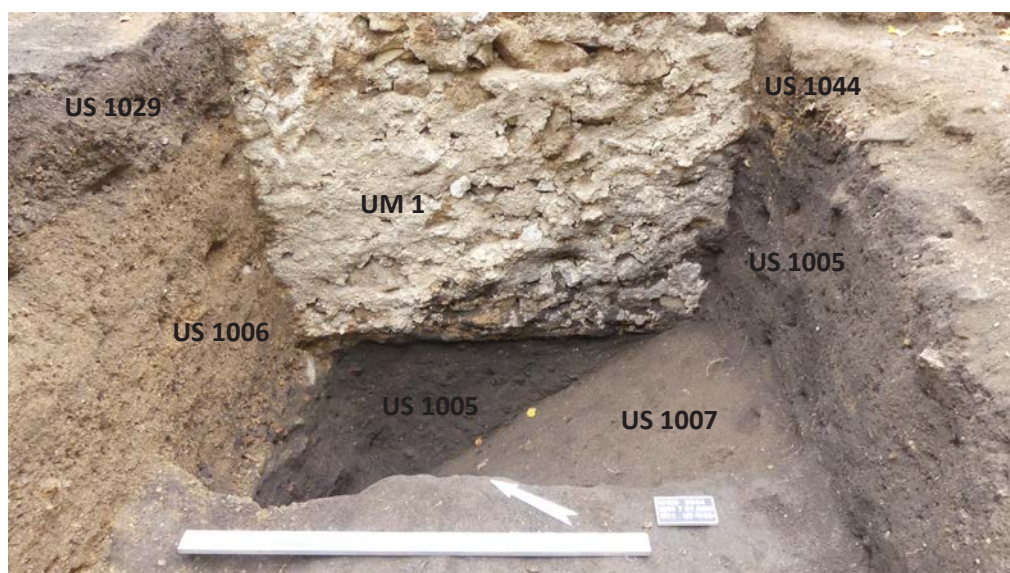


Fig. 34. Photographie annotée de la fondation de l'UM 1, visible dans le fond du sondage 1.
© Cliché et DAO : A. Belot



Fig. 35. Vue de la maçonnerie UM 2, qui vient s'appuyer contre l'UM 1.
© Cliché A. Belot

Un puits non comblé a été mis au jour au moment du décapage en limite nord du sondage 1 (**fig. 29, 36, 37 et 38**). La profondeur totale du puits est inconnue. Par mesure de sécurité, l'espace autour du puits a été taluté et le trou a été bouché par des plaques de métal, ce qui n'a pas permis de véritablement documenter cet élément. La lecture de la stratigraphie a été complexifiée par la mise en place du talus, mais le creusement 1028 pourrait correspondre à l'installation de cette structure, qui vient recouper la tranchée de récupération du mur décrite dans la phase 4 (US 1022).

Il semble difficile de dater avec précision la mise en place de ce puits et des murs UM 1 et 2, cependant le niveau d'apparition de ces maçonneries est peu profond, ce qui inciterait à rattacher ces éléments à la fin de l'époque moderne, peut-être éventuellement aux XVIII^e-XIX^e siècles.



Fig. 36. Photographie du puits au moment du décapage.

© Cliché A. Belot



Fig. 37. Photographie du puits dégagé au moment du rebouchage des tranchées.

© Cliché A. Belot



Fig. 38. Photographie du puits dégagé au moment du rebouchage des tranchées.

© Cliché A. Belot

III.1.5. Phase 6 : La récupération du mur UM 1

A l'ouest du mur UM 1, on observe dans la stratigraphie (**fig. 39**) une ancienne fosse (US 1025 et 1042) creusée immédiatement à l'ouest du mur dans un épais remblai (US 1013 et 1032). Ce creusement, présente des comblements successifs (US 1011, 1010, 1009, 1039, 1040, 1041) dont les plus récents (US 1041 et 1009) recouvrent les vestiges du mur UM 1. Ce creusement pourrait être interprété comme une tranchée de récupération du mur UM 1.

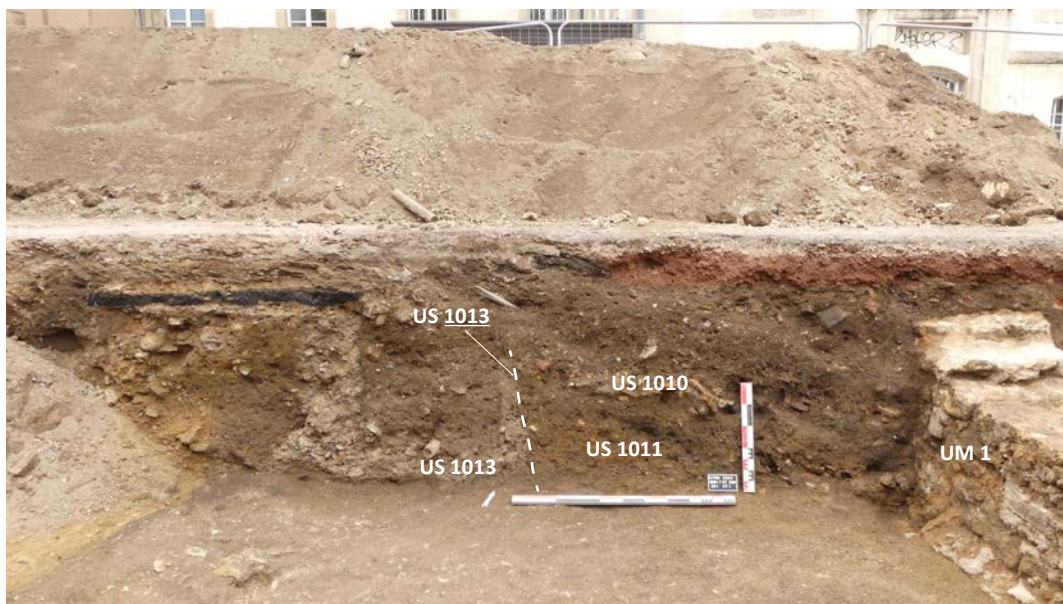


Fig. 39. Photographie annotée de la coupe A-B vue depuis le sud.

© Cliché et DAO : A. Belot

III.1.6. Phase 7 : Les aménagements contemporains (**fig. 40**)

Une tranchée pour l'installation d'un réseau (US 1035, 1036 et 1026) est creusée dans l'épais remblai 1013 (équivalent des US 1032 et 1033).

Près du puits, on observe également des fragments d'un revêtement en béton (US 1018), recouvert par les remblais les plus récents (US 1016 et 1000).



Fig. 40. Photographie annotée de la coupe A-B vue depuis le sud.

© Cliché et DAO : A. Belot

III.2. La tranchée sud (SD 2) (fig. 41 et 42)

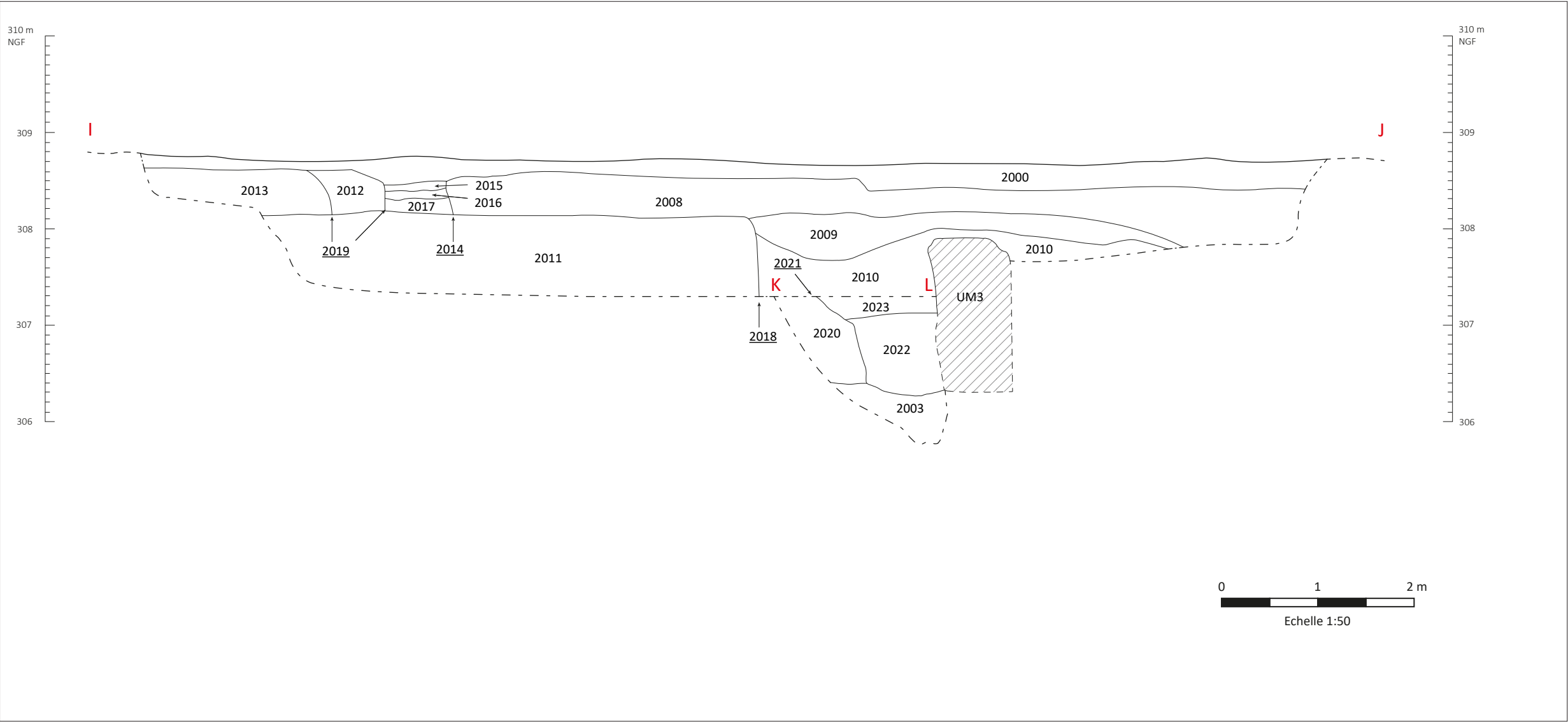
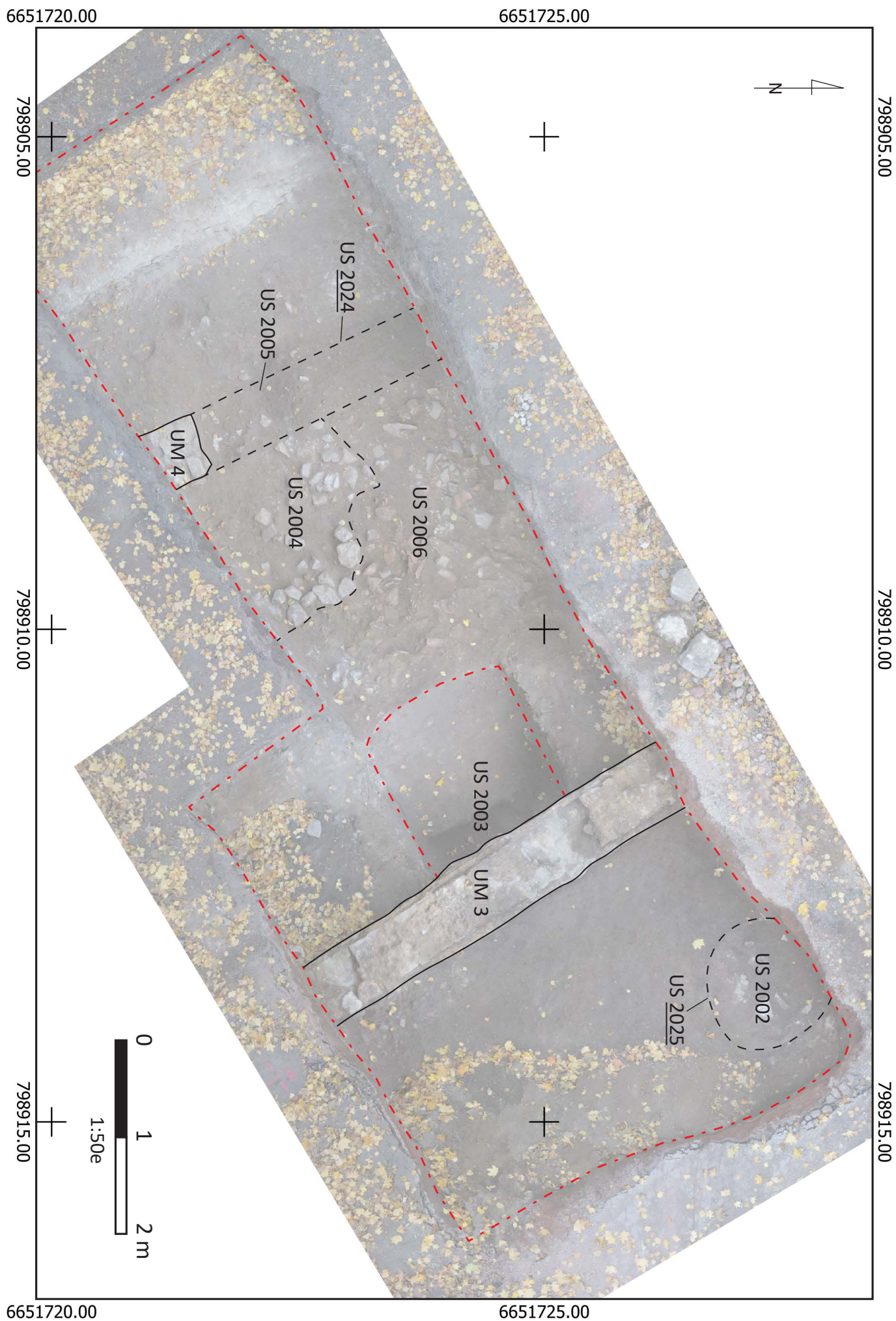


Fig. 41. Relevé des coupes du sondage 2.
© Relevé : A. Belot, DAO : A. Tisserand

Fig. 42 (ci-contre). Orthophotographie zénithale annotée du sondage 2.
© Relevé A. Tisserand et A. Belot



III.2.1. Phase 1 : Une occupation médiévale perceptible dans les niveaux les plus profonds du sondage 2

Les niveaux les plus profonds du sondage 2 (US 2020, 2022 et 2003) comprenaient du mobilier céramique se rattachant au Moyen Age central et au bas Moyen Age qui pourraient attester de l'occupation médiévale de ce secteur. Le niveau (**fig. 42 et 43**) le plus profond (US 2003), a été atteint grâce à un étroit sondage réalisé au fond de la tranchée afin de documenter les fondations de l'UM 3⁸. Ce niveau se caractérise par une matrice limono-sableuse légèrement indurée, avec une présence de nombreux blocs et de restes de faune. Les fragments de vaisselle céramique retrouvés dans cette US se rattachent à la période comprise entre la fin du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle.



Fig. 43. Vue de l'US 2003 (au fond du sondage) depuis l'ouest.

© Cliché A. Belot

Cette US 2003 est recouverte par un épais remblai brun sombre (US 2020 ; **fig. 44**) qui semble avoir été creusé par une fosse (US 2021), elle-même comblée par une US à la matrice limoneuse sombre (US 2022) et par un niveau plus clair et plus sableux (US 2023). Le mobilier céramique provenant de ces trois US a été collecté lors de la réalisation de ce sondage à la pelle mécanique : il n'a donc pas été possible l'associer à l'une de ces couches en particulier. Cependant, le mobilier céramique collecté dans ces niveaux, relativement abondant, semble se rattacher aux XIII^e-XIV^e siècles : ces trois couches pourraient correspondre à un horizon de la fin du Moyen Age, mais il n'est pas possible de dater avec précision le comblement de la fosse 2021 (US 2022 et 2023) ou le remblai dans lequel cette fosse a été creusée (US 2020).



Fig. 44. Photographie annotée de la coupe K-L vue depuis le sud.

© Cliché et DAO : A. Belot

III.2.2. Phase 2 : Une occupation moderne associée à une ancienne maçonnerie

En limite sud-ouest du sondage 2, une ancienne maçonnerie (UM 4) a été mise au jour lors du décapage (**fig. 42 et 45**). Cette maçonnerie semble correspondre à un ancien mur d'une largeur de 60 cm environ. Ce mur pourrait se poursuivre sous la coupe : cette maçonnerie est visible sur une longueur de 55 cm environ dans le sondage 2, mais sa longueur totale est inconnue. Une tranchée semble avoir été creusée au nord de cette UM 4 afin de récupérer les pierres du mur (**fig. 42**). Au nord-est de ce mur, un niveau de blocs hétérogènes (US 2004) et de TCA (US 2006) pourrait correspondre à la démolition de la structure à laquelle appartenait cet ancien mur (**fig. 42**). Le mobilier céramique collecté lors du nettoyage de ce niveau de blocs et de TCA semble se rattacher au XVIII^e siècle, avec des fragments résiduels de céramique des XIII^e-XIV^e siècles.

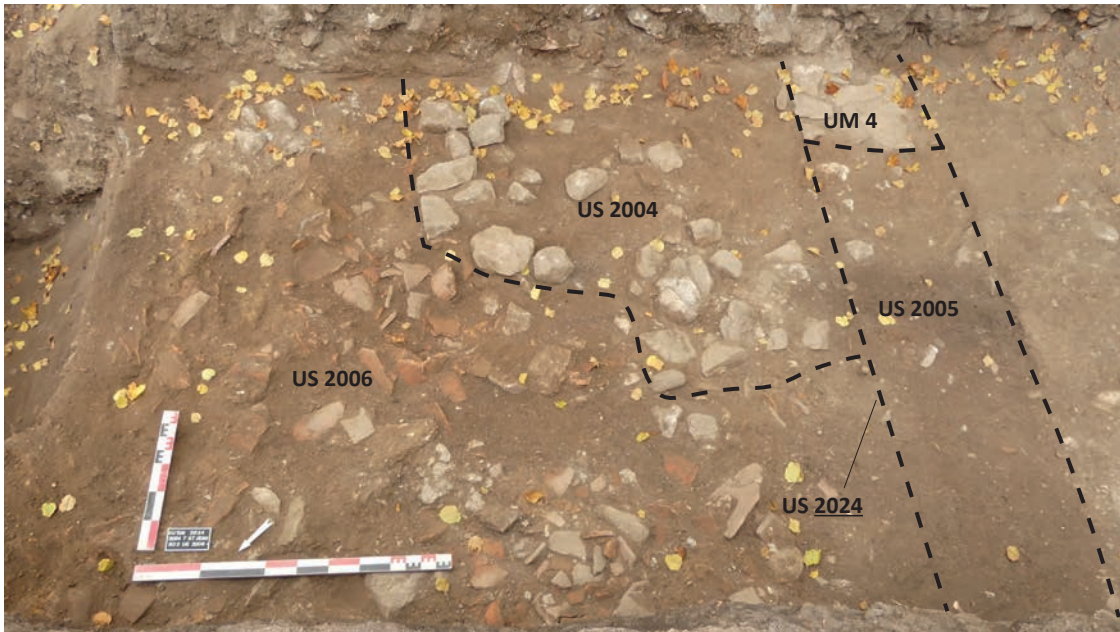


Fig. 45. Photographie annotée de la moitié ouest du sondage 2, vue depuis le nord.
© Cliché et DAO : A. Belot

III.2.3. Phase 3 : La mise en place du mur UM 3

Comme pour le sondage 1, un imposant mur (UM 3, **fig. 46**) a été mis au jour lors du diagnostic dans la moitié nord-est du sondage 2. Cette maçonnerie, parfaitement alignée avec le tracé de l'UM 1, et qui présente une mise en œuvre identique, semble donc être la suite du mur (UM 1) mis au jour dans la tranchée nord (SD 1). Dans le sondage 2, ce mur est visible sur une longueur d'environ 4,2 m et semble se poursuivre au-delà de la tranchée du diagnostic. Il présente une épaisseur d'environ 55 cm en partie haute, et d'environ 75 cm pour le ressaut de fondation.

Les vestiges de ce mur apparaissent à une profondeur de 77 cm sous le sol actuel. La fondation de ce mur se pose sur l'US 2003, qui a été décrite précédemment, à une profondeur d'environ 2,37 m sous le sol actuel (**fig. 47**).

En partie haute, ce mur se compose de petits moellons grossièrement équarris liés par un épais mortier de chaux jaune/orangé (**fig. 48**). Le ressaut de fondation se caractérise par des moellons très hétérogènes disposés de manière irrégulière, sans former de véritable parement. Ces moellons semblent liés par le même mortier de chaux jaune/orangé et sont recouverts par endroits par un mortier gris très dur ressemblant à du béton. Comme pour le sondage 1, ce mur semble avoir été mis en place en tranchée de fondation étroite, et vient recouper les niveaux rattachés à la fin du Moyen Âge (US 2022, 2023 et 2020). Ici aussi, l'identification et la datation précise de ce mur semble complexe.



Fig. 46. Vue du mur UM 3 depuis l'ouest.
© Cliché A. Belot

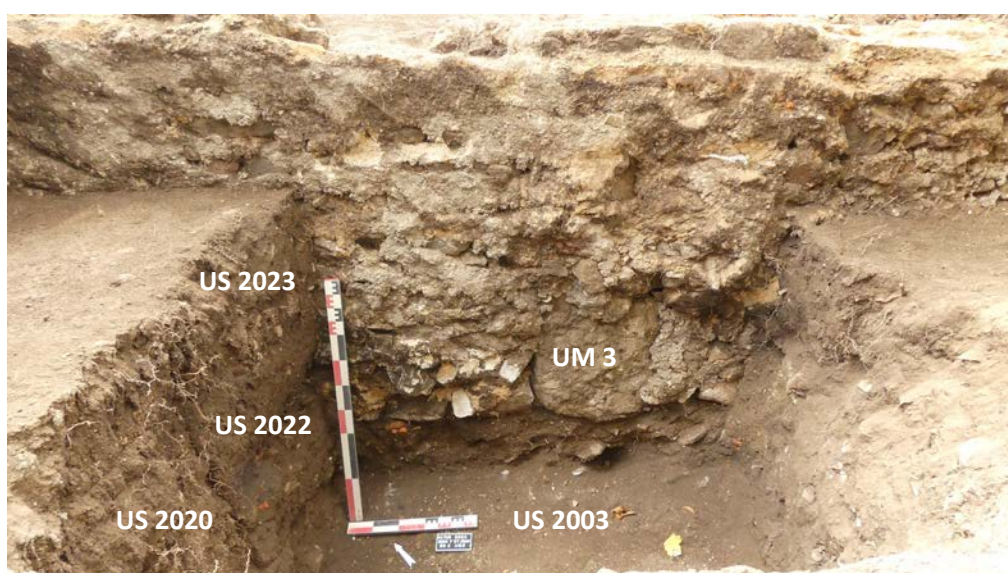


Fig. 47. Photographie annotée des fondations de l'UM 3, vues depuis l'ouest.
© Cliché et DAO : A. Belot



Fig. 48. Vue du mur UM 3 depuis le sud-ouest.
© Cliché A. Belot

III.2.4. Phase 4 : La récupération de l'UM 3

Un épais remblai, qui semble être l'équivalent des US 1013, 1032 et 1033 dans le sondage 1, est coupé par un large creusement (US 2018, **fig. 49**). Ce creusement pourrait correspondre à la tranchée de récupération du mur UM 3, et aurait été comblé ensuite par les US 2010 et 2009, qui recouvrent les vestiges de l'UM 3. Comme pour la phase de mise en place de ce mur, il est ardu d'attribuer une datation absolue à cette récupération.

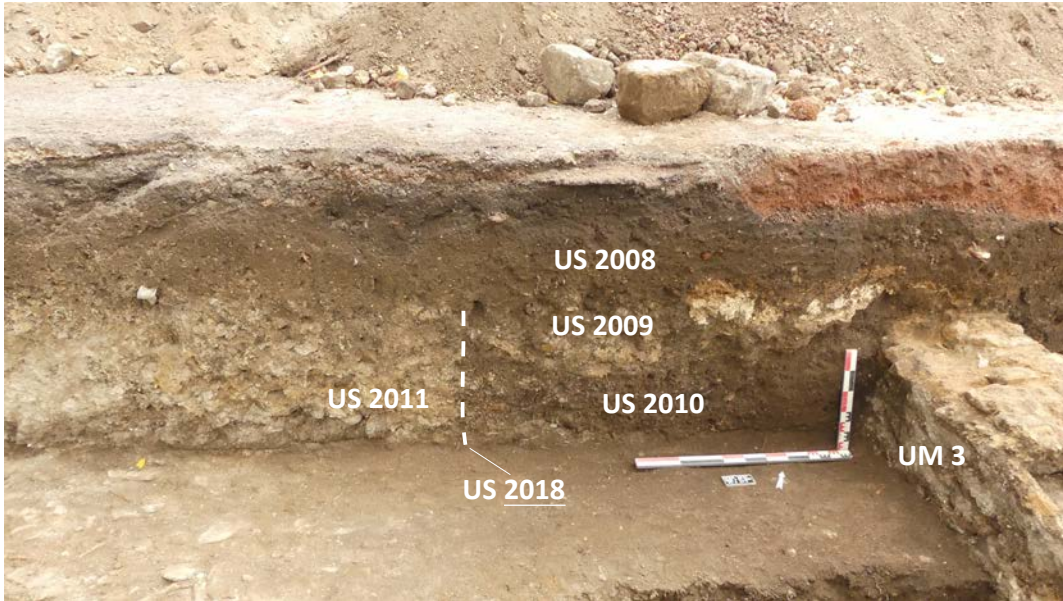


Fig. 49. Photographie annotée de la coupe I-J vue depuis le sud.
© Cliché et DAO : A. Belot

III.2.5. Phase 5 : Les aménagements contemporains

Plusieurs aménagements contemporains sont visibles dans ce sondage, avec notamment le creusement d'une tranchée pour la mise en place d'un réseau (US 2019, **fig. 50**). Les restes d'un ancien revêtement en béton (US 2015) sont visibles immédiatement à l'est de cette tranchée de réseau. À l'est de l'UM 3, le remblai qui recouvre le mur (US 2010) est creusé par une fosse circulaire (US 2025), comblée par une couche d'argile (US 2002) comprenant plusieurs blocs (**fig. 51**).



Fig. 50. Photographie annotée de la coupe I-J vue depuis le sud.
© Cliché et DAO : A. Belot



Fig. 51. Vue de la fosse 2025 et de son comblement (US 2002) depuis le sud.
© Cliché A. Belot

IV. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement proche

IV.1. Phase 1 : L'occupation antique de l'îlot n° V 11 : la présence d'un édifice avec une riche parure ornementale (fig. 52)

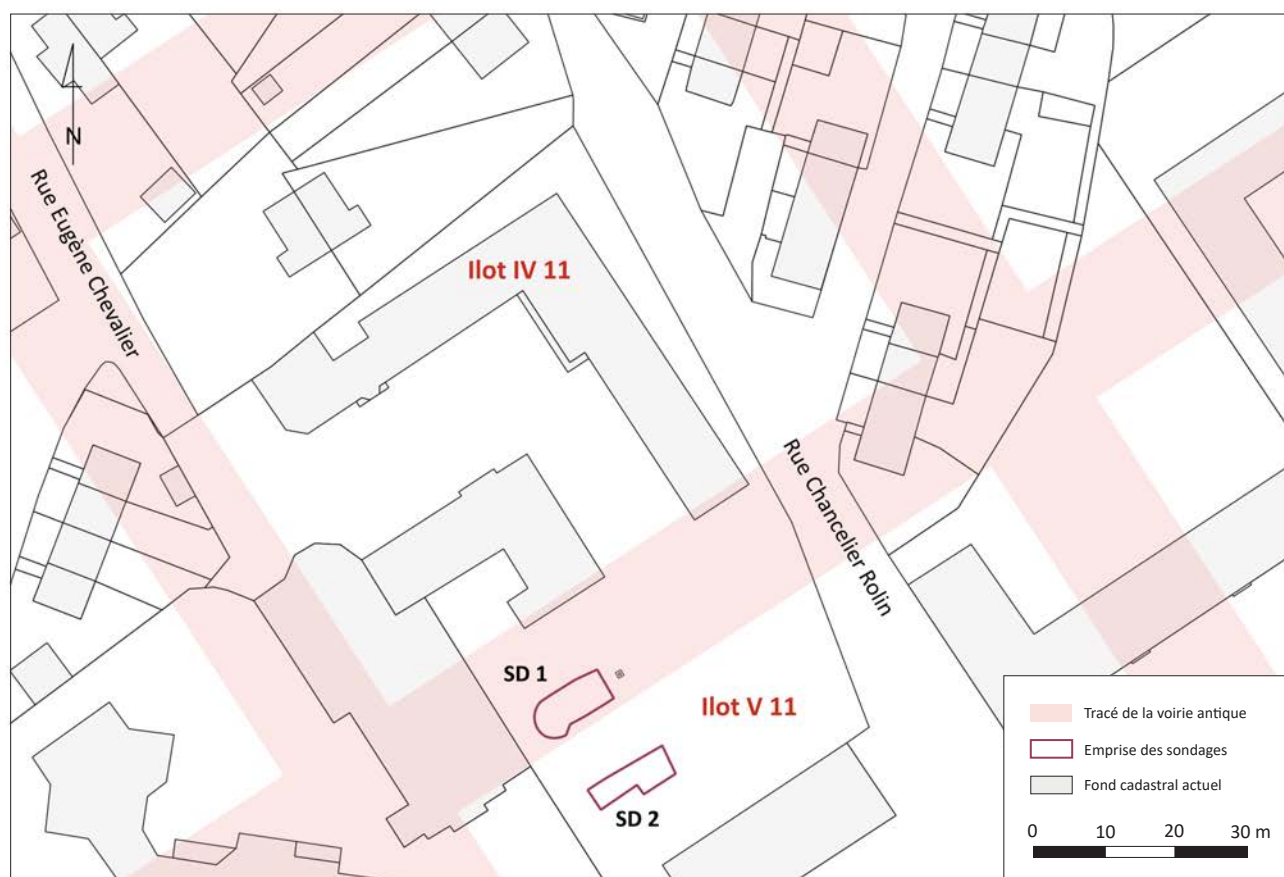


Fig. 52. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à la trame urbaine antique.
© DAO : A. Belot

Ce diagnostic n'a pas permis de mettre au jour des structures antiques en place, cependant on peut percevoir plusieurs traces de l'occupation antique du site. Tout d'abord, l'étude céramologique (cf. annexe 2.3 et 2.4) a mis en lumière un « bruit de fond » de fragments datés de la période augusto-tibérienne, à la fois dans les US les plus profondes du sondage 1 (US 1007, 1005 et 1006), mais également dans le mobilier collecté lors du décapage. Deux imitations de monnaies de la seconde moitié du III^e siècle ont également été retrouvées dans l'US 1005 (voir Annexe 2.5)

La découverte lors du diagnostic d'une base de colonne antique et d'un fragment de colonnette (voir **fig. 22, 23 et 25**) dans des remblais rattachés au début du Moyen Age et à la période moderne, ainsi que l'identification du remploi d'une colonne en Cipolin *mandolato* (si on imagine que la colonne vient du secteur ce qui n'est pas assuré) dans un calvaire du XIX^e permettent d'envisager à l'époque antique la présence d'un édifice à la riche parure architecturale dans les environs du présent diagnostic.

Comme cela a été évoqué dans la partie précédente, l'US 1006 semble correspondre à un niveau de récupération de matériaux, et pourrait être liée au démantèlement d'un édifice antique. En effet, cette US comporte de nombreux blocs hétérogènes qui semblent avoir été triés après la récupération de maçonneries. C'est également dans cette couche que la base de colonne a été mise au jour lors du décapage. Plusieurs éléments de placage décoratif en calcaire, en schiste et en marbre blanc ont d'ailleurs été identifiés par Y. Labaune (voir étude des éléments de placage dans l'annexe 2.2) dans les niveaux les plus profonds du sondage 1 (US 1005, 1003 et 1006), ainsi que dans le mobilier collecté lors du décapage. La présence de ces éléments pourrait constituer un indice supplémentaire du démantèlement d'un édifice antique à proximité.

Le sondage 1 du diagnostic (tranchée nord) se situe à l'emplacement de la rue antique, entre les îlots IV 11 et V 11, alors que le sondage 2 se situe à l'intérieur de l'îlot V 11 (**fig. 49**). Deux mosaïques à décor de cercles tangents auraient été découvertes au XVIII^e siècle dans l'îlot IV 11 et H. de Fontenay indique que « le parc de Saint-Jean-le-Grand renferme les substructions de vastes et somptueux édifices romains, qu'on y a trouvé des mosaïques, des fragments de sculpture, des marbres rares » (Fontenay 1886, p. 2).

La tradition érudite autunoise a longtemps affirmé que l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand avait été fondée sur les ruines d'un temple dédié à Cybèle ou à Bérécynthe, mais sans de réels arguments valides selon H. de Fontenay et M. Kasprzyk (Fontenay 1886, p. 1-2 ; Kasprzyk 2005, vol. 2, p. 99-100). Ce diagnostic semble en tout cas confirmer la présence de monuments richement décorés dans ce secteur de la ville antique.

IV.2. Phase 2 : L'abbaye du haut Moyen Age

Comme cela a été présenté dans la partie 1.2. de ce rapport, l'abbaye Saint-Jean-le-Grand aurait été fondée à la fin du VI^e siècle sous le vocable de Sainte-Marie et aurait été refondée sous le règne de Charlemagne, qui adjoint le nom de Saint-Jean à celui de Sainte-Marie.

Les bâtiments de l'abbaye au haut Moyen Age n'ont pas pu être identifiés lors du diagnostic, et il est probable que ceux-ci aient été situés à l'emplacement de l'agence France Travail actuelle, au nord de notre intervention (**fig. 53, n° 1**), un secteur où l'une des églises médiévales de l'abbaye est documentée par des plans. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les églises médiévales s'intègrent parfaitement dans la trame urbaine antique, dans l'angle sud-est de l'îlot IV 11.

Cependant, une large tranchée a été détectée lors du diagnostic, qui pourrait éventuellement correspondre au fossé de l'abbaye alto-médiévale (**fig. 53, n° 2**). En effet, si la mise en place de ce fossé n'a pas pu être datée précisément⁹, les premiers niveaux de comblements pourraient être postérieurs au VIII^e siècle d'après l'étude du mobilier céramique¹⁰. Le tracé de cette structure, orientée est-ouest, permet d'envisager un fossé barrant le côté sud de l'abbaye, et les différents niveaux de comblements (US 1050, 1007, 1005 et 1006) présentaient un pendage important. Cependant, ce fossé n'a pas été identifié que sur une emprise relativement faible, et l'encaissant n'a pas pu être fouillé, ce qui incite malgré tout à la prudence concernant cette identification comme éventuel fossé de l'abbaye du haut Moyen Age.

9 L'encaissant du fossé ne semble pas avoir été atteint, seuls les comblements ont pu être fouillés lors du diagnostic

10 Des fragments de céramiques antiques et des VI-VII^e siècles ont également été identifiés dans ces comblements, mais pourraient être résiduels



Fig. 53. Localisation des vestiges rattachés au haut Moyen Age par rapport à l'abbaye primitive.

© DAO : A. Belot

IV. 3. Phase 3 : L'abbaye de Saint-Jean-le-Grand au cours du Moyen Age central et du bas Moyen Age (fig. 54)

Si l'emplacement de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand à la fin du Moyen Age nous est connu grâce à des plans du XVIII^e siècle (**voir fig. 5 et 6**), notre connaissance de la chronologie de l'abbaye et de ses caractéristiques précises est particulièrement lacunaire jusqu'au XVII^e siècle (Colas 2024, p. 5). En effet, la majorité des sources conservées aux archives départementales de Saône-et-Loire concerne surtout les XVII^e et XVIII^e siècles.

A l'issue de notre diagnostic, aucune structure en place n'a pu être datée avec certitude du Moyen Age central ou du Moyen Age tardif. L'ancien mur récupéré lors de la mise en place de la tranchée 1027, vient couper les niveaux se rattachant au haut Moyen Age (US 1006 et 1030) et sa tranchée de récupération est recouverte par des niveaux semblant se rapporter à l'époque moderne (US 1020, 1022). Les éléments à notre disposition ne permettent pas d'exclure une datation médiévale pour ce mur, mais celle-ci est particulièrement incertaine. On perçoit cependant des traces de l'occupation médiévale du secteur à travers les fragments de vaisselle collectés lors du décapage, en particulier dans les niveaux les plus profonds du sondage 2 (présence de mobilier céramique des XIII^e-XIV^e siècles) ainsi que dans certains remblais du sondage 1 (mobilier céramique des XIV^e-XVI^e siècle). L'US 2003, sur laquelle vient se poser le mur UM 3 dans le fond du sondage 2, comportait des fragments de céramique se rattachant à la période comprise entre la fin du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle (cf. étude céramologique dans l'annexe 2.4).



Fig. 54. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye médiévale.

© DAO : A. Belot

IV.4. Phase 4 : L'abbaye des XVII^e-XVIII^e siècle (fig. 55)

A l'époque moderne, de nouveaux bâtiments se développent au sud-ouest de l'abbaye médiévale¹¹. En effet, à partir de 1672, on construit un nouveau corps de logis auquel est adjoint un cloître au nord. Dans les années 1730, on termine la construction d'une nouvelle église, immédiatement à l'ouest du corps de logis de 1672. Certains plans semblent montrer une aile symétrique à ce corps de logis à l'ouest de l'église du XVIII^e siècle mais cette construction n'est pas documentée par des archives et certains plans ne figurent pas cette aile ouest potentielle.

Ces nouveaux bâtiments se situent au nord et au nord-ouest des tranchées réalisées durant le diagnostic mais l'ancien bâtiment de l'abbaye qui est concerné par le projet de réhabilitation semble correspondre à cet ancien corps de logis construit en 1672.

Dans la tranchée sud de notre diagnostic (sondage 2), les vestiges d'un ancien mur en partie récupéré (UM 4) ont été mis au jour (**voir fig. 55**), associés à ce qui pourrait être un niveau de démolition (US 2004 et 2006) d'un petit bâtiment (grande quantité de blocs et de TCA). Les vestiges de ce mur et ce potentiel niveau de démolition étaient recouvert par une couche qui comprenait du mobilier céramique du XVIII^e siècle. Ces différents éléments pourraient donc constituer les vestiges d'un édifice qui aurait détruit autour du XVIII^e siècle.

IV.5. Phase 5 : La vente des bâtiments de l'abbaye à la Révolution et les démantèlements (fig. 56)

En 1793, les bâtiments de l'abbaye et l'église paroissiale sont vendus comme bien nationaux à un dénommé Sébastien Deroche qui installe une manufacture d'armes dans le parc¹².

Lors de la revente des bâtiments de l'abbaye en 1824 et 1825, ceux-ci semblent être en cours de démantèlement. Le potentiel bâtiment mis au jour dans le sondage 2 et mentionné dans la partie précédente aurait également pu être détruit dans cette phase de démantèlements des bâtiments de l'abbaye à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

¹¹ Cette évolution a été détaillée dans la partie 1.2., et surtout dans l'étude documentaire réalisée par B. Colas (Colas 2024)

¹² Comme cela a été indiqué dans la partie 1.2., B. Colas propose d'associer la destruction du cloître du XVII^e siècle à la mise en place de cette manufacture dans le parc de l'abbaye



Fig. 55. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye de l'époque moderne.

© DAO : A. Belot



Fig. 56. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye au début du XIX^e siècle.

© DAO : A. Belot

IV.6. Phase 6 : La construction d'une nouvelle église au XIX^e siècle

Au milieu du XIX^e siècle, après le don des restes de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand à l'évêque par Hugues Desplaces de Martigny, l'église actuelle de Saint-Jean-le-Grand est construite à l'emplacement de celle du XVIII^e siècle et est consacrée en 1852. De nombreux défauts dans la construction rendent nécessaires de nouveaux travaux sur l'église en 1869 et en 1873. Au cours du XIX^e siècle, le parc de l'abbaye, qui s'étendait à l'origine jusqu'à l'enceinte du Haut-Empire au nord, est d'abord coupé par l'installation de la voie de chemin de fer en 1868 et sa partie nord est vendue en 1875 pour y installer une caserne¹³.

L'imposant mur (fig. 57 et 58, n° 1 et 2) mis au jour dans les deux sondages (UM 1 dans le sondage 1 et UM 3 dans le sondage 2), semble pouvoir être rattaché au XVIII^e ou au XIX^e siècle d'après la stratigraphie, mais le diagnostic n'a pas permis d'avoir de véritables éléments de datation précis pour ce mur. La présence de traces de ce qui semble être du béton sur les fondations pourrait être un argument en faveur d'une mise en place de ce mur au XIX^e siècle.

Ce mur pose question car il n'apparaît sur aucun des plans conservés de l'abbaye, toutes époques confondues. Malgré tout, son tracé et sa position pourrait faire penser au mur de clôture du parc de l'abbaye. La profondeur des fondations pourrait être due à un rôle de soutènement. Une deuxième maçonnerie (UM 2) vient s'appuyer sur ce mur dans le sondage nord (fig. 57 et 58 , n°3).

Un sondage à l'est de ce mur permettrait de pouvoir étudier les éventuels niveaux d'occupation contemporains de cette maçonnerie et de vérifier le tracé du mur UM 2.



Fig. 57. Localisation des sondages et des vestiges découverts lors du diagnostic par rapport à l'abbaye au milieu du XIX^e siècle.

© DAO : A. Belot

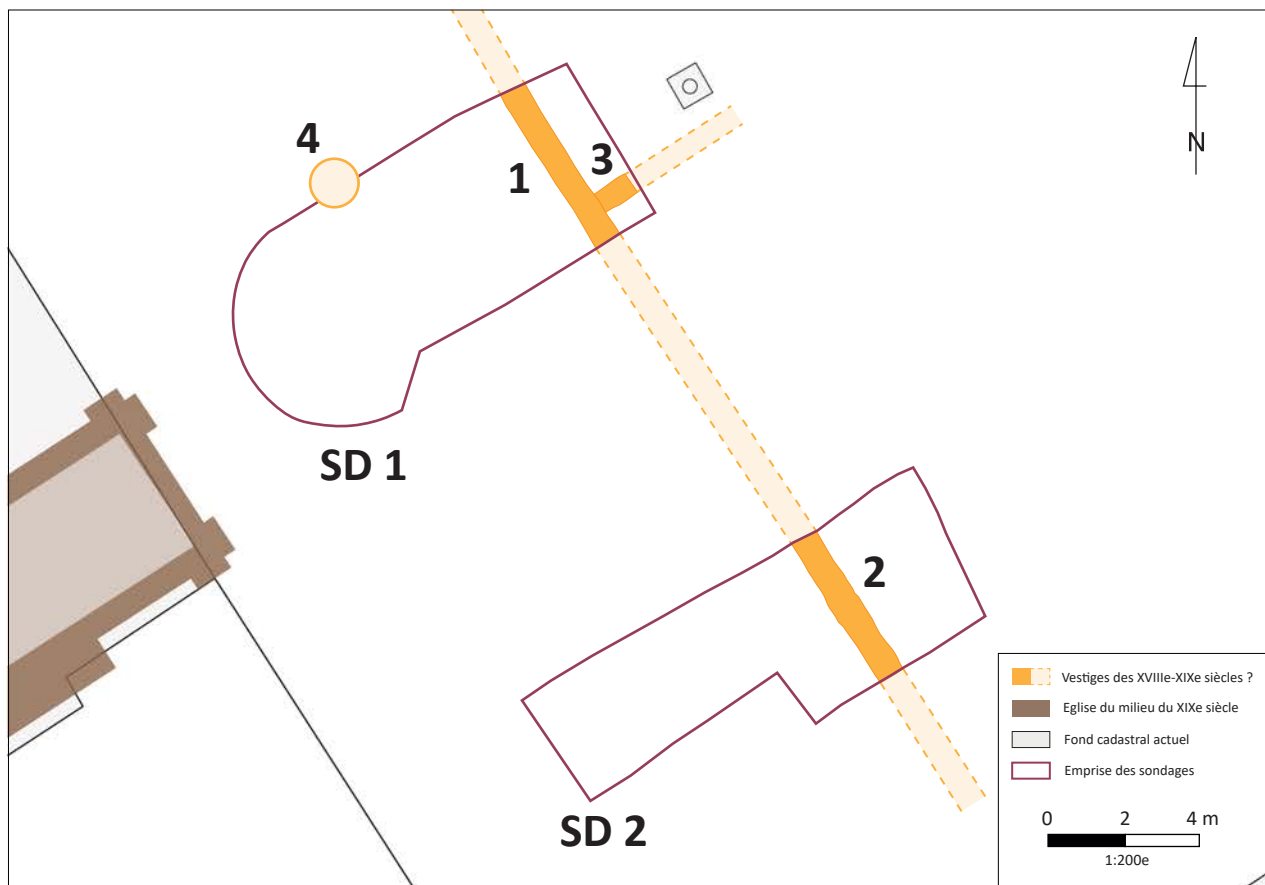


Fig. 58. Plan des vestiges de la fin de l'époque moderne.

© DAO : A. Belot

Si ce mur UM 1 et UM 3 ne semble apparaître sur aucun plan, il est intéressant de noter que le cadastre de 1822 figure une limite de parcelle qui suit en partie le tracé de ce mur et marque un angle vers le nord-est à peu près à l'emplacement de la maçonnerie UM 2 (**fig. 59**). Le léger décalage entre les vestiges mis au jour et le plan géoréférencé (**voir fig. 59**) ne semble pas significatif et pourrait être dû à un manque de précision du plan cadastral.

La destruction de ce long mur est perceptible à travers une large tranchée de récupération visible dans les deux sondages (US 1025 et 1042 pour le sondage 1 et US 2018) dont la mise en place pourrait avoir eu lieu dans le courant du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle (les remblais et les revêtements récents viennent se poser immédiatement sur les comblements de cette tranchée).

A l'ouest de ce mur UM 1 et UM 3, en limite nord du sondage 1, un puits non comblé a été mis au jour lors du diagnostic (**fig. 57 et 58, n° 4**). Pour des raisons de sécurité, les alentours du puits ont été consolidés par un talutage et l'ouverture du puits a été bouchée temporairement par des plaques de métal pendant la durée du diagnostic, avant d'être sécurisé par un coffrage et une dalle en béton lors du rebouchage des tranchées. Pour cette raison, ce puits n'a pas pu être étudié de manière détaillée. Sa chronologie est incertaine, mais sa présence immédiatement sous les remblais de la période contemporaine permet d'envisager une datation de la toute fin de l'époque moderne. Comme pour le mur UM 1 et UM 3, cet élément ne semble apparaître sur aucun des plans de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand.

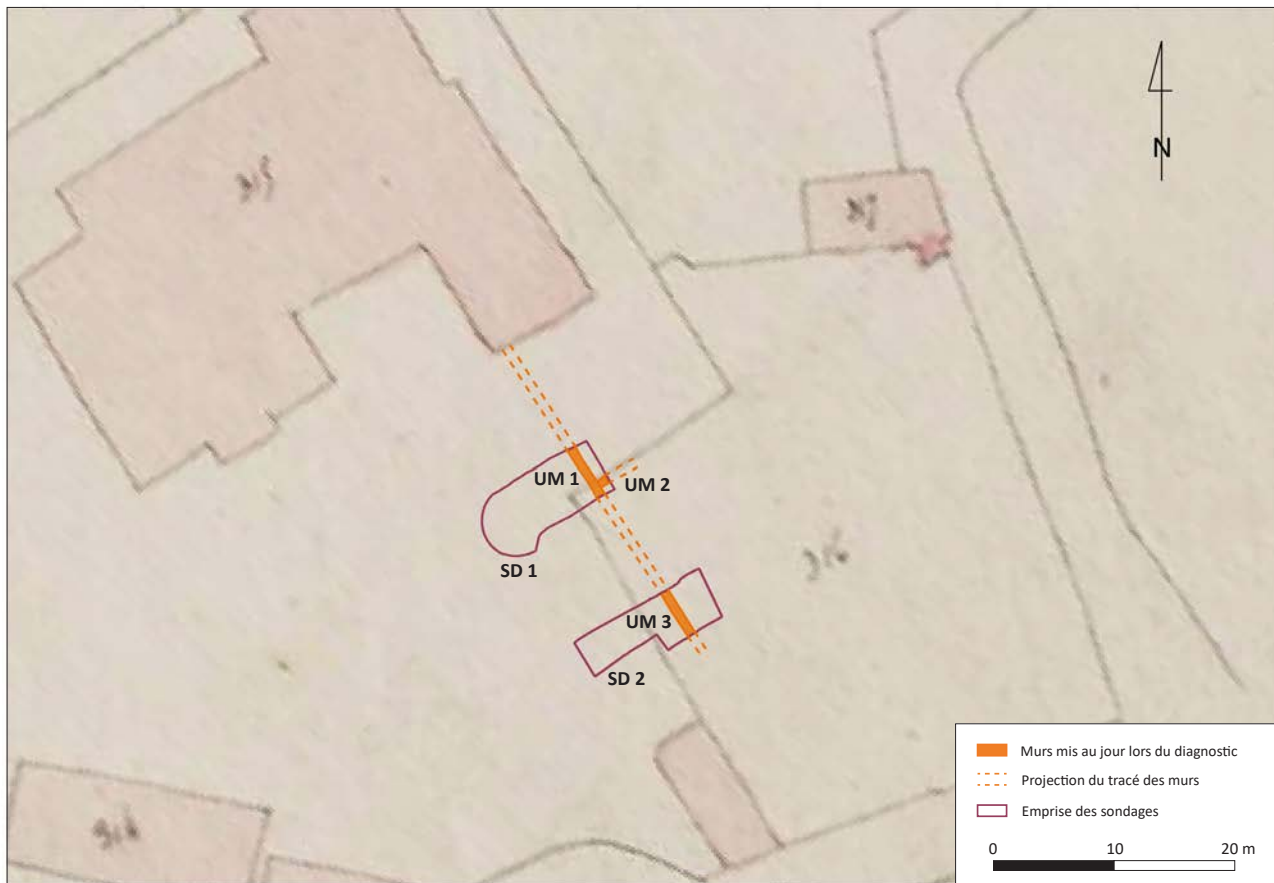


Fig. 59. Localisation des murs UM 1, UM 2 et UM 3 sur le plan cadastral de 1822 géoréférencé.

© DAO : A. Belot ; Source du plan cadastral : Archives départementales de Saône-et-Loire ; 3 P 1616

V. Sensibilité archéologique

Dans la tranchée nord (sondage 1), des maçonneries attribuées à la fin de l'époque moderne (murs UM 1 et UM 2, puits) apparaissent à une profondeur de 35 à 40 cm sous le sol actuel. Dans la tranchée sud (sondage 2), les vestiges du mur UM 3 (qui correspond à la suite de l'UM 1 au sud) apparaissent à une profondeur de 75 cm sous le sol actuel.

Ce diagnostic n'a pas permis de reconnaître des vestiges antiques en place mais l'occupation de ce secteur au Haut-Empire a pu être perçue à travers quelques traces résiduelles.

Pour le sondage 1, la séquence stratigraphique est la suivante :

- vers 308,84 m NGF : niveau actuel de circulation
- entre 308,84 m NGF et 308,48 m NGF : remblais et aménagements contemporains
- entre 308,56 m NGF et 307,71 m NGF environ : comblements de la tranchée de récupération du mur UM 1 (XIX^e siècle – début XX^e siècle ?)
- entre 308,48 m NGF et 306,43 m NGF : mur UM 1 (XVIII^e-XIX^e siècles ?)
en dessous de 308,43 m NGF : puits (XVIII^e-XIX^e siècles ?) à la profondeur inconnue
- entre 308,09 m NGF et 307,12 m NGF environ : tranchée de récupération d'un ancien mur médiéval/moderne ?
- en dessous de 307,58 m NGF : comblements d'un fossé à la profondeur inconnue (les comblements pourraient se rattacher aux VIII^e-IX^e siècles)

Pour le sondage 2, la séquence stratigraphique est la suivante :

- vers 308,66 m NGF : niveau actuel de circulation
entre 308,66 m NGF et 308,10 m NGF : remblais et aménagements contemporains
308,10 m NGF et 307,28 m NGF : comblements de la tranchée de récupération du mur UM 3 (XIX^e siècle – début XX^e siècle ?)
- Entre 307,92 m NGF et 306,34 m NGF : mur UM 3 (XVIII^e-XIX^e siècles ?)
- Entre 308,07 m NGF et 307,45 m NGF : remblai conservé dans la partie ouest du sondage (postérieur au XVIII^e siècle et antérieur aux aménagements contemporains)
- En dessous de 307,33 m NGF : structure de l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles ?) à la profondeur totale inconnue (dans la partie ouest du sondage)
- Entre 307,28 m NGF et 306,25 m NGF : niveaux des XIII^e et XIV^e siècles
- En dessous de 306,25 m NGF : niveaux du Moyen Age central à la profondeur inconnue (fin XI^e – début XIII^e siècle)

Conclusion

Ce diagnostic, réalisé en amont de travaux de réfection sur le terrain situé immédiatement au sud-est de l'église Saint-Jean-le-Grand actuelle, a permis de documenter quelques structures qui semblent se rattacher à l'ancienne abbaye.

Les traces d'un large fossé ont été détectées au fond du sondage nord (sondage 1), et qui pourrait être contemporain des premiers états de l'abbaye du haut Moyen-Age, fondée une première fois par l'évêque Syagrius à la fin du VI^e siècle sous le vocable de Sainte-Marie et qui aurait été refondée par Charlemagne qui lui adjoint le nom de Saint-Jean.

Les vestiges d'un mur relativement imposant et orienté nord-ouest/sud-est (UM 1 et UM 3) ont été détectés dans les deux sondages. Ce mur n'est représenté sur aucun des plans de l'abbaye (à l'exception peut-être du cadastre de 1822, voir partie 4.6) et son identification pose question. Il pourrait éventuellement s'agir du mur de clôture des jardins de l'abbaye et la profondeur de ses fondations pourrait éventuellement indiquer un rôle de soutènement. Du point de vue de sa chronologie, ce mur semble plutôt se rattacher à la fin de l'époque moderne (XVIII^e-XIX^e siècles).

L'occupation antique de ce secteur a pu être perçue lors du diagnostic à travers plusieurs traces résiduelles, et il semble qu'un édifice antique ait été démonté dans les environs, peut-être à partir du haut Moyen-Age. En effet, une base de colonne antique et plusieurs éléments de placages ont été mis au jour dans des niveaux de récupération du haut Moyen-Age rattachés aux VIII^e-IX^e siècles. Un remploi d'une colonne antique pour un calvaire du XIX^e siècle, situé en bordure est du sondage 1, a pu être identifié. Ces différents éléments laissent présager la présence à l'époque antique d'un édifice à la riche parure architecturale dans les environs du diagnostic, ce qui était déjà envisagé avec la découverte de plusieurs éléments monumentaux dans ce secteur depuis le XVIII^e siècle (voir annexe 2.1).

Le noyau de l'abbaye médiévale de Saint-Jean-le-Grand semble se trouver plus au nord, en partie sous l'agence France Travail actuelle. Les bâtiments principaux de l'abbaye semblent avoir été déplacés au nord et au nord-ouest de l'emprise de notre intervention à partir du XVII^e siècle.

Du fait de la proximité avec l'abbaye Saint-Jean-le-Grand, la présence de sépultures dans l'emprise du diagnostic pouvait être envisagée. Cependant, aucune structure funéraire n'a été détectée lors du diagnostic. En effet, il semble que le cimetière rattaché à Saint-Jean-le-Grand se situait plus au nord : celui-ci est mentionné dans plusieurs sources de l'époque moderne et les plans du XVIII^e siècle indiquent la présence d'un « champ du repos » au nord de l'abbaye. Ce cimetière semble avoir compté une chapelle dédiée à Saint-Martin (Colas 2024, p. 7-9).

Afin de mieux comprendre la composition de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand au Moyen Age, il pourrait être intéressant à terme de réaliser des prospections géophysiques au nord de l'emprise du présent diagnostic, où les églises primitives semblent avoir été situées.

BIBLIOGRAPHIE

Alix 2015 : Alix S. (dir.), *Autun, 2 chemin de la Caserne, Caserne Changarnier : tranche 1*, rapport de diagnostic archéologique, octobre 2015

Alix 2017 : Alix S. (dir.), *Autun, 2 chemin de la Caserne, Caserne Changarnier : tranche 2*, rapport de diagnostic archéologique, juillet 2017

Balcon-Berry 2017 : Balcon-Berry S., *Mutations d'un paysage monumental urbain (IVe – XVIe siècles) : le cas de la ville haute d'Autun, siège du pouvoir religieux*, Thèse en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris IV Sorbonne, 2017

Balcon-Berry et Berry 2014 : Balcon-Berry S., Berry W., Les fortifications médiévales d'Autun, dans Sapin S. et Pinon P. (dir.), *Les fortifications urbaines en Bourgogne*, Actes du colloque tenu à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) les 10 et 11 juin 2011, Société des Sciences de Semur-en-Auxois, Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre, 2014, p. 159-189

Balcon-Berry et al. 2021 : Balcon-Berry S., Berry W., Sapin C., *Le groupe épiscopal et canonial d'Autun, 20 ans de recherches archéologiques*, Collection DANA_6, Ausonius Editions, Pessac, 2021

Colas 2024 : Colas B., *Etude historique et documentaire de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand à Autun (71)*, rapport d'étude documentaire, 2024

Fontenay 1886 : Fontenay H. de, *Epigraphie autunoise, inscriptions du Moyen Age et des Temps Modernes pour servir à l'histoire d'Autun*, tome deuxième, Autun, Dejussieu père et fils, 1886

Gallia Christiana 1728 : Sainte-Marthe Denis de, *Gallia christiana qua series omnium archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae, vicinarumque ditionum, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora*, tome 4, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1728

Kasprzyk 2005 : Kasprzyk M., *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.) : contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de doctorat en archéologie, Université de Bourgogne, 2005

Kasprzyk et Labaune, à paraître : Kasprzyk M., Labaune Y., avec la collaboration de Alix S. et Tisserand A., *Autun/Augustodunum (Saône-et-Loire) durant l'Antiquité tardive : naissance d'une ville multipolaire*, in : Elizagoyen V., Kasprzyk M. (dir.), *Les villes de l'Antiquité tardive en Gaule et dans les régions mitoyennes : des sites multipolaires ?*, Actes du colloque de Bordeaux, 7-9 décembre 2023, Gallia, à paraître

Labaune 2000 : Labaune Y., *Autun intra-muros, Square Saint-Jean, Surveillance archéologique, réfection de la cour*, rapport de surveillance archéologique, 2000

Mouillebouché 2011 : Mouillebouché H., Un autre mythe historiographique : le sac d'Autun par les Sarrasins, *Annales de Bourgogne*, t. 82, 2011, p. 5-36

Rebourg 1998 : Rebourg A., L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, n°55, 1998, p. 141-236

Vergnolle 1977 : Vergnolle E., L'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand à Autun, *Bulletin Monumental*, tome 135, n° 2, 1977, p. 85-107

Verpeaux 1997 : Verpeaux N., *La vie des religieuses dans l'abbaye Sainte-Marie-Saint-Andoche d'Autun (fin VI^e – mi XVII^e siècle)*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1997

Verpeaux 2009 : Verpeaux N., *Saint-Andoche et Saint-Jean-le-Grand : des religieuses à Autun au Moyen Age*, thèse de doctorat en histoire médiévale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009

Verpeaux 2013 : Verpeaux N., Les gens d'Eglise, coseigneurs d'Autun ?, in : Barralis C., Wagner A. (dir.), *Gens d'Eglise dans la ville dans les « pays d'Entre-deux » (XII^e-XV^e siècles)*, CRULH (Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, Université de Lorraine), 26 p., 2013

Table des illustrations

Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique.	11
Fig. 2. Localisation du diagnostic sur le plan synthétique des vestiges antiques (I ^{er} -III ^e siècle) découverts à Autun.	12
Fig. 3. Localisation de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand sur le Plant & Pourtraict de la ville d'Authun (plan publié en 1581 par Pierre de Saint-Julien de Balleure).	13
Fig. 4. Proposition de restitution de l'état médiéval de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand.....	15
Fig. 5. Plan de l'église paroissiale Saint-Jean, réalisé par Joseph Bellevaut en 1795.	15
Fig. 6. Plan de l'église Saint-Jean publié par H. de Fontenay.	16
Fig. 7. Détail de la vue d'Autun réalisée par P. Tranchant en 1606 (le clocher de Saint-Jean-le-Grand est désigné par le n° 16).	16
Fig. 8. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état de la fin du XVII ^e siècle.....	17
Fig. 9. Vue de l'ancien logis de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand depuis le sud-est.	17
Fig. 10. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état du XVIII ^e siècle.	18
Fig. 11. Relevé en plan et en coupe du dôme de l'église construite au début du XVIII ^e siècle.....	18
Fig. 12. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état de 1822.	19
Fig. 13. Proposition de restitution de l'abbaye dans son état du milieu du XIX ^e siècle.	20
Fig. 14. Plan de Saint-Jean-le-Grand daté de 1857.....	20
Fig. 15. Vue du terrain concerné par le diagnostic archéologique depuis le sud-est.	21
Fig. 16. Localisation de l'emprise de la prescription de diagnostic sur fond cadastral.....	22
Fig. 17. Vue depuis le nord des tranchées réalisées lors du diagnostic archéologique.	23
Fig. 18. Vue du sondage 1 depuis le sud.	23
Fig. 19. Plan des sondages et localisation des coupes.....	24
Fig. 20. Vue du sondage 2 depuis le nord-est.	25
Fig. 21. Relevé des coupes du sondage 1.....	27
Fig. 22. Vue de la base de colonne où moment de sa découverte lors du décapage.....	26
Fig. 23. Vue de la base de colonne après nettoyage.	26
Fig. 24. Photographie annotée de la coupe C-D vue depuis le sud.....	29
Fig. 25. Vue du fragment de colonne lors du décapage.	29
Fig. 26. Colonne antique réemployée dans un calvaire du XIX ^e siècle.	30
Fig. 27. Vue de l'US 1050 depuis l'ouest, au fond du sondage 1.	30
Fig. 28. Vue de l'US 1007 depuis l'ouest.	30
Fig. 29. Orthophotographie zénithale annotée du sondage 1.	31
Fig. 30. Vue de l'US 1005 depuis l'ouest.	32

Fig. 31. Photographie annotée de la coupe C-D vue depuis le sud.	33
Fig. 32. Vue du mur UM 1 depuis le sud-ouest.	33
Fig. 33. Vue du mur UM 1 depuis l'ouest. © Cliché A. Belot.....	34
Fig. 34. Photographie annotée de la fondation de l'UM 1, visible dans le fond du sondage 1.	34
Fig. 35. Vue de la maçonnerie UM 2, qui vient s'appuyer contre l'UM 1.	34
Fig. 36. Photographie du puits au moment du décapage.....	35
Fig. 37. Photographie du puits dégagé au moment du rebouchage des tranchées.	35
Fig. 38. Photographie du puits dégagé au moment du rebouchage des tranchées.	35
Fig. 39. Photographie annotée de la coupe A-B vue depuis le sud.....	36
Fig. 40. Photographie annotée de la coupe A-B vue depuis le sud.....	36
Fig. 41. Relevé des coupes du sondage 2.	37
Fig. 42 (ci-contre). Orthophotographie zénithale annotée du sondage 2.	38
Fig. 43. Vue de l'US 2003 (au fond du sondage) depuis l'ouest.....	40
Fig. 44. Photographie annotée de la coupe K-L vue depuis le sud.	40
Fig. 45. Photographie annotée de la moitié ouest du sondage 2, vue depuis le nord.....	41
Fig. 46. Vue du mur UM 3 depuis l'ouest.	42
Fig. 47. Photographie annotée des fondations de l'UM 3, vues depuis l'ouest.	42
Fig. 48. Vue du mur UM 3 depuis le sud-ouest.	42
Fig. 49. Photographie annotée de la coupe I-J vue depuis le sud.....	43
Fig. 50. Photographie annotée de la coupe I-J vue depuis le sud.....	43
Fig. 51. Vue de la fosse 2025 et de son comblement (US 2002) depuis le sud.....	44
Fig. 52. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à la trame urbaine antique.....	44
Fig. 53. Localisation des vestiges rattachés au haut Moyen Age par rapport à l'abbaye primitive.	46
Fig. 54. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye médiévale.....	47
Fig. 55. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye de l'époque moderne.....	48
Fig. 56. Localisation des sondages du diagnostic par rapport à l'abbaye au début du XIX ^e siècle.....	48
Fig. 57. Localisation des sondages et des vestiges découverts lors du diagnostic par rapport à l'abbaye au milieu du XIX ^e siècle.....	49
Fig. 58. Plan des vestiges de la fin de l'époque moderne.	50
Fig. 59. Localisation des murs UM 1, UM 2 et UM 3 sur le plan cadastral de 1822 géoréférencé.....	51

Annexes

Annexe 1. Inventaire des structures

Inventaire des UM

NUMERO	DESCRIPTION	L. (m)	ép. (m)	h. (m)
UM 1	Mur orienté nord-ouest/sud-est mis au jour dans le sondage 1	4,68 m de longueur visible	0,7 m d'épaisseur max. ; 0,5 m d'épaisseur min.	environ 1,8 m de hauteur conservée
UM 2	Maçonnerie orientée sud-ouest/nord-est venant s'appuyer contre l'UM 1 dans le sondage 1	0,75 m de longueur visible	0,61 m	hauteur inconnue
UM 3	Mur orienté nord-ouest/sud-est mis au jour dans le sondage 2 (semble être la suite de l'UM 1)	4,24 m de longueur visible	0,75 m d'épaisseur max. ; 0,55 m d'épaisseur min.	environ 1,55 m de hauteur conservée
UM 4	Maçonnerie mise au jour en limite sud du sondage 2	0,52 m de longueur visible	0,62 m d'épaisseur	hauteur inconnue

Inventaire des US

US	N° de sondage	Relations stratigraphiques	Dimensions	Description	Interprétation	Datation
1000	1		25 cm d'épaisseur en moyenne	niveaux de surface : bitume posé sur sable rouge/gris		XXe-XXIe siècles
1001	1	sous 1000	50 cm d'épaisseur en moyenne	US enregistrée lors du décapage, équivalent de 1009 et 1041		XXe siècle
1002	1	sous 1001	40 cm d'épaisseur en moyenne	US enregistrée lors du décapage, équivalent de 1011		XIXe-XXe siècles ?
1003	1	équivalence de 1006 ; sous 1029 ; creusée par 1024	100 cm d'épaisseur en moyenne	US enregistrée lors du décapage, renommée en US 1006		VIIIe-IXe siècles ?
1004	1			US annulée		
1005	1	sous 1006	100 cm d'épaisseur en moyenne	niveau noir très homogène avec un pendage très important ; présence de TCA et de faune		VIIIe-IXe siècles ?
1006	1	coupée par UM 1	100 cm d'épaisseur en moyenne	niveau limoneux/sableux; coupée par l'installation de l'UM 1 en tranchée étroite	niveau de récupération de blocs ?	VIIIe-IXe siècles ?
1007	1	sous 1005	quelques centimètres d'épaisseur	niveau beige argileux qui présente un important pendage		VIIIe-IXe siècles ?

US	N° de sondage	Relations stratigraphiques	Dimensions	Description	Interprétation	Datation
1008	1	comblement de 1048 ; sous 1000	23 cm d'épaisseur maximale	comblement d'une tranchée de réseau (1048)		XXe-XXIe siècles
1009	1	sous 1000	50 cm d'épaisseur en moyenne	épais niveau de remblais hétérogènes qui vient se poser sur le mur UM 1		XXe siècle ?
1010	1	sous 1009	13 cm d'épaisseur en moyenne	niveau avec de nombreuses tuiles et nodules de mortier	niveau de démolition ?	XIXe-XXe siècles ?
1011	1	sous 1010	37 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 1025, composé d'un remblai argileux brun qui présente un pendage, semble venir se poser contre l'UM 1		XIXe-XXe siècles ?
1012	1	comblement de 1026 ; sous 1009	54 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 1026		XXe siècle
1013	1	creusé par 1024, 1025 et 1026 ; sous 1019 et 1009	76 cm d'épaisseur en moyenne	niveau d'épais remblais avec une forte présence de grès détritique		époque moderne ?
1014	1	sous 1000	épaisseur inconnue	épais niveau de remblai		XXe-XXIe siècles
1015	1	sous 1014 et 1000	18 cm d'épaisseur en moyenne	comblement posé sur 1017		
1016	1	sous 1000	17 cm d'épaisseur en moyenne	niveau jaune posé sur 1018		XXe-XXIe siècles
1017	1	sous 1015 et 1013	20 cm d'épaisseur en moyenne	comblement posé sur 1020		
1018	1	sous 1016	10 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de bitume posé sur 1019		XXe-XXIe siècles
1019	1	sous 1018	9 cm d'épaisseur en moyenne	possible niveau de circulation moderne ; composé d'une matrice beige avec forte présence de mobilier céramique ; posé sur 1020, 1021 et 1013		XXe-XXIe siècles
1020	1	comblement de 1028 ; sous 1017 et 1019	50 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 1028, composé de blocs hétérogènes dans une matrice brun clair		

2024.7- 1 RUE CHANCELIER ROLIN, PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-JEAN-LE-GRAND

US	N° de sondage	Relations stratigraphiques	Dimensions	Description	Interprétation	Datation
1021	1	sous 1019 ; coupé par 1028	32 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de remblai brun posé sur 1023 et 1022		
1022	1	comblement de 1027 ; sous 1020 et 1021 ; coupé par 1028	épaisseur inconnue	comblement de 1027 ; matrice sableuse jaune/ orange avec présence de petits blocs qui semblent être des déchets de la récupération d'un ancien mur		Moyen Age ou époque moderne ?
1023	1	comblement de 1024 ; sous 1021	88 cm d'épaisseur et 30 cm de large en moyenne	comblement de de 1024 ; matrice brune limoneuse		Moyen Age ou époque moderne ?
1024	1	coupe 1013 ; comblée par 1023		tranchée de fondation de l'ancien mur récupéré par 1027 ?	tranchée de fondation ?	Moyen Age ou époque moderne ?
1025	1	coupe 1013 ; comblé par 1011 et 1010		creusement dans 1013, peut-être lié à la récupération du mur UM 1	tranchée de récupération du mur UM 1 ?	XIXe-XXe siècles ?
1026	1	coupe 1013 ; comblée par 1012	68 cm de large et 54 cm de profondeur en moyenne	tranchée d'installation de réseau creusée dans 1013 et comblée par 1012	tranchée d'installation de réseau	XXe siècle
1027	1	coupe 1023		tranchée de récupération d'un ancien mur	tranchée de récupération	Moyen Age ou époque moderne ?
1028	1	coupe 1021 et 1022 ; comblé par 1020		creusement qui semble lié à l'installation du puits, comblé par 1020	tranchée de fondation ?	XVIIIe-XIXe siècles
1029	1	comblement de 1049 ; équivalent de 1041 et 1009 ?	33 cm d'épaisseur, 140 cm de largeur en moyenne	niveau sombre très pur ; comblement du creusement 1049		
1030	1	sous 1006	30 cm d'épaisseur en moyenne	amas de blocs et de cailloux hétérogènes, qui semble fonctionner avec 1006 : pourrait constituer le fond d'un niveau de récupération de matériaux avec les sédiments les plus lourds		VIIIe-IXe siècles ?
1031	1			perturbation liée à l'installation du puits ?		

1032	1	équivalent de 1033, 1013 et 1046 ; coupé par 1035 et 1042 ; sous 1037	67 cm d'épaisseur en moyenne	remblai épais contenant de nombreux fragments de grès ; équivalent de 1033, 1013 et 1046		époque moderne ?
1033	1		53 cm d'épaisseur en moyenne			époque moderne ?
1034	1	comblement de 1035 et 1036	64 cm de profondeur et 67 cm de largeur en moyenne	comblement de la tranchée 1035-1036 pour l'installation d'un réseau		XXe siècle
1035	1	équivalent de 1036 ; creusée dans 1032	100 cm de profondeur environ	creusement d'une tranchée pour l'installation d'un réseau	tranchée d'installation de réseau	XXe siècle
1036	1	équivalent de 1035 ; creusée dans 1033	100 cm de profondeur environ	creusement d'une tranchée pour l'installation d'un réseau	tranchée d'installation de réseau	XXe siècle
1037	1	sous 1038 ; coupé par 1042	47 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de remblai posé sur 1032, 1033 et 1034		époque moderne ?
1038	1	sous 1000 ; coupé par 1042	10 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de remblai posé sur 1037		époque moderne ?
1039	1	comblement de 1042	épaisseur inconnue	comblement de 1042		XIXe-XXe siècles ?
1040	1	comblement de 1042 ; équivalent de 1010	31 cm d'épaisseur en moyenne	niveau lié à la récupération de l'UM1		XIXe-XXe siècles ?
1041	1	comblement de 1042 ; équivalent de 1009 ? ; sous 1000	56 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 1042, équivalent de 1009 ? ; matrice noire assez pure		XIXe-XXe siècles ?
1042	1	creusée dans 1032 ; comblée par 1039 et 1040 ?		creusement dans 1032, possible tranchée de récupération d'une partie de l'UM1		XIXe-XXe siècles ?
1043	1	sous 1005	épaisseur inconnue	niveau sous 1005, avec un pendage important ; équivalent de 1007 ?		VIIIe-IXe siècles ?
1044	1	comblement de 1047	25 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 1047		
1045	1	sous 1046 et 1044	10 cm d'épaisseur en moyenne	fine couche de sable jaune sous 1046 et 1044 et sur 1005		
1046	1	coupé par 1047	30 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de remblai posé sur 1005 et 1045 ; coupé par 1047		

2024.7- 1 RUE CHANCELIER ROLIN, PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-JEAN-LE-GRAND

1047	1	creusée dans 1046 ; comblée par 1044		creusement dans 1046		
1048	1	creusée dans 1009 ; comblée par 1008		tranchée d'installation de réseau creusée dans 1009	tranchée d'installation de réseau	XXe-XXIe siècles
1049	1	creusée dans 1006 ; comblée par 1029		creusement dans 1006 ; comblé par 1029		
1050	1	sous 1007	épaisseur inconnue	matrice argileuse sombre ; présence de TCA ; pendage important		haut Moyen Age ?
2000	2		26 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de surface : bitume sur sable rouge et graviers gris		XXe-XXIe siècles
2001	2	sous 2000		remblai de couleur beige ; présence de TCA ; pierres		XXe-XXIe siècles
2002	2	sous 2008	profondeur inconnue	niveau circulaire argileux contenant des gros blocs		
2003	2	sous 2020 et 2022 ; sous UM 3	profondeur inconnue	niveau de limons sableux légèrement induré avec présence de blocs et de faune ; le mur UM 3 se pose sur ce niveau		fin XIe - début XIIIe siècle
2004	2	sous 2007	profondeur inconnue	Niveau de blocs (niveau de démolition d'une ancienne structure ?)		XVIIe-XVIIIe siècles ?
2005	2	sous 2007	profondeur inconnue	Comblement de la tranchée de récupération de l'UM 4		XVIIe-XVIIIe siècles ?
2006	2	sous 2007	profondeur inconnue	Niveau de TCA		XVIIe-XVIIIe siècles ?
2007	2	sous 2011	quelques centimètres d'épaisseur	Niveau qui recouvrait 2004, 2005 et 2006		XVIIIe siècle
2008	2	sous 2000	39 cm d'épaisseur en moyenne	épais remblai de couleur sombre		XXe-XXIe siècles
2009	2	sous 2008	41 cm d'épaisseur en moyenne	niveau hétérogène contenant des poches d'argiles recouvrant 2010		XIXe-XXe siècles ?
2010	2	comblement de 2018 ; sous 2009	58 cm d'épaisseur en moyenne	comblement de 2018 : matrice noire très pure ; ce niveau semble venir se poser contre et sur le mur		XIXe-XXe siècles ?

2011	2	coupé par 2018 ; équivalent de 1032 et 1033 ?	80 cm d'épaisseur en moyenne	épais niveau de remblai contenant des fragments de grès ; équivalent de 1032 et 1033 ?		époque moderne ?
2012	2	comblement de 2019 ; sous 2000	45 cm de profondeur et 60 cm de largeur en moyenne	comblement de 2019 ; matrice de limon gris/noir		XXe-XXIe siècles
2013	2	sous 2000 ; creusé par 2019	48 cm d'épaisseur en moyenne	remblai brun limoneux coupé par 2019		XXe-XXIe siècles
2014	2	creusé dans 2008		creusement dans 2008		XXe-XXIe siècles
2015	2	sous 2000	9 cm d'épaisseur en moyenne	béton posé sur 2016 ; restes d'un aménagement récent ?		XXe-XXIe siècles
2016	2	sous 2015	9 cm d'épaisseur en moyenne	fin niveau de sable et graviers sous 2015		XXe-XXIe siècles
2017	2	sous 2016	15 cm d'épaisseur en moyenne	niveau gris sous 2016		XXe-XXIe siècles
2018	2	creusée dans 2011		creusement dans 2011	tranchée de récupération de l'UM 3 ?	XIXe-XXe siècles ?
2019	2	coupe 2013, 2017, 2016 et 2015		creusement d'une tranchée pour l'installation d'un réseau	tranchée d'installation de réseau	XXe-XXIe siècles
2020	2	sous 2010 et 2023	90 cm de profondeur en moyenne	niveau limoneux brun avec petits cailloux		XIIIe-XIVe siècles
2021	2	creusée dans 2020		creusement dans 2020		XIIIe-XIVe siècles
2022	2	comblement de 2021 ; sous 2023	85 cm de profondeur en moyenne	comblement de 2021, matrice limoneuse sombre avec présence de TCA		XIIIe-XIVe siècles
2023	2	sous 2010 ; comble 2021		niveau posé sur 2022, plus clair et plus sableux		
2024	2	comblée par 2005		tranchée de récupération de l'UM 4, comblée par 2005		XVIIe-XVIIIe siècles ?
2025	2	comblée par 2002		fosse circulaire comblée par 2002		

Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises de mobilier

2.1. Etude lapidaire de St-Jean-le-Grand

V. Brunet-Gaston (Inrap Besançon, IRAA, USR 3155, *Spécialiste du décor architectural*)

Avec la collaboration de Christophe Gaston (Inrap Besançon, *Architecte-archéologue, relevés et données du PCR « Pierre, technique et décor architectonique à Augustodunum, de la carrière au monument » synthèse 2001-2006*)

Le lapidaire erratique

Le fragment de base attique **2025_01**, **US 1006 (fig. 1 et 2)** présente la moulure suivante, un *scamillus*, ce qui est une chose unique dans les collections autunoises ; puis pour la base attique elle-même, son tore inférieur est décentré, ce qui pose un problème quant à la taille au tour du bloc. La plinthe a peut-être été taillée dans un second temps.

Le *scamillus* sert à isoler l'arête de la plinthe et à permettre une insertion au sol en plus de la mortaise de tour et de scellement.

Le tore supérieur est brisé avant la connexion avec le fut. Le lit de pose présente des layures entrecroisées et une mortaise de 5 x 5 x 5 cm.

La taille au tour du bloc est bien visible sur les sillons conservés du tore et de la scotie (**Monthel, Blanc 2011**).

Les exemples de comparaisons dans les collections autunoises sont :

- Un exemplaire unique de pied de table, qui est conservé à Autun, le bloc **150**, repose sur une haute plinthe sans scellement (**fig. 1**). Aidé de la mouluration de type « base corinthienne », on pourrait dater cet élément de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.
- Le bloc **148 (fig. 1)** présente un listel et d'un congé sur la terminaison du fût, achevant la succession plinthe - base attique - fût galbé, la hauteur limitée du bloc, sa roche couteuse (marbre rose de Chios), permettent d'envisager au moins un plateau de table et au plus une vasque circulaire à débordement¹. Le plateau devait en revanche être bien plus « bas » que 1 m.
- La base **149** est sensiblement proche du piétement de mobilier **148**, avec son galbe, la profonde cavité de scellement (avec traces de plomb) sous la plinthe **149** conforte un scellement dans le sol (**fig. 1**). Le bloc est cassé avant la terminaison du fut.
- Le bloc **91 (fig. 1)** n'est pas une colonnette monolithe : le lit d'attente nous oblige à envisager au moins un bloc supérieur, sauf s'il a été scié. Il n'est donc pas exclu qu'il appartienne à la colonnade d'un portique sur mur-bahut. Cependant, des caractéristiques proches de pieds de fontaines² ou de tables comme la haute plinthe, la base attique à tores simplifiés et débordants, l'absence de mortaise sur le lit d'attente, et le creusement (tardif ?) sur la façade du fût permettent de privilégier cette hypothèse. C'est le bloc le plus ressemblant avec ses malfaçons, puisque la moulure de la base, les deux tores outrepassent le carré de la plinthe (Brunet-Gaston *et al.*, à paraître).

La base ionique attique, à scotie ouverte bien individualisée, généralement parabolique, est ici sur plinthe, ce qui est un modèle habituel sur Autun. Dans la plupart des provinces et en Gaule du Nord, la base attique est la forme la plus utilisée : polyvalente, elle est associée à tous les ordres.

Il est parfois difficile de faire la distinction entre une base de petite colonne, un pied de table ou un pied de vasque à alimentation extérieure. La physionomie générale est celle d'une petite colonne avec base attique, fût, chapiteau. Ici, le diamètre du tore inférieur de 28 cm indique une très petite colonne, ou plutôt un piétement de table.

Le fragment de colonnette **2025_02**, (**fig. 1 et 3**) en grès blond rhétien a été retrouvé hors stratigraphie, à proximité du bloc précédent. Le bloc, avec ses 22 cm de diamètre est un élément de piétement ou une colonnette. Elle est remarquablement finie avec une ciselure périmétrale au ciseaux sur son lit conservé. Des éléments métalliques sont « soudés » au parement.

1 On retrouve des colonnettes aussi « trapues », et en marbres précieux, comme supports de vasques à Ostie (Pensabene 1994 : 378-379).

2 Cf. Métrobus de Rouen (Brunet-Gaston 2002 : 4).

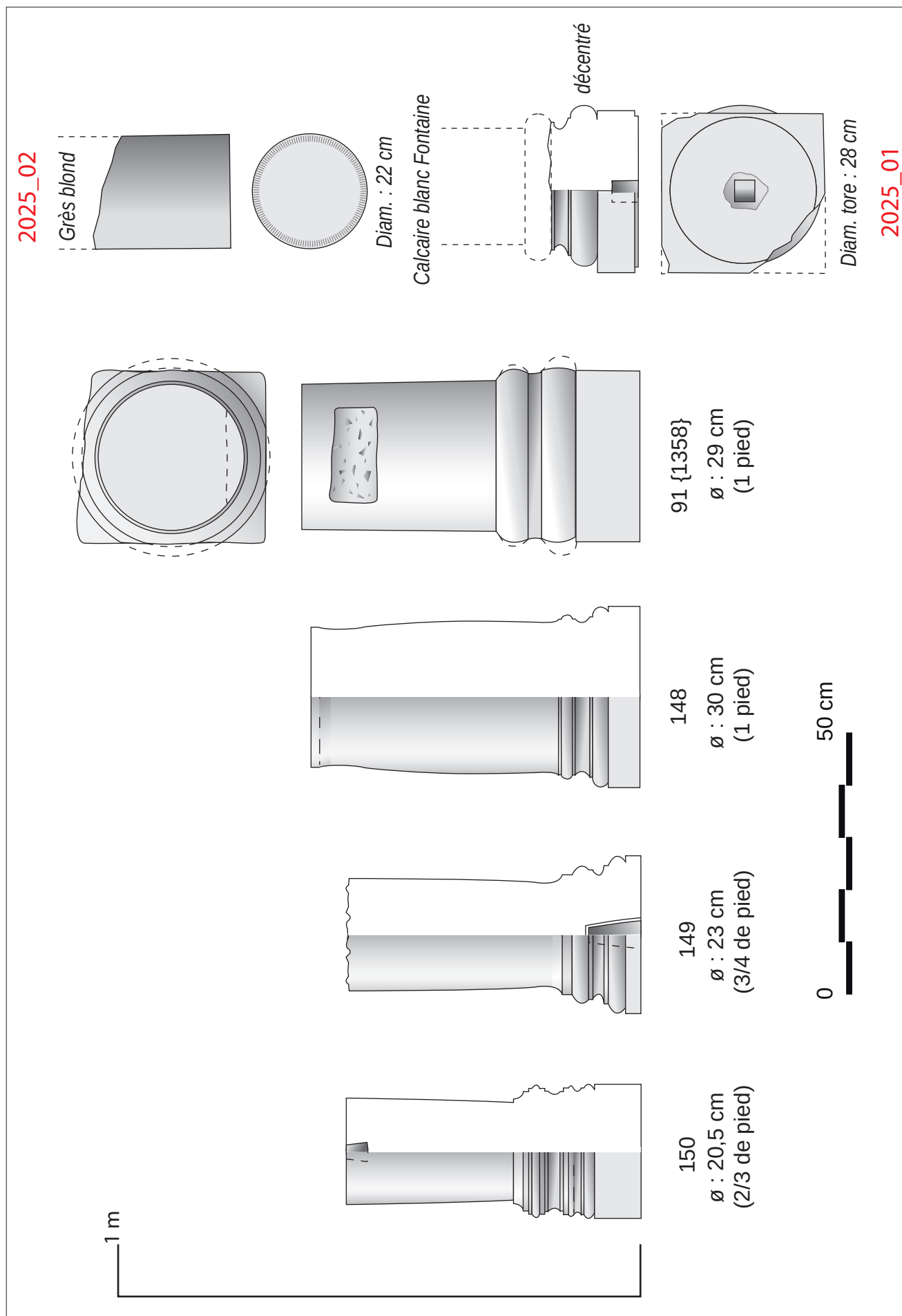


Fig. 1. Relevé de la base 2025_01 et de la colonnette 2025_02, blocs de comparaisons.

© V. Brunet-Gaston, Ch. Gaston



Fig. 2. Base attique.
© Cliché V. Brunet-Gaston



Fig. 2. Fragment de colonnette.
© Cliché V. Brunet-Gaston

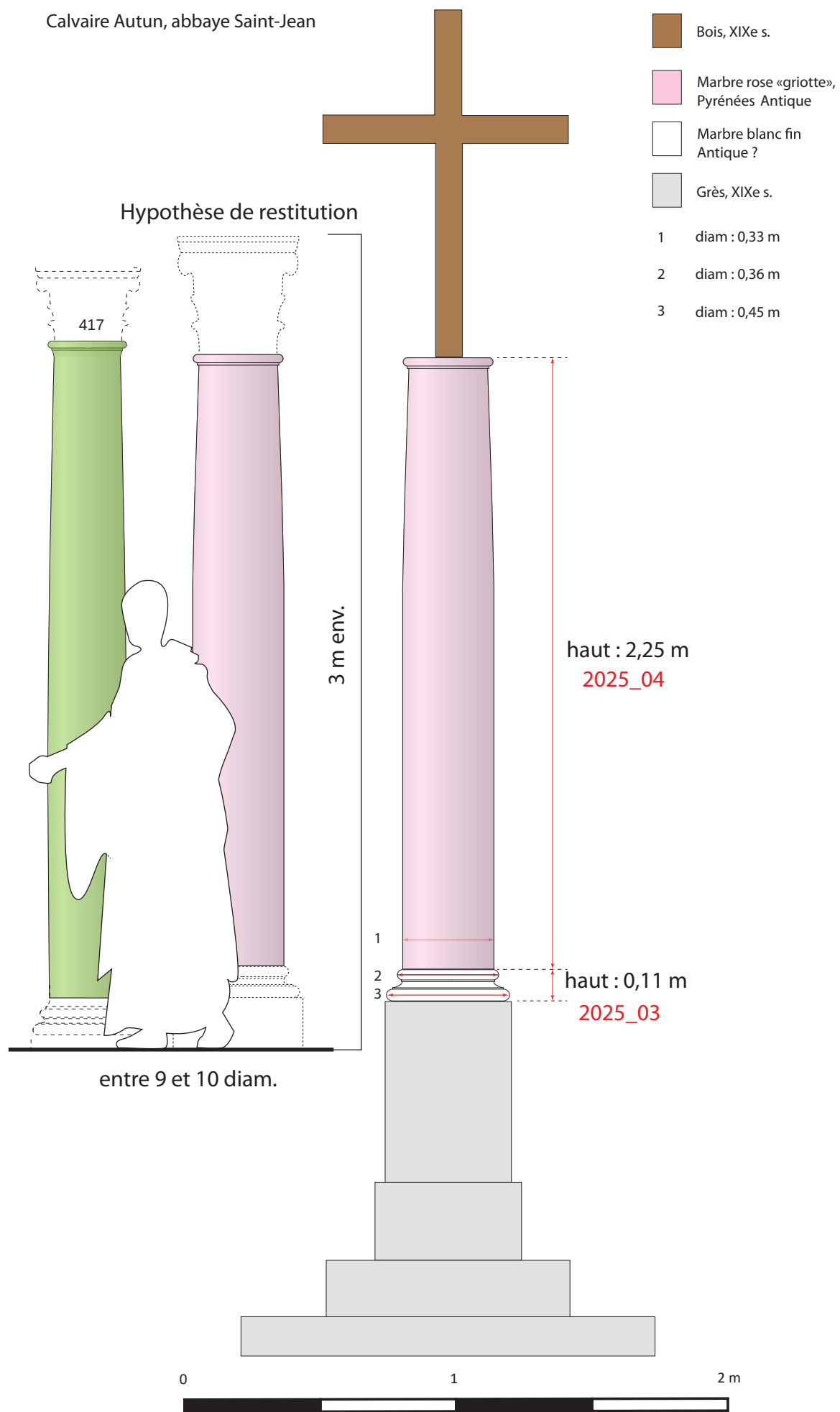
La base et la colonne, en remploi, du calvaire

Le Calvaire de l'abbaye St Jean à Autun a été érigé au XIX^e s., il est composé d'une base en marbre blanc et d'une colonne monolithique galbée en marbre rose dite « griotte » des Pyrénées ou marbre rose de Campan **2025_04** (fig. 4 et 5).



Fig. 4. Calvaire de St. Jean le Grand.
© Cliché Y. Labaune

Calvaire Autun, abbaye Saint-Jean



DAO Yannick Labaune, SAVA
d'après orthophoto Antoine Belot, SAVA

Le diamètre bas est de 33 cm pour une hauteur de 2.25 m. Si le diamètre bas est celui de la base de colonne alors cette dernière devait mesurer environ 3 m (9 à 10 modules du diamètre bas). Il manque donc ± 1 m à répartir sur la partie basse du fut avec un bloc comportant une base et une plinthe et un chapiteau au-dessus de cette colonne (voir l'hypothèse de restitution fig. 5)

La base **2025_03** (fig. 5 et 6) n'a pas de plinthe ce qui est assez exceptionnel (elle a pu être sciée ou buchée pour l'intégration dans l'édifice). Cet élément est proche de la base **738** et de **81** (en calcaire). En effet, la majorité des bases est pourvue d'une plinthe, peu de bases en sont dépourvues : **596** issue de la fouille de l'hôpital civil (Bet et al. 2004) et **69**, ... en outre le bloc **596** comporte un *scamillus* permettant de les positionner sur le défoncement circulaire prévu à cet effet sur les dalles de stylobate (fig. 6).

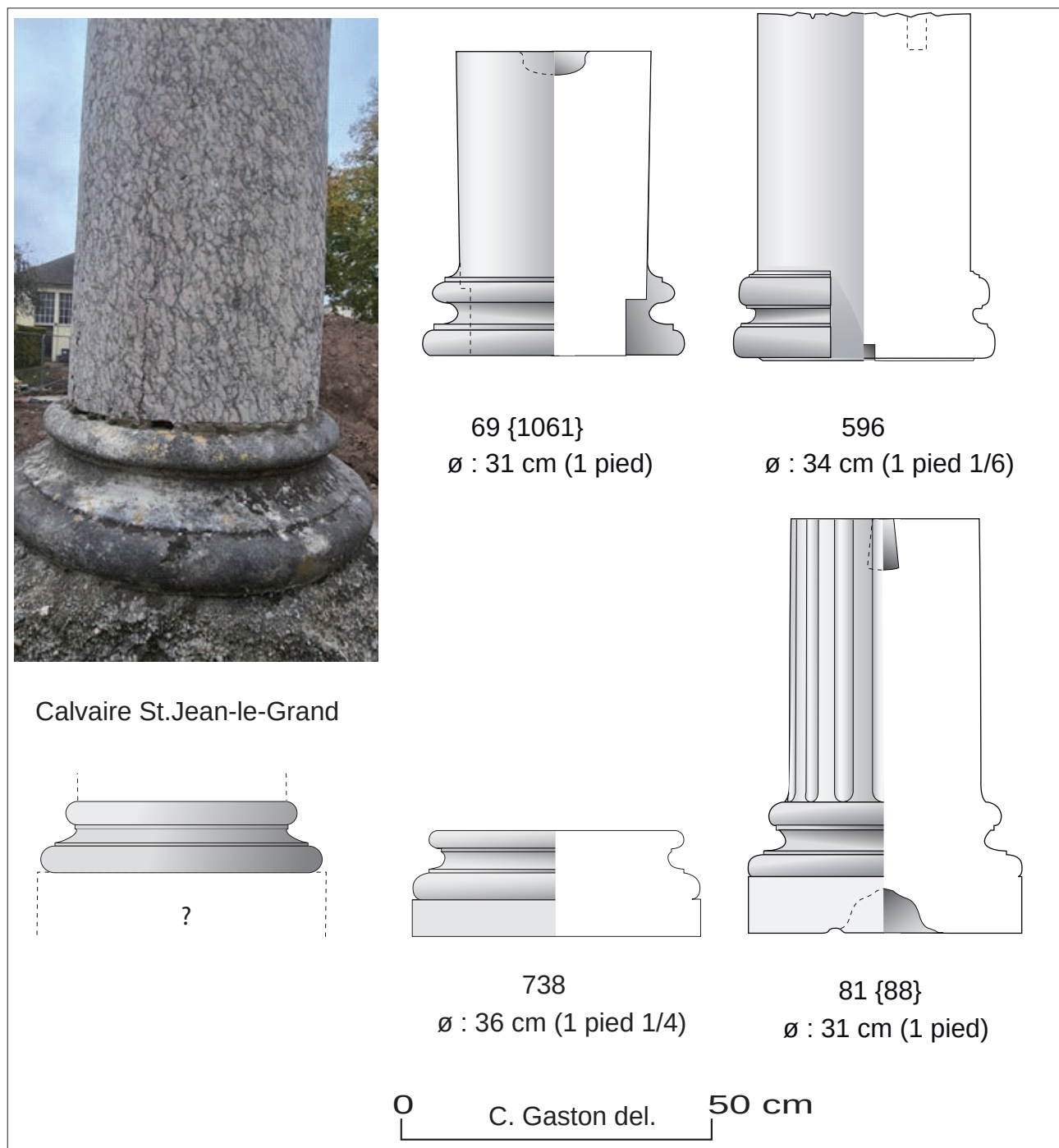


Fig. 6. Base du calvaire et blocs de comparaisons.

© V. Brunet-Gaston, Ch. Gaston

Fig. 5. (Ci-contre) Relevé du calvaire de St. Jean et hypothèse de restitution.

© Y. Iabaune, Ch. Gaston

Les bases attiques d'Autun, à scotie ouverte et tores inégaux, listels supérieur en retrait, montrent une grande variété de rapports harmoniques (hauteur de la base sur son diamètre (H/D)). Trois sont en marbre (**45, 148 et 738 (fig. 6)**) ; la première se rapproche du rapport moyen $H=1/2D$ couramment utilisé, tandis que les deux autres s'écartent du rapport $H=1/3D$ préconisé par le théoricien Vitruve. Les exemples les plus proches de ce rapport sont les blocs **12, 81, 148 et 738 (fig. 6)**. Mais, nous ne pouvons pas nous prononcer pour une valeur chronologique (Brunet-Gaston *et al.*, à paraître).

La colonne **2025_04** est en Cipolin *mandolato*, ou Griotte rose (comme ici, **fig. 4 et 5**) ou verte provenant des carrières de Campan (Hautes-Pyrénées). C'est un calcaire nodulaire du dévonien (env. 375 Ma) ayant subi un métamorphisme de pression, dans lesquels on reconnaît des restes de fossiles (goniatites). Les carrières sont situées sur le territoire des *Convènes*. Plusieurs carrières, exploitées dès l'Antiquité, ont été repérées et étudiées dans les Hautes-Pyrénées (Antonelli 1999). Son fond est blanc et rouge foncé ou isabelle ; mais il est rempli de veines vertes extrêmement embrouillées entre lesquelles ressort la couleur du fond (Campan vert **417 (fig. 5) et 905**), couleur vert d'eau, avec filet vert foncé, disposés en forme de réseau, à mailles allongées ; Campan isabelle ou rose, celui dont le fond est d'un rose tendre³ (**364, 906**) (Brunet-Gaston *et al.*, à paraître)..

La caractéristique de ces colonnes est une terminaison nette du lit de pose. L'apophyge étant sur la base attique.

Toutes ces colonnes ont été retrouvées en remploi à l'époque médiévale.

L'édifice « augustéen » de style ionique (îlots IV-11 et V-11)

Préalablement à la construction d'un bâtiment à l'angle de la rue de la Grille et de la ruelle Saint-Jean, plusieurs murs et niveaux de sol du Haut Empire ont été observés. Les découvertes, peu nombreuses, ne permettent pas de se faire une idée claire de la fonction de l'îlot X-5. Les structures semblent s'apparenter à un habitat. Les découvertes indiquent qu'il était fréquenté dans la première moitié du IV^e s. (**Chardon-Picault, Michon 1991**).

Des observations anciennes indiquent qu'avant 1707, un ou deux bâtiments antiques avaient été réemployés dans l'église de Saint-Jean-le-Grand. Cette ou ces constructions ont malheureusement été détruites lors de la reconstruction de l'église en 1707. La tradition érudite l'a (ou les a) attribué sans fondements à un temple de Cybèle. Les descriptions anciennes de l'édifice font penser à deux constructions distinctes. L'une d'elle semble correspondre à un temple à plan centré (**Kasprzyk 2015**).

La partie sud de l'îlot IV 11 abritait jusqu'à la Révolution deux églises dédiées à Saint-Jean-Baptiste (le Grand) et Sainte-Marie. La première était une église paroissiale, la seconde appartenait à une abbaye de femmes. Le site a fait l'objet d'une synthèse d'E. Vergnolle. L'église Sainte-Marie, située la plus au sud, est connue grâce à un plan du XVIII^e siècle publié par H. de Fontenay. Il semble s'agir d'une église romane.

L'église Saint-Jean, parallèle à cette dernière, se serait trouvée plus au nord. D'après les descriptions du XVIII^e siècle, il s'agissait alors d'un édifice gothique. Ces deux églises possédaient un clocher commun, décrit au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Cette infrastructure est visible sur la vue cavalière d'Autun gravée par P. Tranchant en 1606 (pl. 128, n° 1, 16). Les descriptions du XIX^e s. suggèrent d'avoir affaire à un monument antique « assez semblable au temple de Janus ». La tradition érudite l'a attribué sans fondements à un temple de Cybèle (**Kasprzyk 2005**, vol. II., p. 100-101). Les données sont malheureusement trop anciennes et imprécises pour statuer clairement sur la nature possiblement monumentale de l'îlot au cours de l'Antiquité.

Le pilastre d'angle cannelé **98/99 {35- ?} (fig. 7)** provient des fondations de l'arc triomphal de l'abbaye de Saint-Jean Le Grand (îlot V-11).

Les chapiteaux de pilastre en arkose (**85/86, fig. 7**) trouvés dans l'îlot IV 11, dans les fondations de l'arc triomphal du chœur de l'abbaye St. Jean-le-Grand, sont de remarquables représentants de l'ordre ionique à balustre, haut de 43,2 cm et d'une largeur restituée aux balustres de 1,20 m.

3 Un remploi de fragment de colonnette très altérée a été retrouvé dans la fouille de la nécropole St. Pantaléon – St. Pierre ; elle servait de marquage d'une tombe.

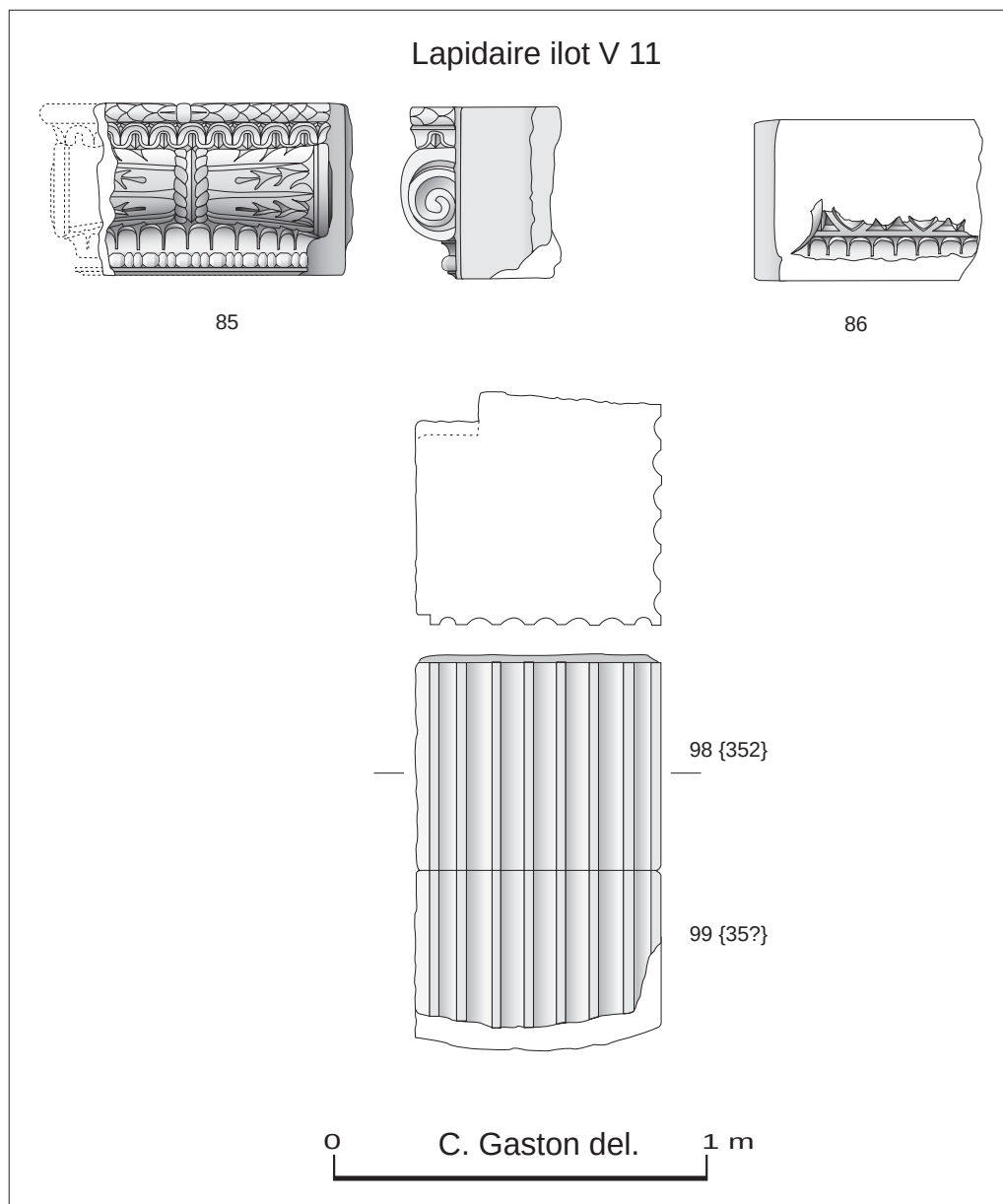


Fig. 7. Lapidaire provenant des ilots IV 11 et V 11.

© Ch. Gaston

Les chapiteaux de pilastre ionique en arkose **85/86** sont similaires au chapiteau de la Curie de la basilique d'Augst (Suisse), daté de la première moitié du I^{er} siècle, comme un fragment d'échine ionique d'Avenches (inv. 73-3577).

Les proportions utilisées pour le temple de *Portunus* (Adam 1994) sont les suivantes : le diamètre bas équivaut à un module (1,05 m), un demi module sert pour la hauteur de la base (48 à 60 cm de haut) et un autre pour celle du chapiteau ionique (52 cm). La largeur des chapiteaux en façade est de 1,30 m. La hauteur des colonnes est d'un peu plus de 8 modules (8,24 m), enfin, la hauteur de l'entablement équivaut quasiment à 2 modules (2,145 m) (Brunet-Gaston *et al.*, à paraître).

Conclusion

Le diagnostic conforte la présence d'un édifice luxueux tant dans son ornementation architecturale que dans le mobilier en pierre.

2.2. Les roches décoratives d'origine antique

Y. Labaune (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

N° 1. Placage décoratif

Sondage 1 nettoyage. N° inv. LA/044402/4

Calcaire à entroques de Pouillenay, pays de l'Auxois.

Ep. : 17 mm, poids : 166 g

Deux fragments d'un même placage.

N° 2. Placage décoratif

US 1003. N° inv. LA/044402/1

Schiste, Autun

Ep. Cons. : 10 mm, poids : 47 g

Fragment possible de placage. Un bord rectiligne est conservé, en revanche les faces ont disparues.

N° 3. Placage décoratif

US 1005. N° inv. LA/044402/1-1

Marbre blanc fin.

Ep. 15 mm, poids : 56,7 g

Fragment de placage, un bord conservé.

N° 4. Placage décoratif

US 1005. N° inv. LA/044402/1-2

Marbre blanc fin.

Ep. 18 mm, poids : 118,7 g

Fragment de placage, une trace de sciage (**fig. 1**).



Fig. 1. Fragment de placage en marbre blanc fin, une trace de sciage est visible à gauche du cliché à l'endroit de la cassure.
© Cliché Y. Labaune.

N° 5. Placage décoratif

US 1006. N° inv. LA/044402/2

Calcaire à entroques de Pouillenay, pays de l'Auxois.

Ep. : 28 mm, poids : 485 g

Fragment de placage, un bord conservé.

Synthèse

Ces cinq fragments de placage en roche décorative d'origine antique sont résiduels dans des horizons archéologiques de l'époque médiévale. Leur zone d'extraction, régionale (pays de l'Auxois, schiste) et la nature des roches (marbres blancs fin d'origine indéterminée) s'inscrivent dans le corpus des roches décoratives d'époque romaine découvertes à Autun (Chardron-Picault 2007).

La présence d'une trace de sciage sur l'élément n° 4 (**fig. 1**), ainsi que nombreux petits éclats de roches décoratives (non ramassés, en particulier en calcaire blanc de la région chalonnaise) dans les couches où ont été découverts les placages suggère une opération de démantèlement raisonnée des architectures de l'époque antique par des récupérateurs de matériaux dont on ne retrouve que les rares rebuts.

Bibliographie**Chardron-Picault 2007**

Chardron-Picault (P.), l'architecture décorative : les déchets de roches décoratives dans le quartier artisanal du Lycée Militaire, dans Chardron-Picault (P.) dir., Hommes de feu, hommes du feu, l'artisanat en pays éduen, catalogue d'exposition temporaire 22 septembre 2007-28 janvier 2008, Ville d'Autun : musée Rolin, 2007, p. 138-177.

2.3. Autun, Abbaye St Jean

Evaluation du mobilier céramique de l'antiquité et du haut Moyen Age

S. Mouton-Venault (Inrap)

Le diagnostic livre un petit lot de mobilier céramique constitué de rares éléments de formes. Il rend compte d'une occupation de la période augusto-tibérienne ainsi que d'un horizon interrompu compris entre le IV^e s et les VII-VIII^e s.

Entre ces deux période, les arguments chronologiques se font très rares voire sont inexistants.

Sondage	US	Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
1	1003	Fond d'assiette (Menez 22) en Terra Nigra ; une panse de co sbre Aut gp4	IA	-	2	
	1005	Une jatte en commune sombre lissée (fig. 2, n° 4) (IV- contexte de réf.Labaune 2010, iso A1071-8 ; fond de bol argonnais (TPQ 320) ; répertoire en commune claire sableuse du type bistre : panse de jatte carénée du type CHAMP J2 (fig. 2, n° 5), bords du type CHAMP P5 et P8 (IVd-V) et un pot à lèvre concave et à bandeau plus haut que les modèles V-VIe, peut être datable du VII voire VIIIe (fig. 2, n° 6-7). Le reste du mobilier est hétérogène et livre du mobilier du Ier s. en particulier (panse d'amphore, dolium et pot en commune sombre	IV-VII-VIIIe	Hétérogène mais mobilier des IV-Ve s. et un pot HMA dont le type est inédit dans les répertoires du VI et VIIA donc possiblement postérieur (VIIA) et antérieur à l'apparition de la commune sombre carolingienne (VIII-IXe)	49	6
	1006	Mobilier résiduel de l'horizon IA : assiette du type Menez 16 en Terra Nigra (IA) ; de l'horizon Id-IIA : bord de Drag 37 du Sud Gaule et panse de Parois Fines. Le reste du mobilier est daté du haut Moyen Age : une panse de pot en bistre décoré à la molette (motif de petits carrées) (VI-VII) et un bord de pot à petit bandeau court et concave fabriqué en commune sombre micacée locale daté au plus tôt des VIII/IX (information A-L. Bugnon).	IA ; Id-IIA ; VI-VII et VIII/IX	Hétérogène TPQ VIII porté par le pot à lèvre en petit bandeau en commune sombre locale	38	3
	1007	Un tesson de forme fermée en TSC (II) et le reste du mobilier est de la première moitié du Ier : fond de calice du type menez 77 en Terra Nigra importée et panse de dolium, panse de pot du type AUT P8 (fig. 2, n° 2)	IA (1 NR du IIe : intrusif ?)	Homogène ? mobilier de l'horizon augusto-tibérien à l'exception d'une panse de gobelet en sigillée du Centre Gaule (TPQ ii)	6	-
	surf	Coupelle de type Ett.31.1 (1/30) en sigillée italique ; pot de type CHAL P1/AUT P7 (TPQ 10) (fig. 2, n° 1); fond de Drag 45 en CRA (IIIB) ; pot à lèvre en bandeau (fi. 2, n° 3) en CCL (IVe - Alix 2022 iso 3142-80) avec traces d'utilisation/caramels et mobilier médiéval et moderne dont terre vernissée à glaçure jaune et verte ; faïence blanche	IA (Ia) ; III-IV ; MED et MOD	hétérogène	38	3
Total					133	12

Fig. 1. Tableau récapitulatif des données chronologiques issues de l'expertise du mobilier céramique (période antique et HMA).

© S. Mouton-Venault

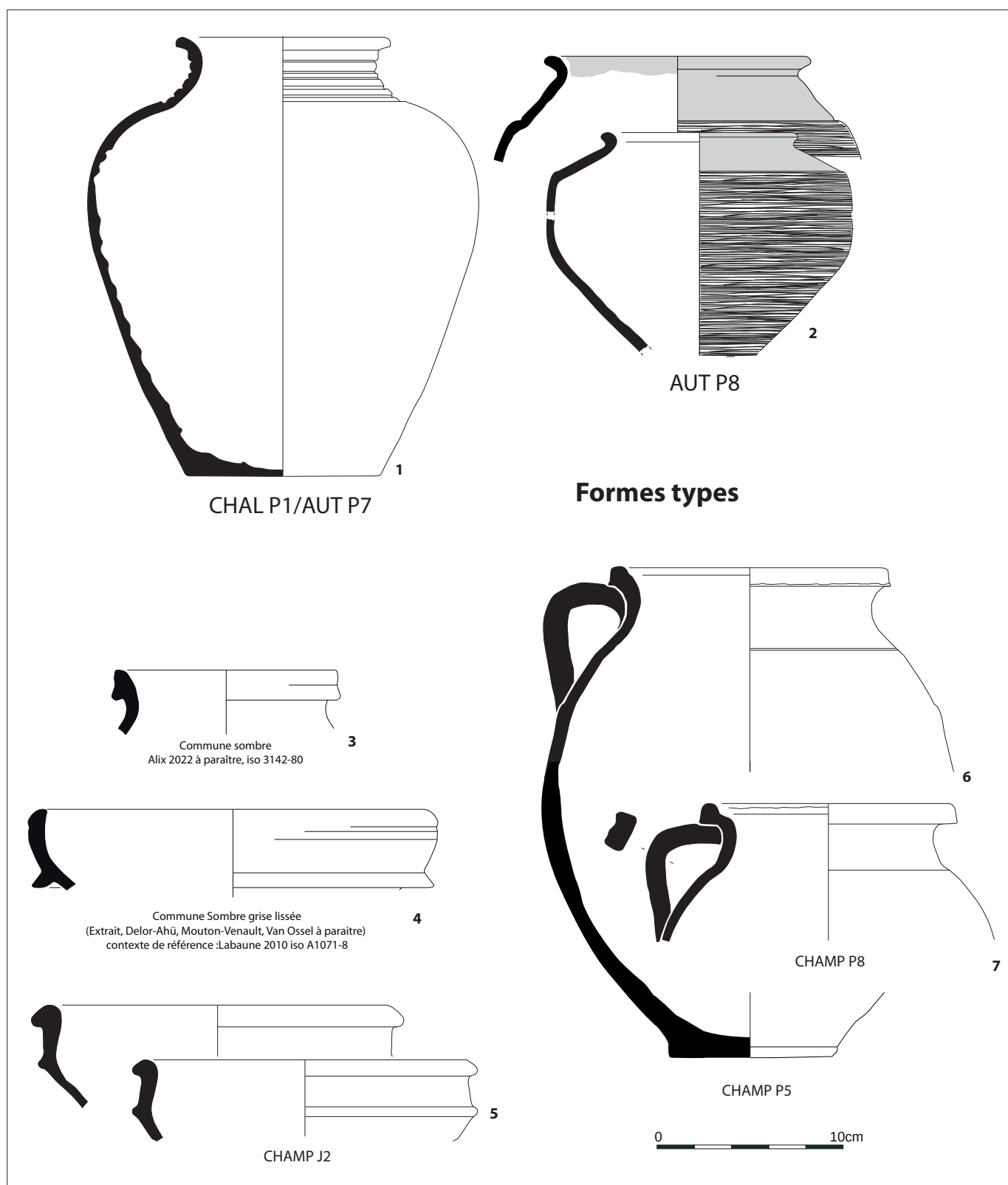


Fig. 2. Formes types identifiées au sein des sondages d'après les typologies de référence (Mouton-Venault et al. 2017) et les contextes de références (Delor-Ahü et al. à paraître).
© S. Mouton-Venault, A. Delor-AHü

Le bruit de fond daté de la période augusto-tibérienne est récurrent dans l'ensemble des US au travers de marqueurs précis comme la coupelle en sigillée du type Ett. 31.1 et pot en commune sombre du type CHAL P1 (TPQ 10) (nett. Sond1) mais aussi du pot AUT P8 (sond. 1007) ou du répertoire des Terra Nigra (Menez 22 et calice, US 1003 et 1007).

L'intérêt principal du mobilier du diagnostic réside dans les US **1005** et **1006**. Cette dernière livre un bord de pot en commune sombre dont le type se rapproche des pots à lèvre à petit bandeau et bord interne concave daté de la période carolingienne. Il est ici attesté dans une pâte locale, micacée, proche des productions de la *rue des Pierres*. L'US **1005** livre des marqueurs qui couvrent une période comprise entre le IV^e et le VII^e s. La fourchette haute est illustrée par la présence d'un fond de bol argonnais et d'un bord de jatte en commune sombre lissée qui intègre le répertoire autunois de la seconde moitié du IV^e défini dans le récent article à paraître sur le faciès de l'antiquité Tardive d'Autun (Delor-Ahü et al. à paraître), et déjà illustré pour le secteur et plus largement la façade occidentale de la Bourgogne (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011).

Les V-VII^e s. sont illustrés par le répertoire des céramiques bistres : si le type de la jatte carénée ne peut être précisé avec certitude, il s'apparente au type CHAMP J2 attesté à Champforgeuil en production, qui préfigure les modèles produits à Sevrey au VI^e s. Le profil des pots s'inscrit plus largement dans les types génériques produits à Sevrey et à Champforgeuil entre le V^e s. et le milieu du VII^e s. Un bord trop petit pour être dessiné propose un profil un peu différent, au bandeau plus haut, qui rejoint les types produits en commune sombre plus tardifs, décliné ici dans le même groupe que les pots précédents. Il impose un TPQ peut être un peu plus tardif, au cours de la seconde moitié du VII^e ou au VIII^e s. mais qui doit être pris avec précautions, compte tenu du manque de typologies de référence pour cet horizon.

Bibliographie

Ahü-Delor A, Mouton-Venault S., Van Ossel à paraître, La cité d'Autun (71) à la fin de l'Antiquité : marqueurs céramiques issus d'opérations d'archéologie préventive récentes, *Actes du colloque de l'AFAM d'Auxerre, 4-6 octobre 2018*.

Delor-Ahü A., Simonin O., 2005, « Sevrey "Les Tupiniers" (Saône et Loire) : données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux. », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 54, p. 249-298.

Kasprzyk M., Mouton-Venault S., 2011, « Premier aperçu des céramiques tardives en Bourgogne », dans : Ouzoulias P. Séguier J.M., Van Ossel P. *Les céramiques de l'Antiquité Tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, Actes de la table ronde des 8 et 9 mars 2007 à Bourg-La-Reine, Dioecesis Galliarum, Univ. ParisX-Nanterre-UMR ArScan*, p.67-102.

Mouton-Venault S., Ahü-Delor A. (Dir.), 2017 : Mouton-Venault, Ahü-Delor (Dir.), Barthélemy D., Joly M., Mauduit C., « Recueil des ateliers bourguignons : les productions de vaisselle culinaire », dans BARAY L. dir : *De silex, de terre et de faïence. Mémoire du sol en Bourgogne, Hommages à Jean-Paul Delor*, éditions M. Mergoïl. 636 p., (Histoire et Archéologie romaine 36).

2.4. Etude du mobilier céramique médiéval

A.L. Bugnon (Inrap)

N°SRA	N° US/Fait	contexte	GT	Décor	Forme	Fragmentation	Argument chrono	Période	Chrono	Remarques
C_11	décapage	ramassage de surface					/	CONT	CONT	non-comptabilisé; aucun marqueur chronologique significatif
C_09	1002	remblai sur mur moderne	Sombre_mica		forme fermée indéterminée	1 panse	XIV-XVI	MOD	XVIII	
C_09	1002	remblai sur mur moderne	Claire_glaç		forme fermée indéterminée	1 fond	XVI-XVII	MOD	XVIII	
C_09	1002	remblai sur mur moderne	Claire_engo_glaç	glacure partielle	pot de stockage	1 bord	XVIII	MOD	XVIII	
C_01	1003	remblai hétérogène	Sombre_mica		FFI	1 panse	XIV-XVI	BMA-MOD	XIV-XVI	
C_01	1003	remblai hétérogène	Antique					BMA-MOD	XIV-XVI	
C_08	SD1	ramassage de surface	Claire_glaç	glacure brun couvrante face interne	terraine à petite anse verticale	1 bord	XVIII	MOD	XVIII	
C_04	1006	comblement fossé	Sombre_mica		pot //SEV-GrisePot200/1	1 bord+ 2 panses	VIII-IX	HMA	VIII-IX	
C_04	1006	comblement fossé	Antique				résiduel	HMA	VIII-IX	résidualité
C_04	1006	comblement fossé	SEV-Bistre	décor molette	indéterminée	1 panse	VI-VII (résiduel)	HMA	VIII-IX	
C_13	1005	comblement fossé sous 1006	SEV-Bistre		SEV-Bistre Pot2	1 bord	VI-VII	HMA	VI	
C_13	1005	comblement fossé sous 1006	Antique					HMA	VI	
C_07	1007	comblement fossé sous 1005	Antique					ANT		
C_14	SD2	nettoyage	MOD					MOD	XVII-XVII	production engo glaç: terraine bord triangulaire et pot horticole
C_14	SD3	nettoyage	ANT							
C_06	2020-2022	remblais ?	Sombre_mica		Pot à lève simple fine éversée	26 panses + 2 bords	XIII-XIV	BMA	XIII-XIV	
C_06	2020-2022	remblais ?	Claire_glaç		pichet/cruche	2 bords	XIII-XIV	BMA	XIII-XIV	
C_05	2003	niveau	Sombre_mica		pot/cruche//SEV-Rug Pot401 var ou Cru403			MAC	fin XI-dbt XIII	
C_05	2003	niveau	Antique					MAC	fin XI-dbt XIII	
C_10	SD1	nettoyage			bille			CONT	XX	

ANNEXES

N°SRA	N° US/Fait	contexte	GT	Décor	Forme	Fragmentation	Argument chrono	Période	Chrono	Remarques
C_03	SD2	nettoyage	Sombre_mica		forme fermée indéterminée	panses		MED	MED	
C_02	2001	décapage	Claire_glaç		forme fermée indéterminée avec départ d'anse en panier	1 bord		IND	IND	
C_12	2007	nettoyage			résiduel: forme fermée en sombre micacée // SEV-Rug Pot401/ Cru402 (non-dessiné)	1 bord		MOD	XVIII	non-comptabilisé

2.5. Etude numismatique

K. Charrier

1. Tétricus, Antoninien, AE, Local, 271-274 (ou après ?)

1,35 g ; 18 mm ; 6 h

D : [...] TETRICVS [...] - Tête de Tétricus radiée à droite.

R : [PAX AVG] ? - Pax debout à gauche tenant une branche d'olivier et un sceptre.

US : 1005

Références : RIC V-2, 100-102

Observation : Imitation.



2. Divo Claudio, Antoninien, AE, Local, 270 (ou après ?)

0,8 g ; 9 mm ; 12 h

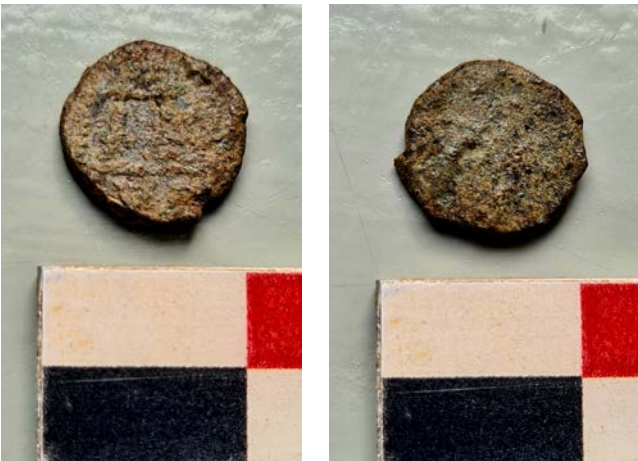
D : [...] - Tête de Divo Claudio radiée à droite.

R : [...] – Autel allumé.

US : 1005

Références : RIC V-1, 261

Observation : Imitation.



Commentaire : Le lot se compose de deux imitations radiées de la seconde moitié du III^e siècle. Elles ont pu être fabriquées après leurs modèles officiels et circuler au moins jusqu'à la première moitié du IV^e siècle. L'identification de la seconde monnaie reste cependant hypothétique car difficile à lire. Son style fait à la fois penser à une imitation radiée ou à des productions altomédiévales.

Références

RIC V-1 = Webb (P.H.) – *The Roman Imperial Coinage, Vol. V-1. Valerian to Florian*, Spink & son, Londres, 1927.

RIC V-2 = Webb (P.H.) – *The Roman Imperial Coinage, Vol. V-2. Probus to Amandus*, Spink & son, Londres, 1933.

Annexe 3. Inventaires administratifs

3.1. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescrip- tion :	2024/409
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2024/499
CODE INSEE	71014		N° OA :	044402
LIEU-DIT	AD, 367		RO :	A. BELOT
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	12-20 novembre 2024			

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Stockage	Lieu de conservation
LI	/	044402	/	1003	/	1	calcaire	94	9	curver	SAVA
C	/	044402	/	1003	/	1	céramique	65	2	curver	SAVA
LA	/	044402	/	1003	/	1	schiste	47	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	2001	/	2	céramique	67	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD2	/	3	nettoyage mur	32	3	curver	SAVA
MC	/	044402	/	1006	/	1	tuiles	1552	4	curver	SAVA
LI	/	044402	/	1006	/	2	litique	1937	1	curver	SAVA
LA	/	044402	/	1006	/	2	lapidaire	486	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1006	/	1	fer	15	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	1006	/	4	céramique	391	45	curver	SAVA
F	/	044402	/	2003	/	1	faune	200	11	curver	SAVA
CP	/	044402	/	2003	/	1	scorie de fusion	11	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	2003	/	5	céramique	99	10	curver	SAVA
F	/	044402	/	SD2	/	2	sonde de couche terre noire	56	4	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD2	/	6	sonde de couche terre noire	602	32	curver	SAVA
LA	/	044402	/	SD2	/	3	sonde de couche terre noire	73	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	1007	/	7	céramique	87	6	curver	SAVA
MC	/	044402	/	SD1	/	2	carreau de pavement	203	1	curver	SAVA
V	/	044402	/	SD1	/	1	pied de verre	41	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD1	/	8	céramique	66	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	1002	/	9	céramique	191	3	curver	SAVA
LA	/	044402	/	SD1 nett	/	4	sonde 1 nettoyage	164	2	curver	SAVA
F	/	044402	/	SD1 nett	/	3	sonde 1 nettoyage	22	1	curver	SAVA
LA	/	044402	/	SD1 nett	/	5	sonde 1 nettoyage	18	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	SD1 nett	/	2	sonde 1 nettoyage	53	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD1 nett	/	10	bille de terre cuite	2,5	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD1 nett	/	11	sonde 1 nettoyage	580	39	curver	SAVA
V	/	044402	/	1006	/	2	verre	1,5	1	curver	SAVA
F	/	044402	/	1005	/	4	faune	501	33	curver	SAVA
V	/	044402	/	1005	/	3	verre	1,2	1	curver	SAVA
V	/	044402	/	2007	/	4	verre	18	4	curver	SAVA
M	/	044402	/	2007	/	3	fer	80	5	curver	SAVA
F	/	044402	/	2007	/	5	faune	93	14	curver	SAVA
MC	/	044402	/	2007	/	3	tuile	104	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	2007	/	12	céramique	882	60	curver	SAVA
M	/	044402	/	2007	/	4	épingle en bronze	0,3	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1005	/	5	monnaie	1,4	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1005	/	6	monnaie	0,8	1	curver	SAVA

ANNEXES

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Stockage	Lieu de conservation
M	/	044402	/	1005	/	7	bronze	3,2	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1005	/	8		1,3	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1005	/	9		15	1	curver	SAVA
M	/	044402	/	1005	/	10	fer	34	4	curver	SAVA
MC	/	044402	/	1005	/	4	tuile	207	2	curver	SAVA
CP	/	044402	/	1005	/	2	paroi de four	4,4	2	curver	SAVA
C	/	044402	/	1005	/	13	céramique	582	52	curver	SAVA
LA	/	044402	/	1005	/	6	lapidaires	7,2	2	curver	SAVA
CP	/	044402	/	1005	/	3	scorie de fusion	2,1	1	curver	SAVA
LA	/	044402	/	1005	/	7	lapidaires	408	4	curver	SAVA
LI	/	044402	/	1005	/	3	litique	295	1	curver	SAVA
PR	/	044402	/	1005	/	1	charbon de bois	23	3	curver	SAVA
MC	/	044402	/	1005	/	5	enduit peint	20	1	curver	SAVA
MC	/	044402	/	SD2 nett	/	6	sonde 2 nettoyage / tuile	244	1	curver	SAVA
C	/	044402	/	SD2 nett	/	14	sonde 2 nettoyage / céramique	1131	43	curver	SAVA

3.2. Inventaire de la documentation graphique

Code	N° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	044402-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe A-B (coupe 1)	1/50	A. Belot
G	044402-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe C-D (coupe 2)	1/50	A. Belot
G	044402-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe E-F (coupe 3)	1/50	A. Belot
G	044402-4	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe G-H (coupe 4)	1/50	A. Belot
G	044402-5	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe I-J (coupe 5)	1/50	A. Belot
G	044402-6	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	Relevé de la coupe K-L (coupe 6)	1/50	A. Belot

3.3. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie

N° d'inventaire	N° photos	Description	N° sondage	Auteur
PN/044402/1	DJI 0185 à 0354	Photogrammétrie du sondage 1	1	SAVA
PN/044402/2	DJI 0377 à 0541	Photogrammétrie du sondage 2	2	SAVA
PN/044402/3	DJI 0568 à 0685	Photogrammétrie du sondage 2	2	SAVA
PN/044402/4	P1340554 à P1340654	Photogrammétrie du sondage 1	1	SAVA
PN/044402/5	P1340700 à P1340749	Photogrammétrie du sondage 1 (fond du sondage)	1	SAVA
PN/044402/6	IMG 2883	Photo de l'US 1050, au fond du sondage 1	1	SAVA
PN/044402/7	IMG 2884	Photo de l'US 1050, au fond du sondage 1	1	SAVA
PN/044402/8	P1340520	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord, avant la réalisation des sondages		SAVA
PN/044402/9	P1340524	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud, avant la réalisation des sondages		SAVA
PN/044402/10	P1340527	Photo d'un fragment de colonne découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/11	P1340529	Photo d'un fragment de colonne découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/12	P1340533	Photo d'un fragment de base de colonne découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/13	P1340535	Photo d'un fragment de base de colonne découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/14	P1340538	Photo du sondage 1 au cours du décapage (US 1005 et 1006)	1	SAVA
PN/044402/15	P1340542	Photo du puits découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/16	P1340543	Photo du puits découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/17	P1340546	Photo du puits découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/18	P1340550	Photo du puits découvert lors du décapage	1	SAVA
PN/044402/19	P1340552	Photo de la coupe AB vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/20	P1340553	Photo de la coupe AB vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/21	P1340581	Photo de la coupe CD vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/22	P1340582	Photo de la coupe CD vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/23	P1340590	Photo de la coupe GH vue depuis le nord	1	SAVA
PN/044402/24	P1340591	Photo de la coupe GH vue depuis le nord	1	SAVA
PN/044402/25	P1340600	Photo de la coupe EF vue depuis le nord	1	SAVA
PN/044402/26	P1340601	Photo de la coupe EF vue depuis le nord	1	SAVA
PN/044402/27	P1340602	Photo du mur UM 1 vu depuis l'ouest	1	SAVA
PN/044402/28	P1340611	Photo de la moitié est de la coupe IJ, vue depuis le sud	2	SAVA
PN/044402/29	P1340616	Photo de la moitié ouest de la coupe IJ, vue depuis le sud	2	SAVA
PN/044402/30	P1340617	Photo de la moitié ouest de la coupe IJ, vue depuis le sud	2	SAVA
PN/044402/31	P1340619	Photo de la moitié ouest de la coupe IJ, vue depuis le sud	2	SAVA
PN/044402/32	P1340655	Photo de la coupe KL, vue depuis le sud	2	SAVA
PN/044402/33	P1340657	Photo des fondations du mur UM 3, vues depuis l'ouest	2	SAVA
PN/044402/34	P1340658	Photo des fondations du mur UM 3, vues depuis l'ouest	2	SAVA
PN/044402/35	P1340667	Photo du comblement (US 2002) d'une fosse circulaire (US 2025)	2	SAVA
PN/044402/36	P1340669	Photo de l'US 1005, au fond du sondage 1, vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/37	P1340671	Photo de l'US 1005, au fond du sondage 1, vue depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/38	P1340673	Photo de l'US 1005, au fond du sondage 1, vue depuis l'ouest	1	SAVA
PN/044402/39	P1340675	Photo de l'US 1005, au fond du sondage 1 et du mur UM1, vus depuis l'ouest	1	SAVA
PN/044402/40	P1340676	Photo des US 1005 et 1007, au fond du sondage 1, vues depuis l'ouest	1	SAVA
PN/044402/41	P1340678	Photo des US 1005 et 1007, au fond du sondage 1, vues depuis l'ouest	1	SAVA
PN/044402/42	P1340684	Photo zénithale de l'US 1007, au fond du sondage 1	1	SAVA
PN/044402/43	P1340687	Photo des US 1005 et 1007, au fond du sondage 1, vues depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/44	P1340698	Photo des US 1005 et 1007, au fond du sondage 1, vues depuis le nord	1	SAVA
PN/044402/45	P1340753	Photo des US 2004, 2005 et 2006, ainsi que de l'UM 4, vus depuis le nord	2	SAVA
PN/044402/46	P1340755	Photo des US 2004, 2005 et 2006, ainsi que de l'UM 4, vus depuis le nord	2	SAVA

ANNEXES

N° d'inventaire	N° photos	Description	N° sondage	Auteur
PN/044402/47	DJI 0362	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/48	DJI 0364	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/49	DJI 0366	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/50	DJI 0368	Photo au drone du sondage 2, vu depuis le nord	2	SAVA
PN/044402/51	DJI 0372	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/52	DJI 0376	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/53	DJI 0542	Photo au drone du sondage 2, vu depuis le nord	2	SAVA
PN/044402/54	DJI 0547	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/55	DJI 0550	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/56	DJI 0551	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/57	DJI 0554	Photo au drone de l'église actuelle de Saint-Jean-le-Grand et de l'ancien logis de l'abbaye, vus depuis le sud-est		SAVA
PN/044402/58	DJI 0556	Photo au drone de l'église actuelle de Saint-Jean-le-Grand et de l'ancien logis de l'abbaye, vus depuis le sud-est		SAVA
PN/044402/59	DJI 0559	Photo au drone du sondage 1, vu depuis le sud	1	SAVA
PN/044402/60	DJI 0560	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/61	DJI 0561	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/62	DJI 0564	Photo au drone des sondages 1 et 2, vus depuis le nord	1 et 2	SAVA
PN/044402/63	DJI 0689	Photo au drone du sondage 2, vu depuis le nord-est	2	SAVA
PN/044402/64	DJI 0691	Photo au drone du sondage 2, vu depuis le nord	2	SAVA
PN/044402/65	DJI 0692	Photo zénithale au drone du sondage 2	2	SAVA
PN/044402/66	DJI 0826	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/67	DJI 0827	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/68	DJI 0828	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/69	DJI 0829	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/70	DJI 0830	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/71	DJI 0831	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/72	DJI 0832	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/73	DJI 0833	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/74	DJI 0834	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/75	DJI 0835	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/76	DJI 0836	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/77	DJI 0837	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/78	DJI 0838	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/79	DJI 0839	Photo au drone de l'église actuelle de Saint-Jean-le-Grand et de l'ancien logis de l'abbaye, vus depuis le sud-est		SAVA
PN/044402/80	IMG 2887	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le sud-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/81	IMG 2888	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/82	IMG 2889	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord-est après le rebou-chage des sondages		SAVA
PN/044402/83	IMG 2890	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord-est après le rebou-chage des sondages		SAVA

2024.7- 1 RUE CHANCELIER ROLIN, PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-JEAN-LE-GRAND

N° d'inventaire	N° photos	Description	N° sondage	Auteur
PN/044402/84	IMG 2891	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis le nord-est après le rebouchage des sondages		SAVA
PN/044402/85	IMG 2892	Photo du terrain concerné par le diagnostic vu depuis l'est après le rebouchage des sondages		SAVA
PN/044402/86	IMG 20241129_093714	Photo du puits dégagé avant sa sécurisation par une dalle en béton		SAVA
PN/044402/87	IMG 20241129_093717	Photo du puits dégagé avant sa sécurisation par une dalle en béton		SAVA
PN/044402/88	IMG 20241129_093933	Photo du puits dégagé avant sa sécurisation par une dalle en béton		SAVA
PN/044402/89	IMG 20241129_093938	Photo du puits dégagé avant sa sécurisation par une dalle en béton		SAVA

Annexe 4. Listing des points topographiques

n° point	y	y	z	nature
STAT1TER	798898.1988	6651726.6602	308.8921	station
1	798906.8668	6651737.2633	308.7865	point photogramm sond 1
2	798906.5218	6651733.5908	308.7662	point photogramm sond 1
3	798896.1307	6651731.1975	308.8739	point photogramm sond 1
4	798900.2766	6651736.7464	308.8390	point photogramm sond 1
5	798897.3009	6651734.4058	308.8621	annulé
6	798897.3005	6651734.4097	308.8621	limite haute sond 1
7	798896.3809	6651731.8538	308.8122	limite haute sond 1
8	798897.8891	6651729.5039	308.8489	limite haute sond 1
9	798900.8387	6651729.6801	308.8014	limite haute sond 1
10	798901.4025	6651731.1829	308.7986	limite haute sond 1
11	798903.6267	6651732.3885	308.8126	limite haute sond 1
12	798906.1134	6651733.9231	308.7174	limite haute sond 1
13	798907.5650	6651734.8572	308.6897	limite haute sond 1
14	798905.2065	6651738.9100	308.7717	limite haute sond 1
15	798902.0965	6651737.4546	308.8073	limite haute sond 1
16	798898.7825	6651735.3953	308.8327	limite haute sond 1
17	798897.2623	6651734.3588	308.8506	limite haute sond 1
18	798904.7140	6651738.5540	308.2763	annulé
19	798904.1435	6651738.2309	308.3092	annulé
20	798905.2402	6651736.4453	308.0379	annulé
21	798905.9504	6651735.4011	307.8858	annulé
22	798906.5139	6651735.9846	308.1405	annulé
23	798906.8294	6651735.2500	308.1155	annulé
24	798906.2500	6651734.9314	307.8510	annulé
25	798906.5600	6651734.4093	307.8763	annulé
26	798904.1855	6651738.1929	308.2374	banquette supérieur sond 1
27	798904.7285	6651738.5331	308.2595	banquette supérieur sond 1
28	798907.2504	6651734.7978	308.1345	banquette supérieur sond 1
29	798906.5543	6651734.4288	307.8526	banquette supérieur sond 1
30	798906.8334	6651735.2833	308.0892	M2
31	798906.2760	6651734.9419	307.8462	M2
32	798905.9528	6651735.4131	307.8835	M2
33	798906.5273	6651735.9280	308.1394	M2
34	798906.5541	6651734.4299	307.8477	M1
35	798905.8520	6651735.5131	307.8463	M1
36	798905.2289	6651736.4648	308.0410	M1
37	798904.7520	6651737.1328	308.1760	M1
38	798904.3768	6651737.7900	308.1813	M1
39	798904.1364	6651738.2368	308.3233	M1
40	798903.5087	6651737.8438	307.7617	M1
41	798904.1832	6651736.7739	307.6546	M1
42	798904.8184	6651735.8670	307.6487	M1
43	798905.3987	6651735.0013	307.6868	M1
44	798905.6875	6651734.4347	307.6592	M1
45	798905.9085	6651734.0924	307.6559	M1
46	798905.8926	6651734.0768	307.6190	banquette intermédiaire droite

ANNEXES

n° point	y	y	z	nature
47	798905.2772	6651735.1694	307.6261	banquette intermédiaire droite
48	798902.1222	6651733.3226	307.4645	banquette intermédiaire droite
49	798899.1913	6651731.4345	307.4649	banquette intermédiaire droite
50	798900.7942	6651731.0864	307.6928	banquette intermédiaire droite
51	798903.5421	6651732.6179	307.5835	banquette intermédiaire droite
52	798905.8886	6651734.0877	307.6234	banquette intermédiaire droite
53	798904.3608	6651736.5020	307.6219	banquette intermédiaire gauche
54	798903.5030	6651737.8408	307.7604	banquette intermédiaire gauche
55	798900.6352	6651736.2940	307.6764	banquette intermédiaire gauche
56	798900.4641	6651734.8199	307.5980	banquette intermédiaire gauche
57	798899.1220	6651735.7213	308.8447	centre du puits
58	798899.4136	6651735.2955	308.3948	hauteur apparition puits
59	798900.2160	6651732.4630	306.7201	limite fond sond 1
60	798899.5197	6651733.7854	306.7158	limite fond sond 1
61	798904.3738	6651736.4140	306.5405	limite fond sond 1
62	798905.1770	6651735.2188	306.7369	limite fond sond 1
63	798904.3491	6651734.6889	306.8172	sondage profond
64	798903.6034	6651736.0415	306.8103	sondage profond
65	798905.1737	6651735.2217	306.7310	sondage profond
66	798904.3845	6651736.4114	306.5402	sondage profond
67	798904.2923	6651736.2660	306.3431	fond sonage profond
68	798901.9868	6651734.3950	306.7031	monnaie
STAT2	798901.7832	6651722.9061	308.7717	station
69	798914.2502	6651729.1943	308.6980	point photo sond 2
70	798914.5453	6651722.2955	308.7569	point photo sond 2
71	798906.1643	6651718.7025	308.6583	point photo sond 2
72	798908.7590	6651725.4215	308.6609	point photo sond 2
73	798903.8706	6651721.9240	308.7358	limite haute sond 2
74	798905.7456	6651719.1486	308.6757	limite haute sond 2
75	798910.8380	6651722.6354	308.5109	limite haute sond 2
76	798911.7878	6651721.3197	308.6691	limite haute sond 2
77	798916.2824	6651724.2200	308.6539	limite haute sond 2
78	798914.3877	6651728.1867	308.5614	limite haute sond 2
79	798904.1675	6651722.0785	308.2812	banquette réseau
80	798906.0002	6651719.4618	308.2895	banquette réseau
81	798906.6083	6651719.9081	308.1642	banquette réseau
82	798905.0296	6651722.6860	308.2048	banquette réseau
83	798905.4042	6651722.9024	307.4868	fond sond 2
84	798907.0258	6651720.2567	307.4698	fond sond 2
85	798911.0627	6651723.0659	307.4255	fond sond 2
86	798911.7913	6651723.0547	307.2281	fond sond 2
87	798912.2722	6651721.8646	307.5013	fond sond 2
88	798913.3984	6651722.5578	307.1544	fond sond 2
89	798911.1520	6651726.0531	307.2916	fond sond 2
90	798914.3425	6651727.9957	307.9487	fond sond 2
91	798915.2499	6651726.1249	307.7644	fond sond 2
92	798914.8918	6651723.4546	307.6679	fond sond 2
93	798914.0503	6651722.9784	307.6539	fond sond 2
94	798911.8638	6651726.4420	307.5880	fond sond 2
95	798911.1882	6651726.1492	307.7783	M3
96	798911.8312	6651726.4041	307.7316	M3
97	798912.9731	6651724.6301	307.6034	M3
98	798914.0114	6651722.9589	307.6483	M3

2024.7- 1 RUE CHANCELIER ROLIN, PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-JEAN-LE-GRAND

n° point	y	y	z	nature
99	798913.4600	6651722.5706	307.6305	M3
100	798912.0947	6651724.6195	307.7056	M3
101	798911.1861	6651726.1445	307.7771	M3
102	798911.6401	6651725.3044	307.2962	sondage profond
103	798910.2793	6651724.6047	307.2659	sondage profond
104	798911.0599	6651723.0788	307.3702	sondage profond
105	798912.5483	6651723.8232	307.1830	sondage profond
106	798912.1717	6651723.7433	306.0198	sondage manuel
107	798912.5000	6651723.9113	306.2084	sondage manuel
108	798911.5101	6651725.0908	305.9411	sondage manuel
109	798911.7025	6651725.2069	306.0438	sondage manuel
110	798912.1945	6651724.1416	305.5561	fond sondage manuel
111	798908.5399	6651721.2677	307.3453	partie mur conservé
112	798908.3450	6651721.6309	307.2445	partie mur conservé
113	798907.8108	6651721.4068	307.2601	partie mur conservé
114	798908.0326	6651720.9525	307.3035	partie mur conservé
115	798907.8115	6651721.4093	307.2580	tranchée de récupération
116	798908.3587	6651721.6290	307.2546	tranchée de récupération
117	798906.5803	6651723.5658	307.3351	tranchée de récupération
118	798907.4325	6651723.9765	307.3034	tranchée de récupération
119	798907.8584	6651723.2731	307.2633	zone de démolition (tuiles)
120	798907.9211	6651722.7916	307.2561	zone de démolition (tuiles)
121	798909.3465	6651723.3996	307.2810	zone de démolition (tuiles)
122	798910.0583	6651722.3791	307.3412	zone de démolition (tuiles)
123	798909.3564	6651723.3862	307.2846	zone de démolition (tuiles)
124	798908.1846	6651722.8201	307.2381	zone de démolition (tuiles)

Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024/409 du 31 juillet 2024
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la demande anticipée de prescription de diagnostic archéologique présentée par Histoire & Patrimoine promotion pour le projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand localisé à AUTUN (71), 1 rue Chancelier Rolin, reçue complète en préfecture de région, service régional de l'archéologie, le 29 juillet 2024 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (occupation antique de la ville d'*Augustodunum* ; ancienne abbaye médiévale et moderne) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DÉPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE

COMMUNE : AUTUN

Lieu-dit ou adresse : 1 Rue Chancelier Rolin

Cadastre : Section : AD, Parcelle : 367(p)

Protection : IMH (portail ; façades et toiture)

Réalisé par : Histoire & Patrimoine promotion

L'emprise globale soumise au diagnostic, d'une superficie de **1 551 m²** correspondant au terrain d'assiette du projet, est figurée sur les documents graphiques annexés au présent arrêté (annexes 1 et 2).

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté. L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Il s'agira plus particulièrement ici de :

- relever le niveau d'apparition des vestiges dans les fenêtres ouvertes pour le diagnostic,
- caractériser les vestiges mis en évidence en précisant leur attribution chronologique,
- préciser, dans la mesure du possible, l'organisation spatiale de cette partie de l'abbaye en fonction des vestiges mis au jour.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés accompagnés d'une version numérique (.pdf). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties sur l'emprise des espaces extérieurs du projet (hors bâtiment existant, non concerné par le diagnostic) et représentant 5 à 10 % de la superficie ainsi concernée. Le diagnostic portera en priorité sur l'emplacement des futures fosses de plantation, correspondant à la partie du projet présentant le plus fort impact prévisionnel au sol.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie. Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation et selon la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (*« protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques »*) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national est soumise à autorisation écrite préalable.

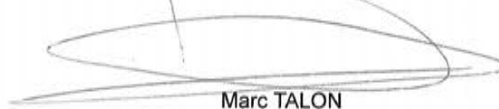
Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **médiéviste ou moderniste**, adaptée aux principaux vestiges et périodes que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Histoire & Patrimoine promotion, au service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 31 juillet 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

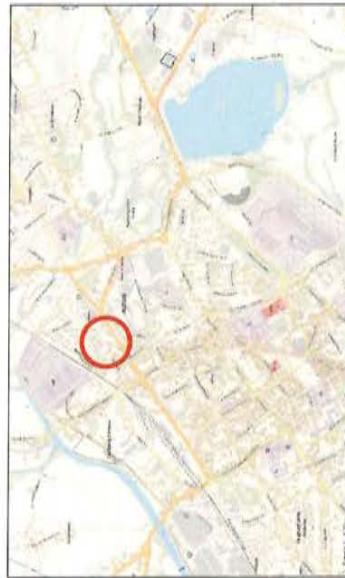
A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Marc TALON

Annexe 1 à la prescription
AUTUN (71), 1 rue Chancelier Rolin, ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand
Localisation du site



Photo aérienne - 1/1500e



Plan de situation



Annexe 2 à la prescription

AUTUN (71), 1 rue Chancelier Rolin, ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand

Emprise globale du diagnostic

Plan de cadastre
1/1000e

Informations Cadastre

Informations relatives relatives à la feuille n° 606 AD 91 - Commune : AUTUN (71).

Nom de la commune	AUTUN
Identifiant cadastre de la feuille	606 AD 91
Échelle d'origine	1/1000
Orientation	Nord
Coordonnées en projection	RGF93/CGI
Quartier	98
Tolerance applicable	0.05m
Date de dernière mise à jour en CDF	09/09/2022
Version cadastrale	2024/02/04



EMPRISE PROJET : env 1 551 m²



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2024/ 2456

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région par intérim

à

Service archéologique de la Ville d'Autun
Centre d'archéologie et du patrimoine A.Rebourg
5 rue Bouteiller
71400 AUTUN
servicearcheologique@autun.com

Dijon, le 16 OCT. 2024

Objet : Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Références : **AUTUN (71), 1 rue Chancelier Rolin, projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand**
Arrêté n° 2024/409 du 31 juillet 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2024/499 du 16 octobre 2024 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

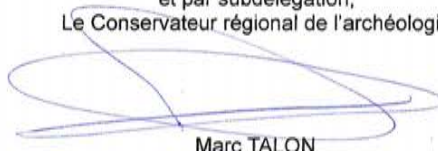
J'ai l'honneur de vous informer que, par l'arrêté ci-joint, Monsieur Antoine BELOT a été désigné en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2024/409 du 31 juillet 2024.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté par intérim,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>



Direction régionale des affaires culturelles

Décision n° 2024/499 du 16 octobre 2024
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région par intérim ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 24-272 BAG du 2 octobre 2024 de Monsieur Serge CASTEL, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté par intérim, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2024 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2024/409 du 31 juillet 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand, 1 rue Chancelier Rolin) ;

Vu l'arrêté n° 2024/415 du 5 août 2024 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le service archéologique de la ville d'Autun, reçu le 6 août 2024, approuvé le 9 août 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le service archéologique de la ville d'Autun ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Antoine BELOT est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 31 juillet 2024 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code Patriarche : **044402**.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Histoire & Patrimoine promotion et au service archéologique de la ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 16 octobre 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté par intérim,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

2024.7 Projet diagnostic « 1 rue du Chancelier Rolin – projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand »

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

Histoire & Patrimoine promotion
87 rue de Richelieu
75002 PARIS

Contact aménageur :

Tél. 01 46 09 30 00

Dossier de saisine :

Déposé par Histoire & Patrimoine promotion, reçu en Préfecture de Région, Service Régional de l'Archéologie le 29 juillet 2024

Nature des travaux :

Projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2024/409 du 31 juillet 2024
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 1^{er} août 2024
Date de réception au SAVA : 1^{er} août 2024

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Pas de modalité particulière

Terrain concerné :

Adresse : 1 Rue Chancelier Rolin
Cadastre : Section : AD, Parcelle : 367(p)

Emprise : 1 551 m²

Vestiges attendus : bâtiments de l'époque médiévale et/ou moderne appartenant à l'abbaye Saint-Jean-le-Grand, niveaux de voirie de l'époque romaine, ilot d'habitation de l'époque romaine

2024.7 Projet diagnostic « 1 rue du Chancelier Rolin – projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand »

Données projet

Moyens mécaniques prévisionnels :

- 1 jour de pelle mécanique de 15 tonnes avec chauffeur

Phase terrain :

Durée totale terrain : 7 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 7 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 7 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 7 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 3 (étude archive, saisie faits et US) : 3 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 1 jour
- ✓ Anthropologue (si besoin) : 1 jour
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

